



TANORA MASOIVOHON'NY FILAMINANA ETO IARIVO- JEUNES AMBASSADEURS DE PAIX

TANOMAFY - JAP

Évaluation finale du
projet

Par le consultant :
RANDRIANIZAHANA
Herimbolason

Table des matières

1. Résumé exécutif	4
2. Introduction	9
3. Les zones d'intervention et les bénéficiaires du projet.....	11
4. Les partenaires d'exécution du projet	12
5. Processus d'évaluation finale.....	12
5.1. Les objectifs de l'évaluation.....	12
5.2. Les résultats attendus	12
5.3. Méthodologie d'évaluation.....	13
5.3.1. Approche	13
5.3.2. Revues documentaires	14
5.3.3. Collecte de données	14
5.3.4. Plan d'échantillonnage des jeunes, cibles du projet	15
5.3.5. Phase collecte des données	16
5.4. Limites de l'étude et difficultés rencontrées.....	17
6. Analyse du processus d'exécution du projet.....	18
6.1. Analyse de la pertinence	18
6.1.1. Projet Jeunes Ambassadeurs de Paix-Tanomafy	18
6.1.2. Mise en place d'un centre de prêt d'outils.....	18
6.1.3. Mise en place des kiosques d'orientation	19
6.1.4. La pertinence du projet par rapport à l'analyse du contexte de consolidation de la paix à Madagascar.....	19
6.1.5. La pertinence du projet par rapport à la politique internationale et nationale.....	20
7. COHERENCE INTERNE ET EXTERNE	21
8. Analyse de l'efficacité et l'efficience du projet.....	22
8.1. Efficience dans la gestion des ressources financières	22
8.1.1. Taux de décaissement.....	22
8.1.2. Taux de réalisation	22
9. Résultats.....	24
9.1. Analyse de l'efficacité du projet.....	24
9.1.1. Résumé des activités réalisées et résultats du projet	24
9.1.2. Bilan de l'atteinte des objectifs fixés par résultats attendus	28
10. LES EFFETS ET IMPACTS ACTUELS DU PROJET	47
11. Analyse du processus d'exécution du projet.....	59
11.1. Le système de pilotage	59
11.2. Le comité technique de projet.....	59
12. Durabilité potentielle des produits après projet.....	61
13. Suggestions et recommandations	67
14. Annexes.....	70
14.1. Annexe A : Termes de références de l'évaluation finale	70
14.2. Annexe 2 : Matrice d'évaluation	77

Liste des tableaux

Tableau 1: Liste des localités d'intervention du projet.....	11
Tableau 2 : récapitulation de la zone de l'enquête et les jeunes bénéficiaires	16
Tableau 3 : Évolution du taux de décaissement (2020 – 2021)	22
Tableau 4 : Situation de la consommation budgétaire par rubrique (2021)	22
Tableau 5: Résumé des activités réalisées et résultats du projet	24
Tableau 6: répartition des visiteurs du forum Ketrica sy Kandra	33
Tableau 7: Critère de recrutement des Jeunes ambassadeurs de la paix	38
Tableau 8 : Répartition des JAP par localités	39
Tableau 9: Nature des mini projets.....	42
Tableau 10 : Répartition des Mini projets au niveau des Fokontany	42
Tableau 11 : Proportion des jeunes affirmant développer leurs compétences	47
Tableau 12 : Répartition des revenus mensuelles des Jeunes	51
Tableau 13 : Évolution du revenu des jeunes.....	51
Tableau 14 : Nombre de jeunes intégré dans le processus de décision	57

Liste des figures

Figure 1: Nombre de fréquentation des kiosques d'orientation	28
Figure 2 : Jeunes bénéficiaires des formations	30
Figure 3: Taux de fréquentation des séance de formation	31
Figure 4: Processus de sélection jusqu'à la formation des JAP.....	38
Figure 5 : Satisfaction des jeunes sur les formations octroyés	48
Figure 6 : Répartition des jeunes ayant bénéficiés des formations	49
Figure 7: Évolution des revenus des jeunes	50

Sigles et Abréviations

ABO	Agent d'Orientation
CNFI	Coordination De La Finance Inclusive
DRV	Dinika Sy Rindra Ho An'ny Vehivavy
GYPI	Gender and Youth Promotion Initiative
HCDH	Haut Commissaires des nations Unies aux Droits de l'Homme
I-TAFA	Ivotoerana Tanora sy Fampitaovana
JAP	Jeunes Ambassadeurs De Paix
MED	Madagascar Entreprise Développement
METFP	Ministère De l'Enseignement Technique Et De La Formation Professionnel
OCDE	Organisation pour la Coopération Économique et le Développement
ODD	Objectif de Développement Durable
ONG	Organisme Non Gouvernemental
OSC	Organisation De La Société Civile
PBF	Peace Building Fund
PGE	Politique Générale De l'État
PND	Plan National De Développement
PNUD	Programme Des Nations Unies Pour Le Developpement
PTA	Plan De Travail Annuel
SAF/FJKM	Sampana Fampandrosoa/Fiangonana'Jesoa Kristy Eto Madagasikara
TANOMAFY	Tanora Masoivohon'ny Filaminana Eto Iarivo
TFA	Techniciens Formateurs Et Accompagnateurs
UNCDF	United Nation Capital Development Fund
UNDAF	Plan Cadre Des Nations Unies Pour L'aide Au Développement
UNICEF	Programme Des Nations Unies Pour La Protection Des Enfants
VFL	Vaomieran'ny Filamina
VFP	Vaomieran'ny Fandriampahalemana
VSLA	Village Saving And Loans Association

1. Résumé exécutif

Depuis l'année 2015, Madagascar bénéficie du fonds des Nations Unies pour la consolidation de la Paix avec une portefeuille d'investissement total de 30,7 millions USD. Actuellement, dans sa phase 2 (2020 -2021), une dizaine de projets sont mis en œuvre par les agences des nations unies et les organisations non gouvernementales dont les axes d'interventions sont spécifiés. Le projet TANOMAFy -JAP ou TANOrA Masoivohin'ny Filaminana eto Iarivo – Jeunes Ambassadeurs de la paix répond aux objectifs prioritaires du PBF qui est la promotion et la protection de la jeunesse. Le projet a été mis en œuvre sur une période de 12 mois à partir du mois de Janvier 2020 et a bénéficié d'une extension sans coût de 6 mois supplémentaires permettant au projet d'étendre sa mise en œuvre jusqu'au mois de décembre 2021 le ramenant à 18 mois de mise en œuvre.

Les interventions du projet ont touché 41 Fokontany dans la commune urbaine d'Antananarivo qui ont été regroupé en 13 localités. Mise en œuvre par un consortium d'organisations de la société civile nationaux dont l'ONG SAF/FJKM – l'association Mira Aina et l'association Dinika sy Rindra ho an'ny Vehivavy (DRV) et sous tutelle de l'Etat Malgache à travers les ministères chargés de la jeunesse d'une part et de la population d'autre part.

Le projet TANOMAFY avait comme objectif principal de contribuer au renforcement de la participation citoyenne des jeunes axé sur le développement de leurs quartiers et cette quête n'est envisageable que si la vulnérabilité des jeunes porteurs de progrès est réduit. À travers les activités du projet, la cohésion et l'affiliation des jeunes au développement de leurs entourages ont apporté des résultats palpables si l'on se réfère aux impacts que le projet TANOMAFY avait généré. Les produits du projet forment ainsi un ensemble d'atouts pour les jeunes afin qu'ils puissent démarrer leurs propres épanouissements et de fil en aiguille s'étendre à un niveau national pour le progrès et le développement du pays.

La théorie du changement développée par le projet au début de sa mise en œuvre a pu être justifiée car :

« Si les jeunes hommes et les jeunes femmes de quartiers défavorisés ont la capacité de saisir et d'exploiter les opportunités d'accès à l'emploi décent » : Le projet a doté aux jeunes hommes et jeunes femmes des accès à des formations en entrepreneuriat, en employabilité et en compétences de vie relative à l'emploi. De plus des jeunes ont pu bénéficier des formations professionnelles. Des plaidoyers au niveau des agences financières ont été également réalisés durant le projet pour des financements adéquats aux jeunes vulnérables. Des activités qui ont pu assurer la croissance économique de ces jeunes vulnérables ont été conduites dans la mise en œuvre du projet.

« Si ces jeunes femmes et jeunes hommes sont éduqués à l'esprit du dialogue, à la culture de paix et à la non-violence et sont engagés dans des actions citoyennes pour faire de leur milieu de vie un environnement paisible et favorable à l'éducation de la génération future » : les jeunes ambassadeurs de la paix a été formés en matière de droits humains, et de la cohésion sociale. Plusieurs dialogues communautaires et des rencontres entre ces jeunes et les autres acteurs œuvrant dans la même lutte ont été organisés durant la mise en œuvre du projet.

« Si les autorités étatiques, les organisations de la société civile, les acteurs et parties prenantes dans le cadre de la consolidation de la paix sont engagés dans l'implication de ces jeunes dans la résolution des conflits et sont favorables à leurs actions ». Des séances de dialogues et des rencontres ont été également organisés et conduites durant la mise en œuvre du projet. Des plans d'actions conjoints ont été développés, des micro-projets pour la sécurité et la consolidation de la

paix ont été mise en œuvre par le partenariat des jeunes vulnérables, les autorités locales et les autres organisations de sociétés civiles dans la zone d'intervention du projet. De ce fait, des actions pour la consolidation de la paix a été menées par tous les acteurs intégrant les jeunes vulnérables durant et après le projet.

« ALORS les risques de violence, d'atteinte aux droits et à la dignité humaine seront considérablement réduits dans la communauté ET un environnement propice à la consolidation de la paix est instauré par les jeunes-mêmes dans la ville d'Antananarivo ET les risques de conflits seront réduits.

CAR les jeunes seront moins vulnérables aux pressions, influences et incitations à la violence de la part de leurs pairs, de la communauté, des politiciens et même du système

ET l'exclusion des jeunes défavorisés par la société sera atténuée. » : Les acteurs (Jeunes ambassadeurs de la paix, organisations de sociétés civiles, autorités locales) : mettent en œuvre leur plan d'action conjoint et mènent une lutte contre d'insécurité dans leurs localités. Des sensibilisations de masses sont actuellement conduites systématiquement. Les jeunes ambassadeurs de paix continuent à mettre en œuvre des activités de consolidation de la paix (marches pour la paix, des sensibilisations, l'accueil d'autres jeunes vulnérables dans les kiosques d'orientation, participation au développement de leurs localités etc.

Les efforts entreprises par ces jeunes vulnérables en partenariat avec les autres organisations de société civile et les autorités locales est la justification tangible de cette théorie de changement développée au début du projet.

Une évaluation externe finale du projet a été commanditée et menée de façon participative et interactive. Le consultant évaluateur a procédé à des entretiens exploratoires avec les parties prenantes au projet, des revues documentaires qui lui ont permis de dresser les outils adaptés pour la collecte des données primaires. Un échantillon de 165 Jeunes sur les 1200 bénéficiaires du projet a été enquêté. 13 kiosques d'orientation ont été visités et des entretiens ont été conduits avec les responsables de l'outillothèque ainsi qu'une visite des 26 mini projets réalisés par les Jeunes Ambassadeurs de la Paix. Des séances de Focus groupe ont été réalisés concernant essentiellement la situation de la consolidation de la paix dans les localités concernés et l'appréhension des bénéficiaires des impacts du projet (Efficacité, durabilité, leçons apprises). Au total, 6 focus group ont été réalisés au cours de la collecte de données au niveau des 13 localités. Le traitement des données s'est basé sur l'analyse des contenues des entretiens, analyse des documents du projet avant et à la fin du projet.

En considérant les 3 résultats attendus par le projet, voici nos constats :

Le Resultat 1 « *Les jeunes vulnérables ont un accès accru aux opportunités de travail* » est positif dans un sens où le Projet TANOMAFY leurs a offert un nouvel horizon afin qu'ils puissent augmenter leurs chances à acquérir une source de revenu décent et qui correspond aux besoins du marché du travail.

Les 1 106 sur les 18 566 jeunes qui ont été identifiés au niveau des 13 kiosques d'orientations ont pu bénéficier des packs de formation en entrepreneuriat et compétence de vie. Ces jeunes sont les principaux bénéficiaires du projet TANOMAFY

Mise à part cet accompagnement personnalisé, un évènement majeur intitulé Ketrika sy Kandra a été organisé qui a réussi à attirer quelques 1649 jeunes malgré les 3000 jeunes qui ont été prévu. La gratuité de l'évènement a été bénéfique pour les jeunes qui a favorisé le rapprochement avec le monde du travail et de la découverte de nouvel horizon.

Une approche pour pallier aux lacunes de financement du projet des jeunes est la mise en place d'un groupe d'épargne et de crédit. Le VSLA (Village Saving and Loans Association) contribue indirectement aux objectifs du projet dans un sens où les jeunes peuvent créer à partir de leurs faibles moyen financier un capital pour débiter un projet qu'ils ont conçu et ce système peut éventuellement substituer aux différentes institutions financières mais à une faible échelle.

L'interface de mise en relation des jeunes avec les instituts financières a permis d'identifier quelques institutions financières et ont pu nouer des relations en vue de supporter des projets que les jeunes avaient conçus. Les 12 jeunes qui ont réussi à accéder ç un financement par l'organisme OTIV sont les fruits des actions de plaidoyer que le projet TANOMAFY avait opérer.

La mise en place d'un centre regroupant plusieurs activités ouvertes pour les Jeunes a été réalisé pendant le projet TANOMAFY. Il s'agit initialement d'un centre de prêt d'outils usuels pour la réalisation des activités génératrice de revenu des bénéficiaires du projet. Le concept étant de mettre à la disposition des jeunes des outils qui correspondent à leurs activités. Ce produit du projet offre aux jeunes un élan dans leurs activités génératrices de revenu malgré l'emplacement du centre un peu inadapté pour les jeunes qui est un frein pour sa fréquentation

Le **résultat 2** : Les jeunes vulnérables deviennent des ambassadeurs de paix promoteurs des droits fondamentaux et de la cohésion sociale au sein de leurs communautés a été réussi et opérationnel dans un sens où le processus d'identification des jeunes ambassadeurs de paix a été initialement conçu en amont par les responsables du projet avant de le mettre en pratique. L'identification a été basé sur quelques critères qui se basent sur la motivation, l'engagement et le comportement des jeunes envers la consolidation de la paix

126 Jeunes ont été identifiés lors des phases d'identification des jeunes qui ont été évalués selon les critères mentionnés ci-dessus. Ce résultat représente 11.39% des jeunes qui ont participés aux formations (1106) qui est minime vu les potentialités des jeunes qui ont assistés aux formations.

Dans le processus, les JAPs ont reçu des formations afin qu'ils puissent réaliser leurs missions qui est la promotion et la consolidation de la paix. Leurs volontés ainsi que leurs motivations les ont permis à élaborer une stratégie de promotion des droits humains et de cohésion sociale au niveau de leur communauté. Arrivé à la fin du projet, les JAP sont actuellement autonomes dans leurs actions et ont les atouts nécessaires pour parrainer de nouveaux ambassadeurs.

La réalisation des mini-projet relatif à la consolidation de la paix a été initié pendant la mise en œuvre du projet qui a pour objectif de donner l'opportunité aux JAPs de soumettre une demande de financement de micro-projets qu'ils ont conçus suite à un processus participatif et qui contribueront à réduire les facteurs de conflits et d'insécurité.

26 sur 28 micro-projets soumis ont été subventionné par le projet selon les critères prédéfinis et à travers une approche participative et inclusive. Ces mini projets ont vu la participation des entités au niveau local dont le fokontany, la structure de veille de la sécurité ou Vaomieran'ny FandriamPahalemana (VFP), les Organisation de la Société Civiles locales et les associations de jeune femme et de jeune homme et des personnes en situation d'handicap. Il est à noter que chaque

micro-projet subventionné est accompagné dans leur mise en œuvre. Selon les thématiques de Paix et de Cohésion sociale, ces projets consistent à mettre en place des infrastructures relatives à la réduction de l'insécurité dans les localités d'interventions du projet, aussi à renforcer les structures de veille de la sécurité.

Arrivé à la fin du projet, les JAP sont actuellement autonomes dans leurs actions et ont les atouts nécessaires pour parrainer de nouveaux ambassadeurs

Le **résultat 3** « Espaces de dialogues entre les ambassadeurs de paix et les autorités et les Organisation de la Société Civile leurs permettant d'exprimer leurs besoins spécifiques et les limites de possibilités des réponses par les autorités » a été partiellement réussi dans un sens où le projet a mis en relation les jeunes avec les autorités dans le but de les intégrer dans le processus de décisions à chaque niveau notamment dans la gouvernance mais quelques activités n'ont pas été réalisés.

Les activités du projet considéraient les 2 parties concernés dont les autorités et OSCs d'une part et les jeunes Ambassadeurs de paix d'autre part. plusieurs ateliers ont été organisé afin de faciliter l'intégration des jeunes ainsi que des groupes vulnérables dans le processus de décision.

Ces ateliers ont été une plateforme regroupant les OSCs, les autorités et les jeunes pour partager, échanger et acquérir des connaissances sur les méthodes et alternatives d'intégrations des jeunes vulnérables dans le processus de décision

Les participants se sont exprimés sur les différentes formes de prise de décision dont les fruits des discussions ont permis à identifier de pistes pour l'introduction des jeunes dans le processus de décision mais qui n'est encore pas effectif jusqu'à maintenant et reste un défi majeur pour atteindre les résultats escomptés.

Un manuel pratique a été produit issus de ces ateliers de rencontre et de discussion afin de capitaliser les différentes approches à adopter pour l'intégration de l'engagement des jeunes dans le processus de décision. Ce document inclus les directives exhaustives à suivre pour les deux parties concernées dont : les bonnes attitudes à adopter pour les détenteurs du pouvoir, les qualités qu'il faudrait développer pour les jeunes ou encore les approches à adopter dans l'intégration des jeunes dans le processus de décision.

L'on peut conclure que l'espace de dialogue a été ouvert aux jeunes préliminairement lors de ces ateliers bien que la stratégie d'intégration pérenne des jeunes défavorisés dans le processus de décision ait été élaboré, son application n'a pas été effectif et ces documents cadre sont restés en tant qu'aspiration.

Leçons apprises

Le sentiment d'appartenance et d'inclusion dans la mise en œuvre d'un projet est le fer de lance dans sa réussite. Dans le projet TANOMAFY, la participation des entités tels que les jeunes issus des zones d'intervention ainsi que les responsables locaux avec l'apport du gouvernement malgache a donné des effets plus concrets dans les résultats du projet.

L'implication de chaque niveau d'entité a permis de mettre en œuvre le dynamisme et le savoir-faire de chacun tout en créant une symbiose dans chaque action. Cela a permis la mise en œuvre sans encombre du projet.

La promotion de l'autonomisation des produits du projet augmentera le taux de réussite du projet ainsi, la durabilité des actions entreprises pourront s'étaler dans plusieurs années.

L'instauration d'une entité physique qui a reçu les atouts nécessaires pour pouvoir continuer à mettre en œuvre les actions déjà entreprises peut s'avérer être un levier multiplicateur des actions. Il s'agit des jeunes Ambassadeurs de la Paix qui peuvent dans un avenir proche répandre des messages et des actions qui leurs ont été partagés dans leurs formations. Plus leurs nombres sont important, plus la diffusion sera plus étendue.

L'implication du gouvernement malgache dans le processus de réalisation du projet a permis la facilitation de l'insertion du projet au niveau de la zone d'intervention qui sont des quartiers défavorisés.

Effets et impacts du projet

Effets du projet

- Nombre de jeunes hommes et femmes ayant participé aux événements liés à l'emploi : 350 jeunes issus directement du projet qui représente 29.16% des 1200 tickets octroyés à cet effet. 1649 jeunes ont aussi participé à un événement majeur (Ketrika sy kandra) mais ce résultat regroupe tous les jeunes confondus en étant bénéficiaires ou non du projet. Plusieurs bénéficiaires font certainement parties de ces résultats mais il est difficilement à ce stade de les identifier car le processus de partage de tickets n'a pas été réellement effectif. La gratuité des entrées ainsi que la publication des informations concernant les événements au niveau des kiosques ont été les principaux facteurs qui ont contribué à ces résultats.
- Accroissement du revenu mensuel des jeunes bénéficiaires à la fin du projet : Le revenu des jeunes au début du projet comparé à celui perçu à la fin du projet a connu une nette diminution si l'on considère que les jeunes qui ont augmenté leurs revenus de plus de 25% ne représente de que 3 % mais un léger accroissement de moins de 25% des revenus a été observé pour les 15% des jeunes bénéficiaires du projet. La réduction de revenus a été aussi constaté pour les 21% des jeunes bénéficiaires et la majorité des jeunes ont déclaré avoir une stagnation de revenu pour les 51 %. À travers les formations qui leur ont été octroyés, leurs revenus ont connu quelques augmentations malgré les facteurs externes comme le COVID 19 qui ont contribués à la réduction des revenus des bénéficiaires.
- Nombre d'organisations et institutions intégrant les jeunes vulnérables dans le processus de décision : 26 jeunes ont été intégrés dans le processus de décision au niveau des Fokontany, et 2 organisations de la société ont intégré 5 jeunes au sein de leur système. Les différents ateliers et rencontres entre les jeunes et les institutions qui ont été organisés par le projet ont servis de levier pour pouvoir mettre en relation les décideurs et les bénéficiaires du projet afin de les intégrer dans le processus de décision.
- Nombre de jeunes ambassadeurs ayant participé dans des espaces de dialogues : 26 jeunes ont participé à quelques ateliers organisés par le projet. : Atelier sur les rôles et responsabilités des femmes et jeunes filles en matière de cohésion sociale en milieu urbain, atelier d'identification des barrières à la participation citoyenne des jeunes filles/femmes, Atelier d'échanges et de partage d'expériences avec les OSCs et les autorités locales, Atelier d'échange - débat multi acteur sur l'intégration des jeunes dans le processus de décision et élaboration de la stratégie et manuel d'intégration des jeunes défavorisés dans le processus de décision. Ces ateliers ont permis aux jeunes de s'exprimer et ainsi échanger des idées

avec les autres participants (OSCs, autorités locales). La participation citoyenne des jeunes ont été mis à l'épreuve et qui a aboutit à l'élaboration du document cadre.

Impacts du projet

- La proportion des jeunes des localités défavorisés affirmant avoir développer leurs compétences : Sur les 1106 jeunes qui ont pris part au projet, 73% ont affirmés avoir développer leurs compétences, 10% ont trouvé un emploi, 4 % ont créé un emploi et 13% sans effets positifs. Ces changements ont apporté des plus-values aux bénéficiaires du projet qui ont profité des acquis qui leurs seront bénéfiques dans leurs quêtes ainsi que dans leur vie au sein de la communauté. Ces compétences qui ont été acquis pendant la mise en œuvre du projet peuvent servir aux jeunes dans tous les domaines qu'ils veulent entreprendre et ainsi apporte un avantage lors des recherches d'emploi.
- Nombre des jeunes issus des localités d'interventions qui ont des meilleures connaissances en consolidation de la paix : 61% des jeunes ont assimilés les préceptes de la consolidation de la paix qui ont été diffusé tout le long de la mise en œuvre du projet. Malgré cela, 33% ont encore une vague connaissance du sujet et 6 % n'ont aucune connaissance du concept. Les séances de sensibilisation sur le thème de la consolidation de la paix avaient influencé la connaissance non seulement des jeunes issus des localités d'interventions mais aussi de la population dans ces zones.
- Population touchée par la campagne : 1800 personnes ont été touchés par les campagnes de sensibilisation basé sur la promotion des droits humains et de la cohésion sociale qui correspond à 22.5% des 8000 personnes ciblés par le projet
- Niveau de satisfaction de la population par rapport aux biens et services issus des micro subventions : 68% sont satisfaits des installations réalisées dans leurs localités, 23% considère que ces infrastructures sont pertinentes mais sont insuffisantes et 15% ont déclaré l'inadéquation des infrastructures installés par rapport à leurs besoins et leurs attentes en termes de sécurité. Chaque micro projet émane de la volonté des jeunes de chaque localité et ainsi, leurs besoins en termes de sécurité et de consolidation de la paix ont été satisfaits.

Niveau de perception de l'insécurité par la population : 51% des personnes interrogés sur le sujet qui est composé de la population locale, les responsables au niveau des Fokontany (VFP et président du fokontany) ainsi que les jeunes bénéficiaires du projet ont déclaré avoir remarquer une diminution de l'insécurité au niveau de leurs localités, 39% n'ont remarqués aucun changement et 10% ont affirmé avoir perçu une augmentation du taux d'insécurité au niveau de leurs localités. Les micro-projets ainsi que les actions menées par les Jeunes Ambassadeurs de la Paix ont permis à la population d'avoir une perception positive dans le changement de leur situation en termes de sécurité.

2. Introduction

Le projet TANOrA MAsoivohan'ny Filaminana eto Iarivo – Jeunes Ambassadeurs de la Paix (TANOMAFY – JAP) est un projet de consolidation de la paix à travers l'appui, accompagnement et l'implication des jeunes des quartiers fondé sur l'appui et l'accompagnement des jeunes vulnérables des quartiers défavorisés tout en soutenant des actions de consolidation de la paix dans les zones stratégiques. Mise en œuvre par un consortium d'organisations de la société civile nationaux dont l'ONG SAF/FJKM – l'association Mira Aina et l'association Dinika sy Rindra ho an'ny Vehivavy (DRV)

et sous tutelle de l'Etat Malgache à travers les ministères chargés de la jeunesse d'une part et de la population d'autre part.

Il a été implémenté au niveau de 41 Fokontany de la commune urbaine d'Antananarivo et qui ont été regroupés en 13 localités. Initialement, sa mise en œuvre s'est étalée sur 18 mois, de janvier 2020 à Juin 2021, mais une extension de 06 mois a été accordé et le ramène à 24 mois en totalité (finalisé le 26 Décembre 2021). Ces localités d'intervention sont spécifiquement des zones occupées majoritairement par une couche sociale fragile de la population.

Ces quartiers défavorisés ont été depuis longtemps gangréné par une insécurité intensifiée et des phénomènes conflictuels florissants. Au fond, ces zones sont caractérisées par une population dense et constituée par une composition sociologique marquée par une rupture sociale, des disparités, des inégalités tant bien que sur le plan économique, social, culturel ou même politique. Cette appellation parfois stigmatisée des personnes issus des localités défavorisés en tant que peuple des « bas quartiers » est caractérisé par un environnement insalubre, foyer de secteur informel, de constructions illicites, d'ordures qui se tassent ainsi que des canaux d'évacuation qui orne le paysage.

Dans son intervention, le projet vise à contribuer au renforcement de la participation citoyenne des jeunes axé sur le développement de leurs quartiers et cette quête n'est envisageable que si la vulnérabilité des jeunes porteurs de progrès est réduit.

Pour y parvenir, 3 résultats majeurs étaient attendus :

- ✓ R1 : les jeunes vulnérables ont un accès accru aux opportunités de travail
- ✓ R2 : les jeunes vulnérables deviennent des ambassadeurs de paix promoteurs des droits fondamentaux et de la cohésion sociale au sein de leurs communautés.
- ✓ R3 : les parties prenantes (gouvernement, OSC, Privés, autorités locales, communautés) s'engagent pour une meilleure implication des jeunes vulnérables dans les processus de décision.

Les activités du projet se sont focalisées sur l'orientation professionnelle des jeunes des quartiers défavorisés, l'offre de formation adapté à leurs profil, l'accompagnement pour les financements de leurs projets, la vulgarisation des jeunes modèles et propagateur de message de paix (jeunes ambassadeurs de paix) au niveau de leur quartier ainsi que la mise en relation des jeunes avec les autorités locales, OSC gouvernement et communautés dans un espace de dialogue.

Arrivée en fin de projet, une évaluation finale a été menée par l'intermédiaire d'un consultant externe afin de mesurer les effets et impacts du projets auprès de ces cibles.

Le présent document présente les conclusions tirées de l'analyse documentaire et des entretiens avec les principales parties prenantes ainsi que des recommandations destinées à orienter les futurs projets des organismes de mise en œuvre.

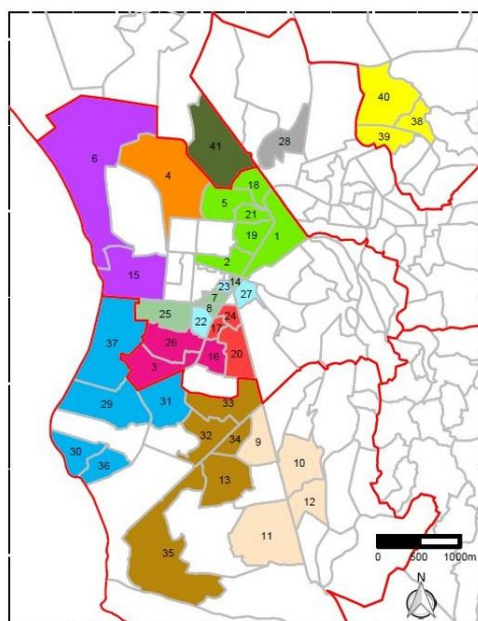
3. Les zones d'intervention et les bénéficiaires du projet

Le projet TANOMAFY-JAP a été mis en oeuvre au niveau de la commune d'Antananarivo dans 41 Fokontany qui ont été regroupés en 13 localités qui est représenté par le tableau suivant :

Tableau 1: Liste des localités d'intervention du projet

N°	Localités	Fokontany
01	Anosizato Atsinanana	Anosizato Atsinana I, Mandrangambato II, Anosibé Andrefana II
02	Andohatapenaka	Andohatapenaka I, II et III
03	Andavamamba	Antetezana Afovoany I, Andavamamba Anjezika I, Ambodirano Ampefiloha, Andavamamaba Anjezika II
04	Andrefan'i Mananjara	Madera Namontana, Fiadanana II
05	Ankasina	Ankasina, Ankorondrano andrefana, Ankazomanga atsimo
06	Anosibe Ambohibarikely	Anosibe andrefana, Anosibe ambohibarikely, Andavamamba anatihazo I
07	Anosipatrana atsinanana	Anosipatrana atsinanana, Anosipatrana andrefana
08	Antohomadinika III G Hangar	Antohomadinika III G Hangar, Lalamby sy ny manodidina, Andranomanalina Isotry, Ambalavao Isotry
09	Antohomadinika Antaniavo	Antohomadinika Antaniavo
10	Avaratetezana Bekiraro	Andranomanalina, Anatihazo Isotry, Manarintsoa afovoany, Manarintsoa Atsinanana
11	Ilanivato Ampasika	Ampangabe anjanakinifolo
12	Manarintsoa afovoany	Anatihazo Isotry, Manarintsoa Afovoany, Manarintsoa, Anatihazo, Manarintsoa Atsinanana
13	Manjakaray	Manjakaray IIb, Manjakaray IIc, Manjakaray IId

Localisation des Fokontany d'intervention Tanomafy JAP



1 = Lalamby Sy Ny Manodidina
2 = Antohomadinika Atsimo
3 = Andavamamba Anjezika II
4 = Ankasina
5 = Antohomadinika Antsalovana Faa
6 = Andohatapenaka II
7 = Andranomanalina Afovoany
8 = Andranomanalina I
9 = Anosibe Ambohibarikely
10 = Andrefan'ny Mananjara
11 = Madera Namontana

12 = Fiadanana IIIh
13 = Mandrangobato II
14 = Avaratetezana Bekiraro
15 = Andohatapenaka I
16 = Andavamamba Anatihazo I
17 = Manarintsoa Anatihazo
18 = Antohomadinika Antaniavo
19 = Antohomadinika 3G Hangar
20 = Manarintsoa Atsinanana
21 = Antohomadinika Afovoany
22 = Anatihazo Isotry

23 = Andranomanalina Isotry
24 = Manarintsoa Afovoany
25 = Antetezanafovoany I
26 = Andavamamba Anjezika I
27 = Ambalavao Isotry
28 = Ankorondrano Andrefana
29 = Ilanivato Ampasika
30 = Anosipatrana Andrefana
31 = Andavamamba Ambilanibe
32 = Anosibe Andrefana II
33 = Anosibe Andrefana I

34 = Mandrangobato I
35 = Anosizato Atsinanana I
36 = Anosipatrana Atsinanana
37 = Ambodirano Ampefiloha
38 = Manjakaray IIb
39 = Manjakaray IId
40 = Manjakaray IIc
41 = Ankazomanga Atsimo

Les groupes cibles du projet sont composés de :

- Au moins 2500 jeunes sensibilisés : jeunes âgés de 14 à 35 ans, selon la définition de la politique nationale de la jeunesse malgache, sans critères de sélection spécifiques
- Au moins 1200 jeunes formés : jeunes de 16 à 35 ans, sans emplois ou opérant dans le secteur informel et gagnant moins de 1\$ par jour. Les jeunes femmes, les mères célibataires et les personnes en situation de handicap sont priorisés
- 80 ambassadeurs de paix boursiers : jeunes démontrant des capacités et des motivations à sensibiliser leurs proches, à devenir les porte-paroles de ces derniers via des dialogues avec les différentes catégories d'autorités au niveau national (volontariat).

4. Les partenaires d'exécution du projet

Durant sa mise en œuvre, le projet a travaillé en étroite collaboration avec des partenaires techniques à différents niveaux :

- Le ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme : en tant que structure en charge de la population et spécialisée dans la question du genre. Cette structure à travers sa direction « gender mainstreaming » de la promotion de la femme apporte un soutien et des renforcements en matière de genre
- Le ministère de la jeunesse et des sports en tant que structure en charge des jeunes hommes et femmes cadre la mise en œuvre des projets pour les jeunes pour convenir avec la politique nationale de la jeunesse.

5. Processus d'évaluation finale

5.1. Les objectifs de l'évaluation

Arrivé à son terme et tel qu'il a été prévu dans la stratégie de suivi-évaluation établie par les organismes de mise en œuvre et les partenaires financiers, le projet TANOMAFY – JAP fait l'objet d'une évaluation finale dont l'objectif est de mettre à disposition des acteurs de mise en œuvre du projet des informations détaillées sur :

- La situation du projet dans sa phase finale en présentant des appréciations objectives et critiques des réalisations afin de mettre en évidence les apports des activités développées.
- Les résultats des analyses des valeurs (quantitatives et qualitatives) des indicateurs d'impact, d'effets de résultats conformément aux critères de l'OCDE (normes de qualité pour l'évaluation du développement) : Pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, viabilité et durabilité
- Les dynamiques de changement au niveau des bénéficiaires cibles (significatifs durables, positifs ou négatifs, prévus ou imprévus)

5.2. Les résultats attendus

Suivant les termes de référence de la mission en tant qu'évaluation finale, la mission devra permettre d'établir la situation finale du projet, aussi bien concernant les domaines et les secteurs d'intervention que les bénéficiaires et les entités cibles. A cet effet, le consultant fournira les informations sûres.

Indicateurs de projet :

- Apprécier l'atteinte des objectifs et des résultats attendus du projet TANOMAFY – JAP en référence aux indicateurs correspondants
- Fournir une analyse approfondie des facteurs explicatifs du niveau de performance atteint
- Étudier et documenter les changements et impacts identifiés suite à la mise en œuvre du projet qu'ils soient prévus ou non, positifs ou négatifs, significatifs ou durables
- Apprécier l'efficacité et la viabilité des différentes structures et dispositifs mis en place dans le cadre du projet : Kiosque d'orientation, Outillothèque (I-tafa), JAP.
- Examiner les thématiques ou résultats positifs qui pourront être poursuivis sans appui extérieur.

Dynamique de changement au niveau des bénéficiaires cibles

- Apprécier les stratégies d'appropriation des bénéficiaires (JAP ou bénéficiaires ayant obtenu des formations au cours du projet) vis-à-vis des retombés et acquis des activités au-delà de la fin de financement
- Analyser le niveau de perception de la paix et la sécurité au niveau des fokontany d'intervention par rapport à la promotion de la consolidation de la paix
- Sur la base des analyses effectuées, fournir des recommandations pour les futures interventions de même type ou pour une éventuelle mise à l'échelle, permettant ainsi de capitaliser les acquis lors de la mise en œuvre du projet.

5.3. Méthodologie d'évaluation

L'évaluation de la situation de référence donne des informations sur la situation à laquelle le projet avait apporté des changements. Elle permet de fixer des points de référence indispensables pour évaluer les changements et l'impact, en autorisant les comparaisons entre la situation avant et après l'intervention, ce qui permet de tirer des conclusions par inférence sur l'efficacité du projet.

Outre la définition des valeurs finale des indicateurs et sous-indicateurs qui vont permettre de mesurer facilement les impacts, les effets et résultats du projet dans sa zone d'intervention, ces éléments essentiels ont été notés dans le cadre de cette évaluation dont :

- L'évaluation de la performance globale par rapport aux objectifs tels que définis dans le document de projet et d'autres documents connexes ;
- L'évaluation de la pertinence du projet par rapport aux priorités nationales, ainsi que les objectifs stratégiques de l'initiative GYPI du PBF ;
- L'évaluation de l'efficacité et l'efficacé du projet ;
- L'analyse critique des mesures de mise en œuvre et de gestion du projet
- L'évaluation de la durabilité des interventions du projet et considérer l'impact du projet en matière de consolidation de la paix et
- La capitalisation des leçons apprises et les meilleures pratiques relatives à la conception, à la mise en œuvre et à la gestion du projet, qui pourraient être utiles à d'autres projets au niveau de l'organisme SAF-FJKM

5.3.1. Approche

L'approche adoptée afin de mieux cerner l'évaluation repose sur « une approche participative » et utilisera des méthodes aussi bien qualitatives que quantitatives.

Cette approche découle d'une étroite collaboration du consultant avec toutes les catégories de participants au projet, en amont comme en aval, à savoir jeunes vulnérables prenant part au projet / Jeunes Ambassadeurs de paix dans les zones d'intervention du projet, les acteurs clés et les parties prenantes du projet dans ces zones d'intervention.

Et pour mesurer fondamentalement les impacts du projet au niveau des localités, l'opinion et l'appréciation de la population locale a été suscitée, enrobée par la consultation des différents responsables étatiques dans les zones d'intervention. De ce fait, la dimension d'évaluation pour ce projet impactera tous les bénéficiaires et acteurs du projet TANOMAFY-JAP.

5.3.2. Revues documentaires

La revue documentaire a permis de valoriser l'information existante, de concilier les différentes sources et de faciliter en conséquence la mise en cohérence avec les résultats des enquêtes sur terrain. Elle a aussi permis de mieux intégrer les nouvelles connaissances acquises au cours du projet dans les recommandations pour les futures interventions.

L'équipe de Consultants s'est attelée à inventorier tous les documents jugés comme pertinents par rapport à la réalisation du mandat. Il a procédé par la suite à l'extraction des éléments essentiels et nécessaires pouvant contribuer l'analyse des données et à la rédaction du rapport final de la prestation.

A titre non exhaustif, les documents suivants ont été analysés et exploités :

- Les documents de projet (Cadre logique, Plan de suivi et d'évaluation, Plan de mise en œuvre, Dmap du projet)
- Les différents rapports d'activités, les rapports de suivi axés sur les résultats annuels consolidés ainsi que les rapports périodiques fournis par les équipes du projet.
- Les Termes de références des activités
- Les plans de travail annuels (PTA)
- Le Manuel d'intégration des jeunes
- Le Plan UNDAF (2015 – 2020)
- Les documents affiliés aux objectifs de l'initiative GYPI
- Le programme général de l'État (PGE)
- Les documents affiliés aux Objectifs du Développement Durable (ODD)

5.3.3. Collecte de données

Compte tenu de la nature des informations requises par l'évaluation, la collecte de données a été opérée de 3 manières complémentaires :

- Enquête individuel réalisé auprès des jeunes bénéficiaires du projet
- Discussion en focus group dirigées organisées au niveau des autorités locales et groupes de bénéficiaires

- Entretiens auprès des personnes ressources essentiellement des représentants des partenaires et d'autres acteurs clés impliqués dans le projet.

Les enquêtes ont été réalisées par interview directe sur la base du questionnaire et testé en l'occurrence sur le terrain avant son application. Toutefois, afin de minimiser les erreurs d'observation, l'enquête a privilégié l'observation directe au niveau de localités concernées.

Les focus group dirigés ont été organisés pour collecter les avis des bénéficiaires sur différents aspects du projet afin de rassembler au mieux les éléments de réponses aux questions d'évaluation et de fournir des explications aux différents indicateurs du projet. Les thèmes discutés autour des FG concernent essentiellement la situation de la consolidation de la paix dans les localités concernées et l'appréhension des bénéficiaires des impacts du projet (Efficacité, durabilité, leçons apprises). Au total, 6 focus group ont été réalisés au cours de la collecte de données au niveau des 13 localités.

Les entretiens avec les personnes ressources visent à rassembler des informations relatives à la mise en œuvre du projet TANOMAFY – JAP ainsi que les points de vue des partenaires et autorités locales concernant les facteurs explicatifs des changements et leur appréciation de l'efficacité et de la viabilité des approches et dispositifs mis en place. Réalisé par le consultant expert lui-même, les interviews semi-structurées auprès des différentes parties prenantes du projet complèteront les informations issues des documentations.

5.3.4. Plan d'échantillonnage des jeunes, cibles du projet

L'échantillon a été conçu pour être représentatif à la fois des acteurs clés du projet que des bénéficiaires du projet dont le total atteint 1200. Dans ce sens, l'échantillonnage aléatoire simple basée sur la stratification par fokontany a été adopté.

La taille minimum d'échantillon par fokontany est ainsi donnée par la formule ci-après :

$$n = \frac{Z^2 pq}{D^2}$$

ou **n** : Nombre d'échantillons

Za : standart score correspondant à un niveau de confiance donné (Z= 1.96 pour un niveau de confiance de 95%)

p : valeur de la probabilité estimée de l'indicateur clé à mesurer

q : 1-P.

d : degré de précision exigé (erreur standard) c'est-à-dire la taille maximale de l'intervalle de confiance

La taille standard minimale de l'échantillon recommandée produira des valeurs avec un intervalle de confiance de 95% et une marge d'erreur de $\pm 10\%$ en utilisant les paramètres suivants : $p = 50\%$, $d = 10\%$

Pour les 1200 bénéficiaires du projet, la taille standard minimale de l'échantillon recommandée donnera des valeurs avec $N = 145$

- Ces résultats ont ensuite été majorée par une estimation de 10% de non réponses ($145 \times 10\% = 14,5 = 15$)
- La taille minimale est donc 145 jeunes + 15 soit 165 jeunes bénéficiaires issus des 13 localités sur les 41 Fokontany du projet Tanomafy-JAP

- Le minimum représentatif des 13 localités est de (12.69) soit 13 bénéficiaires tirés aléatoirement par localité

Après avoir trouvé la taille minimum des échantillons, ces résultats ont été répartis dans les 13 localités où le projet avait été mis en œuvre. Dans chaque localité, le nombre de Fokontany diffère d'une localité à une autre mais les équipes responsables des enquêtes ont pris en compte de considérer la représentation de chaque Fokontany pour la fiabilité et l'inclusivité des enquêtes.

5.3.5. Phase collecte des données

Une équipe composée de 09 personnes dont 06 enquêteurs et 3 superviseurs (1 superviseur pour chaque binôme d'enquêteur) a procédé à la collecte des données sur le terrain pour la partie enquête individuelle et de focus group.

Au niveau des entretiens avec les parties prenantes, le consultant chef de file a assuré les interviews.

Tableau 2 : récapitulation de la zone de l'enquête et les jeunes bénéficiaires

Entité	Localité	Nombre de bénéficiaire prévu	Nombre de bénéficiaires enquêtés
Fokontany	Manjakaray IIB	13	8
	Andavamamba Ambilanibe	13	11
	Ankasina	13	13
	Anosipatrana atsinanana	13	10
	Anosizato Antsinanana	13	15
	Andohotapenaka I	13	12
	Ilanivato Ampasika	13	9
	Manaritsoa afovoany	13	12
Centre CDA	Andohotapenaka	-	24
Bénéficiaires des formations	Tout Fokontany confondus	-	59
Total			173

Sur les 13 localités répartis pour chaque fokontany, 8 ont répondu aux demandes d'entretiens au niveau des kiosques d'orientation. Les autres bénéficiaires du projet (parmi les 1200) ont été rencontrés individuellement grâce aux contacts inscrit dans la base de données des kiosques ainsi qu'au niveau du centre CDA Andohotapenaka qui ont hébergés des formations octroyées par le projet.

Pour l'entretien des parties prenantes, les principaux responsables des différentes structures ont été l'objet d'interview à savoir :

- Coordonnateur du secrétariat de PBF
- Le responsable du suivi évaluation au niveau du PBF
- Le directeur de l'Entreprenariat et des Emplois des Jeunes au niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports pendant la période de la réalisation du projet

- Le directeur de la promotion du genre au niveau du Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme
- Le responsable de l'outillotèque
- Les japs responsables des kiosques d'orientation
- Un représentant de Madagascar Entreprise Développement (MED)
- Les équipes du projet de l'organisme SAF FJKM (cheffe de projet et responsable du suivi et de l'évaluation)
- Le représentant de l'association Drv (spécialiste en genre)
- Le représentant de l'association Mira aina, (responsable développement des jeunes du projet)
- Responsable plaidoyer du projet

5.4. Limites de l'étude et difficultés rencontrées

La limitation de l'étude peut être regroupée comme suit :

- Disponibilité des bénéficiaires du projet : étant donné que le projet touche à sa fin, les jeunes qui ont participé directement ou indirectement se sont éparpillés dans leurs localités respectifs. Certes, ils sont retournés vers leurs tâches quotidiennes qui a rendu difficile les demandes d'entretiens de ces jeunes. Faute de disponibilités et par peur d'observer un manque à gagner dans leurs travaux, ils ne se sont pas présentés au niveau des kiosques d'orientation pendant le regroupement qui a été organisé.
De plus, leur créneau de temps libre varie selon chacun et il est rare que ces jeunes soient disponibles pour la même date pour un éventuel entretien.
Cette situation a eu des répercussions sur la durée de la collecte (34 jours au lieu de 10 dans la planification validée)
- Subjectivité de l'enquête : les enquêtes ont été réalisées en grande partie par interview directe, ce qui suppose une grande subjectivité au niveau des variables sensibles pour le calcul des indicateurs. Afin de pallier à ce problème, des informations qualitatives ont été rassemblées au cours d'un focus group improvisé avec d'une part les jeunes bénéficiaires et les responsables locaux au niveau des Fokontany ainsi que des représentants de la population riveraine.
- Comparabilité des données : les données qui ont été fournis dans l'étude Baseline ne mentionnait pas les informations concernant des indicateurs du projet (taux d'insécurité au niveau de fokontany) qui a mis quelques difficultés à interpréter les résultats du projet concernant la promotion de la paix.
- Délai de la période d'évaluation : la période de développement et évolution des produits du projet est considérablement trop court pour aboutir à une analyse plus approfondie des indicateurs clés du projet. Une proposition/suggestion de notre part est de mettre un délai plus large en termes de temps alloué aux recherches au niveau des cibles afin de capter et d'apprécier les réels effets et impacts des résultats du projet.
- Pour les facteurs externes plusieurs activités ont été planifiées dans le plan de travail annuel du projet mais pour cause de la pandémie du COVID 19, elles ont été reportée et ont accusé

un retard. Ces retards ont impacté les résultats du projet ainsi que les performances des jeunes bénéficiaires. Mais étant donné que la situation sanitaire à Madagascar s'est améliorée durant la période de l'évaluation finale (plus de confinement, plus de restriction majeure par rapport aux mesures de lutte contre le COVID19), cela n'a pas eu d'impact majeur dans la réalisation de cette évaluation.

6. Analyse du processus d'exécution du projet

6.1. Analyse de la pertinence

La pertinence mesure si les interventions du projet répondent aux attentes et priorités des communautés et des bénéficiaires, conformément aux principes des partenaires/institutions. Et que ces résultats demeurent pertinents même si le contexte évolue.

6.1.1. Projet Jeunes Ambassadeurs de Paix-Tanomafy

Les jeunes sont des vecteurs de changement dans une société, d'où, l'objectif du projet consiste justement à renforcer 1200 jeunes vulnérables issus des 41 Fokontany défavorisés cibles pour qu'ils adoptent des comportements favorisant la consolidation de la paix au sein de leur communauté et éduquent leurs pairs à en faire de même et s'engagent dans des dialogues constructifs avec les autorités pour que leurs besoins soient mieux considérés dans les processus de prises de décision.

Grâce aux sensibilisations effectuées auprès des Fokontany, le projet a permis à certain nombre de jeunes, issus de différents Fokontany d'Antananarivo. L'inclusion sociale a été mise en exergue en ciblant les jeunes femmes et hommes et les personnes handicapées.

Les objectifs envisagés par le projet répondent correctement aux problèmes identifiés et aux besoins réels des jeunes.

Les formations dispensées aux jeunes bénéficiaires sur l'entrepreneuriat, l'employabilité, la culture entrepreneuriale et la compétence de vie ont permis d'élucider leurs visions, de créer leur propre avenir et de changer de comportement dans la vie quotidienne, personnelle et professionnelle. Le manque et la soif du changement a été résolu à travers les formations octroyées et également dans le but de les orienter dans le monde professionnel.

Les Jeunes Ambassadeurs de la Paix sélectionnés sont conscients qu'ils sont responsables de son propre développement et de sa communauté dans le but d'apporter la paix et la sécurité.

6.1.2. Mise en place d'un centre de prêt d'outils

Après les formations, les jeunes ont pu détecter leurs talents et ont les moyens de les appliquer à travers le prêt de matériels à l'outillothèque.

Ce dernier permet aux jeunes issus des quartiers défavorisés d'Antananarivo de louer ou de prêter des matériels afin qu'ils puissent acquérir des expériences professionnelles suivant leurs besoins et leurs attentes.

L'outillothèque a comme objectif de fournir aux jeunes le maximum de support possible afin de les aider et accompagner à parvenir à une situation active et autonome tant sur le plan professionnel que personnel.

La situation des jeunes JAP dans les quartiers défavorisés ne leur permet pas de se procurer des matériels pour réaliser leurs projets.

Cependant, ce centre est disponible aux jeunes ayant pour ambitions de s'évoluer à travers leurs talents dans le but de développer leur marché, les JAP ont eu le privilège d'utiliser les différents matériels de cuisine et de pâtisserie pour gagner leur vie et ont commencé à faire de l'épargne pour octroyer leurs propres matériels.

6.1.3. Mise en place des kiosques d'orientation

Les kiosques sont mis en place dans les localités cibles, c'est-à-dire dans les quartiers là où il y a beaucoup de jeunes. Au début du projet, Le kiosque est un endroit où l'on reçoit les jeunes intéressés par le projet là on les oriente déjà de ce qu'ils veulent faire de leur vie. Il sert d'accueil, de bilan et d'orientation des jeunes qui ont soif de changer leur vie.

A travers une collaboration avec les autorités c'est-à-dire les Fokontany, la majorité des kiosques ont été mise en place dans leurs enceintes pour que les jeunes puissent accéder facilement au kiosque et met en exergue sa visibilité.

Après l'accueil des jeunes, le kiosque est encore actif en ce moment, les JAP ont pris le relais de la gestion des Kiosques

6.1.4. La pertinence du projet par rapport à l'analyse du contexte de consolidation de la paix à Madagascar

Le projet TANOMAFY- JAP englobe une approche participative visant à renforcer les contributions citoyennes des jeunes des quartiers défavorisés tout en appuyant les actions dans la réduction de leur vulnérabilité.

D'ailleurs, l'ensemble des enquêtes et études menées auprès des différents responsables locaux (Chef Fokontany, Andrimaso-pokonolona, Vaomieran'ny filamina (VFL)...) ont mis en lumière l'ampleur de la violence et l'aggravation rapide du phénomène de la dégradation de la paix dans les quartiers défavorisés. Cette montée se manifeste sous des formes diverses dont les plus caractéristiques sont : l'attaque avec port d'armes blanches (couteau, marteau, ...), les atteintes aux biens, le trafic de drogues, le viol sur des mineurs (des deux sexes)

Ces habitants des quartiers pauvres sont les principales victimes de la violence, car ils ne sont pas en mesure de s'offrir des dispositifs et des moyens de protection. Tandis que la multiplication des phénomènes d'autodéfense et de vindicte populaire résultent du manque de confiance de la population envers les institutions policière et judiciaire.

Toutefois, dans ce contexte, il a été constaté que les problèmes de violence et d'insécurité dans ces quartiers défavorisés sont relativement liés à la densité de la population, l'inaccessibilité aux besoins fondamentaux (habitat, emploi, éducation, hygiène et eau).

La cible principale du projet vise les jeunes dépourvus d'occupation principal (qui traînent ou se réunissent en groupe) dans les quartiers défavorisés qui, dans un avenir proche seront tentés à commettre des actes de violences faute de déficit pécuniaire.

Sur son étendue, le projet tend à appréhender les facteurs qui alimentent les conflits dans les zones d'intervention par l'intermédiaire des Jeunes ambassadeurs de paix (JAP) qui sont les témoins et les porte-paroles de la paix au niveau de la communauté. Cela commence par la sensibilisation de

leurs semblables (jeunes) mais aussi la population vivant au niveau de leurs quartiers. Ces ambassadeurs partagent leurs expériences, leurs connaissances ainsi que leurs capacités acquises pendant la mise en œuvre du projet à répandre la paix au niveau de la communauté.

Dans la réalisation des activités du projets, les jeunes ont été emmenés à réaliser des mini projets qui tendent vers la promotion de la consolidation de la paix et cela a fait naître quelques actions entrepris par les jeunes :

- ✓ Distribution de matériels pour lutter contre l'insécurité : Lampadaire, torche, gilet, matraque, bâton, etc.
- ✓ Construction d'infrastructures pour améliorer la sécurité dans les quartiers : portail

Ainsi, les jeunes sont des acteurs clés et des vecteurs potentiels à la résolution ou à l'aggravation de la situation car la majeure partie de la population en général, à Madagascar, est essentiellement composée de jeunes actifs et engagé pour le futur.

Cependant, la mise en œuvre du projet a contribué pleinement à combler les lacunes relatives à la paix dans les quartiers défavorisés à travers l'amélioration de l'accès des jeunes (hommes et femmes) sans emploi formel aux opportunités d'emploi et des renforcements de capacité en termes de développement de compétences personnelles. Ainsi, ils deviendront des modèles d'inspirations pour leurs pairs et seront emmener à les inciter à promouvoir la paix dans leurs localités

Création Dialogue entre jeunes et autorités locales(possède les VFL) et les jeunes ont fait des renforcement des actions des autorités

6.1.5. La pertinence du projet par rapport à la politique internationale et nationale

Conforme au plan national de développement (PND). Le projet vise comme l'État Malgache à améliorer l'accès des jeunes des quartiers défavorisés à leurs droits fondamentaux et recouvrer ainsi leur dignité humaine. Le projet TANOMAFY – JAP appuie le cinquième axe stratégique de la politique générale de l'État (2019 – 2023) qui est l'innovation éducative, capital humain, sport et culture par l'intermédiaire de la formation des jeunes à l'entrepreneuriat qui est lié au référencement des bénéficiaires aux institutions de formation professionnels ainsi qu'aux instruments financier.

Conforme aux priorités nationales. Par rapport au contexte national d'insécurité porteur de menaces sérieuses pour la quiétude sociale dans lequel a eu lieu la mise en œuvre du Projet TANOMAFY - JAP qui est caractérisé par des tensions d'insécurité dans les quartiers défavorisés.

De ce fait, le projet à travers son objectif de renforcer la participation citoyenne des jeunes en contribuant en même temps à réduire leur vulnérabilité s'est révélé être pertinent car en parfaite adéquation pour contribuer à la consolidation de la paix et à l'amélioration de la stabilité sociale et politique dont Madagascar a tant besoin pour bien mettre en œuvre la vision du développement qu'il s'est tracée.

Conforme au plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement UNDAF (2015 – 2019). Le projet s'aligne au premier effet qui prévoit que les populations vulnérables dans les zones d'intervention accèdent aux opportunités de revenus d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable.

Notamment dans le cadre du renforcement des capacités et l'accompagnement des jeunes en termes de compétences personnelles, leurs participations au dialogue et à la prise de décision. Cette approche du projet s'aligne avec les résultats attendus de l'UNDAF.

Par rapport aux Objectifs de Développement Durable. Le projet répond à l'atteinte de plusieurs objectifs de développement durable dont :

- ODD1 : Pas de pauvreté (amélioration de la résilience des jeunes)
- ODD5 : Égalité des genres (promotion de l'égalité du genre)
- ODD8 : Travail décent et croissance économique (développement des compétences personnels des jeunes pour pouvoir produire)
- ODD9 : Innovation et infrastructures (création de produits innovantes et construction d'infrastructures destinés aux jeunes)
- ODD10 : inégalités réduites (en faveur des quartiers défavorisés dans la capitale)
- ODD16 : paix, justice et institutions efficaces (promotion de la consolidation de la paix)
- ODD17 : partenariat pour l'atteinte des objectifs (dialogue et partenariat des jeunes avec les autorités locaux, partenariat dans la mise en œuvre du projet)

Par rapport aux objectifs de l'initiative GYPI (Gender and Youth Promotion Initiative). Le projet a mis en avant la promotion du rôle de la jeunesse pour une paix inclusive à travers leurs participations aux instances et structures de décision. En ce sens, le projet s'aligne avec le volet du GYPI dont les objectifs visent à :

- Appuyer les projets novateurs axés sur l'autonomisation et la participation des jeunes et pouvant créer un effet de catalyseur et produire des résultats pour la consolidation de la paix
- Renforcer la participation des jeunes, filles et garçons, aux initiatives de prévention et de consolidation de la paix déjà en place
- Contribuer à l'apprentissage opérationnel collectif en vue d'intégrer les jeunes dans l'élaboration des programmes grâce à la promotion de la participation des jeunes aux instances et structures de décision.

7. COHERENCE INTERNE ET EXTERNE

Mesure dans laquelle l'intervention des organismes de mise en œuvre est compatible avec les autres interventions dans le pays, d'un secteur ou d'une institution

Complémentarité avec d'autres projets du même secteur

Malgré la qualité innovante et exclusif du projet TANOMAFY – JAP, il présente quelques compatibilités avec d'autres interventions au niveau des zones d'intervention dont :

Le projet **Radio SIFAKA** (PNUD, UNICEF, HCDH, ONG Fondation Hirondelle): ce projet présente un axe thématique similaire au projet TANOMAFY – JAP en tant qu'initiatives de promotion des Jeunes. Les fréquences radio de cette station peuvent être utilisé pour véhiculer des messages en faveur de la consolidation de la paix dont les Jeunes Ambassadeurs auront un espace de dialogue pour :

- D'une part diffuser leurs engagements à travers une large bande d'auditeur et
- D'autre part de sensibiliser les autres jeunes à suivre leurs parcours.

Le projet **OBS MADA** (PNUD, ONG MSIS TATAO) : un observatoire des jeunes citoyens engagés pour une gouvernance plus inclusive, efficace et apaisé qui vise à renforcer « le leadership des

jeunes pour qu'ils deviennent des promoteurs de la paix reconnus par les autorités et crédités de la confiance des communautés ». Ce projet est en complémentarité avec le projet TANOMAFY en termes d'opportunités de renforcement de capacités des jeunes bénéficiaires du projet et une plateforme d'échange entre jeune qui opèrent dans la promotion de la consolidation de la paix

Le projet **FIHARIANA** (Gouvernement malgache) : initié par l'État malgache en 2017

Complémentarité : Accompagnement des jeunes dans le montage des demandes de financements de projets,

8. Analyse de l'efficacité et l'efficience du projet

8.1. Efficience dans la gestion des ressources financières

8.1.1. Taux de décaissement

Le premier décaissement a eu lieu en début janvier 2020 mais les activités n'ont démarré effectivement qu'en fin janvier 2020. Suivant les données des rapports financiers (rapport financier annuel 2021) fournis par le projet, le taux de décaissement global du projet au mois de Décembre 2021 est de 85 %.

Tableau 3 : Évolution du taux de décaissement (2020 – 2021)

Année	Tranche	Décaissement cumulé (\$)	Taux de décaissement cumulé	Réalisation
23/03/2020	1 ère tranche	163 450,10	35%	33%
20/11/2020	2 ème tranche	163 450,10	35%	71%
11/05/2021	3 ème tranche	140 100,09	30%	91 %

Source : Rapport financier annuel 2021

8.1.2. Taux de réalisation

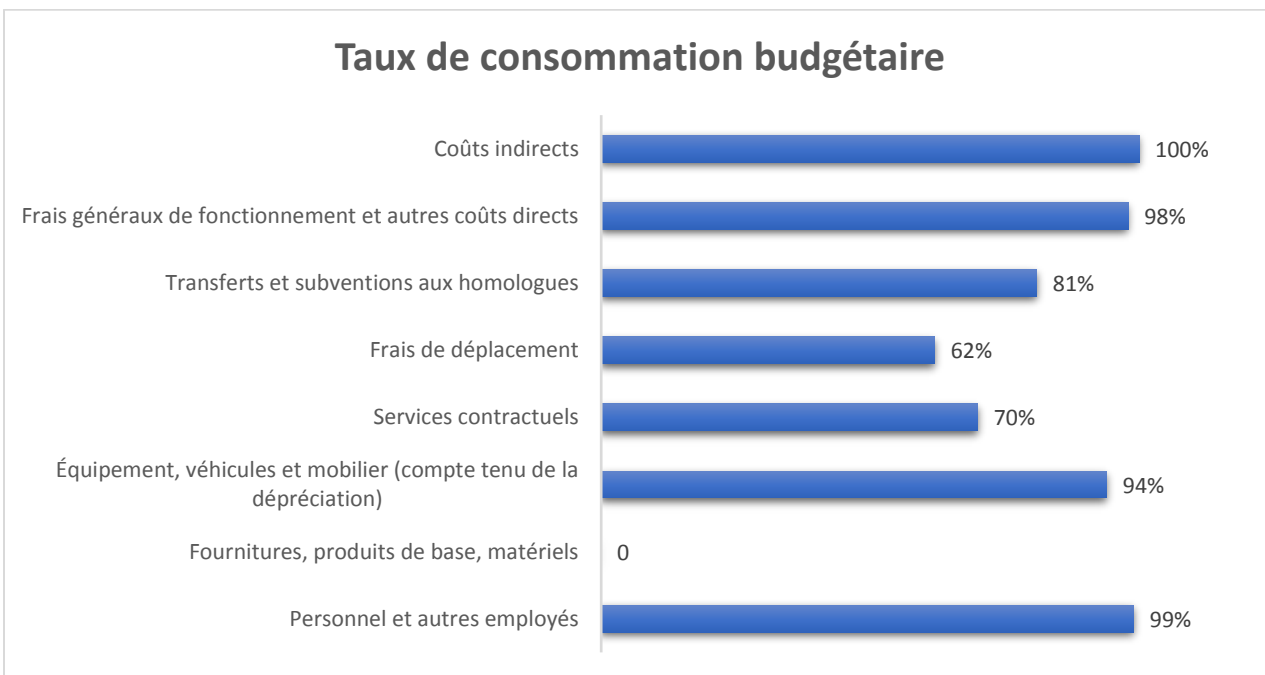
A la fin décembre 2021, le taux de réalisation pour la mise en œuvre des activités a été de 95%. Ce taux est acceptable dans la mesure où la majorité des activités clés du projet ont été réalisées totalement. Les produits du projet issus des activités sont en cours d'évolution et ne permet pour l'instant la définition de la réalisation totale des activités.

Tableau 4 : Situation de la consommation budgétaire par rubrique (2021)

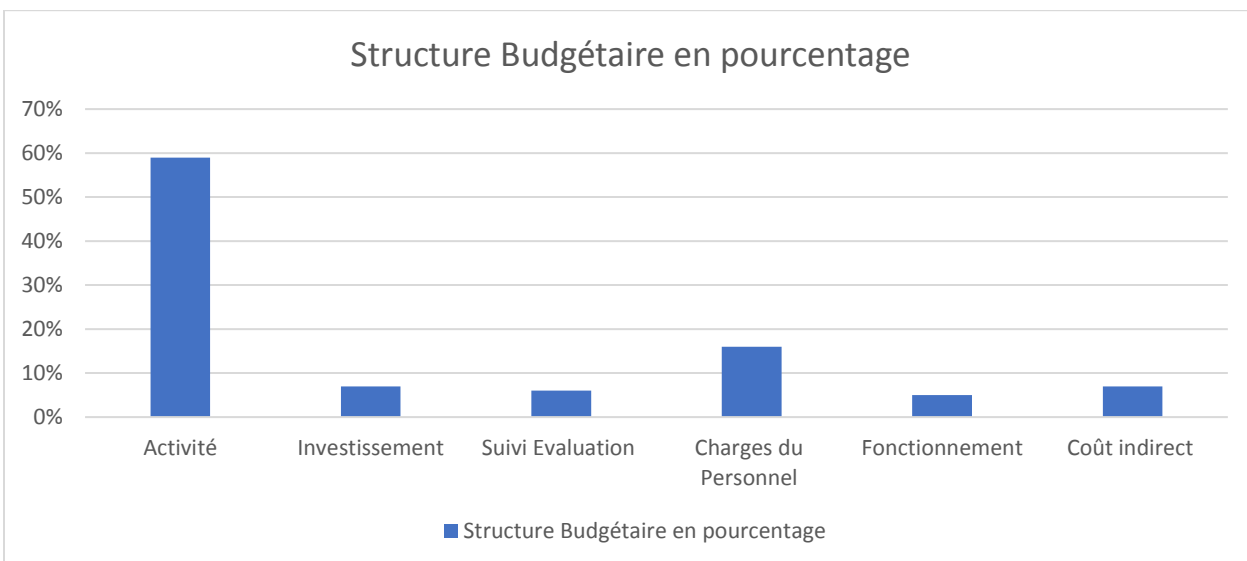
Catégories	Budget initial	Dépenses	Taux de consommation
Personnel et autres employés	74 595	74 409	99 %
Fournitures, produits de base, matériels	-	-	-
Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	33 580	31 648	94 %
Services contractuels	65 008	45 729	70 %
Frais de déplacement	29 846	18 466	62 %
Transferts et subventions aux homologues	198 560	160 670	81 %
Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	34 859	34 061	98 %
Coûts indirects	30 551	30 551	100%

Total	467 000	395 534	85%
-------	---------	---------	-----

Source : Rapport financier annuel 2021



Source : Rapport financier annuel 2021



Source : Rapport financier annuel 2021

Les dépenses en faveur des bénéficiaires (activités R1, R2 et R3, formation et encadrement, salaire du personnel technique) ont pris 59% des ressources comprenant les fonds alloués aux structures membres du consortium chargé d'exécuter leurs missions respectives. Cette proportion est raisonnable. Les dépenses cadrent bien dans les prévisions sans incidence de dépassement budgétaire.

D'une manière générale, sur la base des informations recueillies à la date de l'évaluation, il semble que le projet a globalement fait un usage correct et prudent des ressources financières prévues. Le consortium s'accorde sur le fait que les ressources ont été bien réparties selon les activités en

charge de chaque plateforme. De plus, ils ont utilisé des stratégies et des alternatives plus efficaces pour atteindre les résultats obtenus jusqu'à présent.

9. Résultats

9.1. Analyse de l'efficacité du projet

Les résultats physiques du projet sont illustrés ci-dessous. Les indicateurs physiques de niveau général et détaillé ainsi que l'estimation de la production additionnelle

9.1.1. Résumé des activités réalisées et résultats du projet

Le niveau d'atteinte des activités du projet est de 91% à la fin du projet, qui a été acquis par l'analyse des réalisations de chaque rubrique d'activité dans le plan de travail du projet. La situation des réalisations peut être résumée comme suit suivant les rapports d'activités du projet et le tableau de bord en se référant aux indicateurs de base pour chaque activité.

Le résumé des activités réalisées et les résultats du projet sont représentés par le tableau suivant :

Tableau 5: Résumé des activités réalisées et résultats du projet

Logique d'intervention			Valeurs Cible	Valeur Final	%réali sation	Commentaires	
Résultat 1. Les jeunes vulnérables ont un accès accru aux opportunités de travail	Indicateur 1.1	% jeunes des localités cibles affirmant développer ses compétences à avoir ou à créer un emploi grâce au projet	40% des jeunes sensibilisés (2500 jeunes) dont la moitié sont des femmes	86.7%	100%		
	Indicateur 1.2	Nombre de jeunes hommes et femmes ayant participé aux évènements liés à l'emploi	Au moins 90% des jeunes bénéficiaires du projet ont participé à au moins un évènement	29.16%	100%		
	Indicateur 1.3	Accroissement du revenu mensuel des jeunes bénéficiaires à la fin du projet	Accroissement de 40% du revenu mensuel d'au moins 30% des bénéficiaires à la fin du projet	3%	100%		
	Produit 1.1: Kiosque d'orientation des jeunes						
	A1.1.1	Mise en place des kiosques d'orientation des jeunes	13	13	100%		
	A1.1.3	Opérationnalisation des kiosques d'orientation des jeunes au sein des fokontany (présent en permanence pendant 18 mois dans les quartiers)	Au moins 20 000 jeunes dont 40% sont des femmes	18568	92.9%		
	Produit 1.2. : Pack de formation des jeunes en matière d'employabilité, de culture entrepreneuriale, art des métiers et compétences de vie						
	A1.2.1	Renforcement des capacités des bénéficiaires en terme d'employabilité et compétences de vie	1200	1106	92.16%		
	A1.2.2	Négociation de bourses de formations courtes pour les jeunes bénéficiaires afin qu'ils bénéficient de formations spécialisées	Au moins 80 dont 50% sont des femmes	126	157.5%		
	A1.2.3	Formation des 80 boursiers en culture entrepreneuriale	80 dont 40 femmes et 40 hommes				
	Produit 1.3. Espaces d'échange et de rencontres entre les employeurs et les jeunes						
	A1.3.1	Organisation d'un forum de l'emploi et d'entrepreneuriat dédié aux petits métiers	1	1	100%		
	A1.3.2	Participation à des espaces d'échanges et de rencontre entre les employeurs et les jeunes	Au moins 5	5	100%		
	Produit 1.4. Pack d'accès facilité aux financements adaptés aux jeunes défavorisés						
	A1.4.1	Facilitation de l'accès des jeunes à des possibilités de financement	Tous les jeunes bénéficiaires du projet et qui souhaitent monter un dossier de financement sont accompagnés par l'équipe du projet	N/D			
	A1.4.2	Création de groupe VSLA	Au moins 42 nouveaux groupes VLSA formés (13 localités+ outillothèque)	13	30.95%		
	A1.4.3	Plaidoyer auprès des institutions de microfinance pour faciliter davantage l'accès des jeunes à des moyens de financement	1	1	100%	1 Atelier	
A1.4.4	Mise en place de l'outillothèque	1	1	100%			

	A1.4.5	Opérationnalisation de l'outilliothèque	Au moins 250 jeunes sont inscrits et ont des activités au sein de l'outilliothèque	412	164%	412 Inscrits sur les 1009 visiteurs qui sont passés.	
Résultat 2 : Les jeunes vulnérables deviennent des ambassadeurs de paix promoteurs	Indicateur 2.1	Nombre des jeunes issus des localités d'interventions qui ont des meilleures connaissances en consolidation de la paix	80	33%			
	Indicateur 2.2	Populations touchées par la campagne	70% de la population des localités cibles et 20% de la population d'Antananarivo	1800			
	Indicateur 2.3	Niveau de satisfaction de la population par rapport aux biens et services issus des micro-subventions	1 document diffusé	62%			
	Indicateur 2.4	Niveau de perception de l'insécurité par la population	Au moins 50% des jeunes se sentent en sécurité	51%			
	Produit 2.1. Pool d'ambassadeurs de paix pour les quartiers défavorisés						
	A2.1.1	Identifier les membres du pool d'ambassadeur de paix	Au moins 80 dont 50% sont des jeunes femmes	126	157%	60% Jeunes femmes	
	A2.1.2	Former le pool d'ambassadeur	Au moins 1	1	100%		
	A2.1.3	Opérationnaliser le pool d'ambassadeurs de la paix	80 jeunes	126	157%	Cet écart témoigne l'engagement et la motivation des jeunes	
	Produit 2.2. Campagne de promotion des droits humains et de cohésion sociale dans les fokontany d'intervention par les ambassadeurs de la paix						
	A2.2.1	Élaborer une stratégie de promotion des droits humains et de cohésion sociale	30	30	100%	30 OSCs participants	
	A2.2.2	Mettre en œuvre une campagne de promotion des droits humains et de cohésion sociale	8000				
	Produit 2.3. Microprojets contribuant à l'amélioration de la sécurité dans les fokontany d'intervention						
	A2.3.1	Organiser des dialogues communautaires conduits par les ambassadeurs de paix sur la prévention de l'insécurité dans les fokontany d'intervention	Au moins 1 dialogue effectué pour chacun des groupes suivants : personnes en situation d'handicap, jeunes femmes, autorités locales, OCS locales, jeunes hommes, quartiers mobiles	5	500%		
A2.3.2	Appuyer techniquement et financièrement la mise en œuvre des solutions identifiées lors des dialogues (améliorations infrastructures, travaux d'assainissement, appuis à la pérennisation des dispositifs communautaires de lutte contre l'insécurité)	Au moins 2 micro-subventions seront attribués par localité	26	100%	2 par localités (13 localités)		
Résultat 3 : Les parties prenantes (gouvernement, OSC, privés, autorités	Indicateur 3.1	Nombre d'organisations et d'institutions intégrant les jeunes vulnérables dans les processus de décision	Tous les fokontany des 13 localités	13	31,70%	Les jeunes sont participent uniquement au niveau des Fokontany où les kiosques sont installés (des 13 localités)	
	Indicateur 3.1	Nombre de jeunes ambassadeurs ayant participé dans des espaces de dialogues	La convention d'intégration des jeunes dans le processus de	13	N/D	1 représentant par localités pendant les ateliers	

locales, communauté s) s'engagent pour une meilleure implication des jeunes vulnérables dans les			décision est signé par au moins un ministère			
	Produit 3.1. Renforcement de capacité des parties prenantes pour une meilleure participation des jeunes défavorisés dans la gouvernance à tous les niveaux					
	A3.1.1	Renforcer les capacités des OSCs et autorités à tous les niveaux en matière d'intégration des jeunes défavorisés dans les processus de décision	Au moins 30 responsables d'OSCs (dont 50% dirigés par des femmes) et 20 représentants d'autorités formés	20	66.6%	
	A3.1.2	Formation des OSCs et des autorités locales en matière d'intégration des jeunes vulnérables dans les processus de décision	La convention d'intégration des jeunes dans le processus de décision est signée par au moins un ministère	2	200%	2 ministères ont signé la convention (Ministère de tutelles)
	Produit 3.2. : Espaces de dialogues entre les ambassadeurs de paix et les autorités et les OSCs leurs permettant d'exprimer leurs besoins spécifiques et les limites de possibilités des réponses par les autorités					
	A3.2.1	Organisation de séances de dialogues avec des OSCs thématiques et les jeunes ambassadeurs	8	1	12.5%	Atelier d'échange-débat multi acteur (Colloque)
	A3.2.2	Organisation de séances de dialogues avec les autorités au niveau communautaire et local (chefs fokontany, leaders communautaires)	5	1	20%	
	A3.2.3	Organisation de séances de dialogues avec les autorités au niveau communal (les conseillers communaux et les staffs des communes, le Conseil communal de la Jeunesse)	3	1	33.3%	
	A3.2.4	Organisation de séances de dialogues avec les forces de sécurité	2	1	50%	
	A3.2.5	Organisation de séances de dialogues au niveau national (a les planificateurs des ministères sectoriels, l'AN / Parlement des jeunes)	2	1	50%	
	A3.2.6	Organisation de séances de dialogues entre les jeunes ambassadrices et des leaders économiques et politiques féminins	2	0	0%	Rapport d'activités non fournis
	A3.2.7	Organisation de séances de dialogues avec les médias	1	1	100%	Atelier d'échange-débat multi acteur (colloque)
	Produit 3.3. Stratégie d'intégration pérenne des jeunes défavorisés dans les processus de décision					
	A3.3.1	Élaboration de la stratégie	1	1		
	A3.3.2	Plaidoyer pour l'adoption de la stratégie par les autorités à tous les niveaux	75%	50%		Sur les 30
A3.3.3	Dissémination de la stratégie et engagement des autorités	1	1			

9.1.2. Bilan de l'atteinte des objectifs fixés par résultats attendus

Ce chapitre vise à démontrer dans quelle mesure les objectifs pour chaque résultat attendu, ont été atteints en termes aussi bien que qualitatifs que quantitatifs. Pour chaque résultat, une analyse de l'évolution des indicateurs spécifiques sera effectuée.

Résultat attendu 1 (R1) : Les jeunes vulnérables ont un accès accru aux opportunités de travail

Produit 1.1. Kiosque d'orientation des jeunes

Activités A.1.1. Mise en place des kiosques d'orientation des jeunes

La mise en place des kiosques d'orientation a permis au projet de nouer des relations avec leurs cibles qui sont les jeunes des quartiers défavorisés. L'emplacement de ces infrastructures ont été stratégique et qui répondent à 2 objectifs du projet qui est à la fois l'accueil et l'orientation des jeunes au niveau des localités et aussi de favoriser le dialogue entre les jeunes et les responsables locaux.

Dans ce cadre, l'emplacement au niveau des bureaux du Fokontany des kiosques d'orientations se révèle être pertinent.

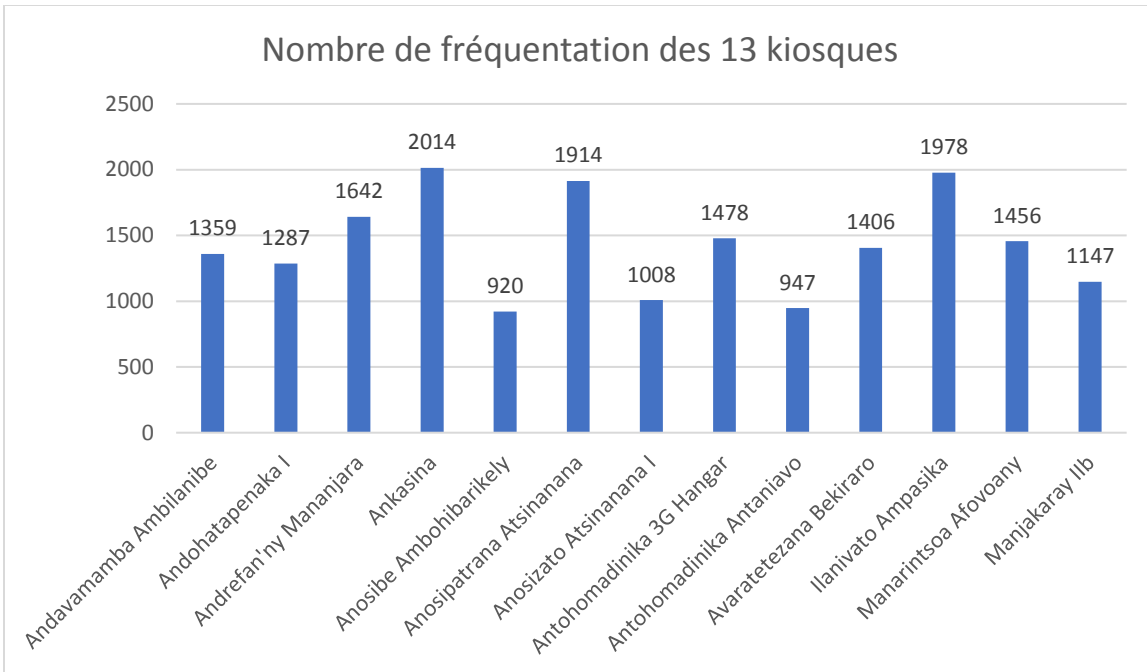
Le projet a prévu de mettre en place 13 kiosques pour les 13 localités qui regroupent les 41 Fokontany et ces fokontany environnants rejoignent le centre du kiosque. De ce fait, les 13 Kiosques ont été érigés et toujours opérationnels.

Conclusion : la mise en place de cette plateforme au niveau local et près des jeunes est pertinente car il y a un sentiment d'appartenance des produits du projet envers les jeunes et c'est dans cette optique que le projet tend à faire durer ces produits. Le bon déroulement effectif des activités des kiosques et son opérationnalisation actuellement (13 sur les 13 mis en place) est un constat sur la réussite de ce produit.

Activités 1.1.3 : Opérationnalisation des kiosques d'orientation des jeunes au sein des fokontany (présent en permanence pendant 18 mois dans les quartiers)

Le nombre de fréquentation de ces kiosques varie selon les localités qui ont été observés. Il est représenté par la figure suivante :

Figure 1: Nombre de fréquentation des kiosques d'orientation



Le projet avait prévu de cibler 20 000 jeunes pour fréquenter les kiosques. À l'heure actuel, 18 566 jeunes ont été sensibiliser à l'utilisation de cette plateforme et aux activités du projet.

Ces résultats, ne sont pas assez satisfaisant même s'ils reflètent les différentes actions de sensibilisation de masse, en groupe, au niveau des médias (plateau matinale, émission radio), dispatch affiches et flyers.

On observe un taux de fréquentation varié sur les 13 kiosques qui se reflète sur le nombre de population dans chaque fokontany concernés d'une part et le désintéressement des jeunes dans les quartiers avec un taux de fréquentation bas. Lors de nos enquêtes auprès des responsables des kiosques les raisons qui freinent la venue des jeunes reste principalement l'incompréhension des activités des kiosques que les potentiels bénéficiaires confondent avec un centre de recrutement pour un travail stable.

Produit 1.2 : Pack de formation des jeunes en matière d'employabilité, de culture entrepreneuriale, arts des métiers et compétences de vie

A1.2.1. Renforcement des capacités des bénéficiaires en termes d'employabilité et compétences de vie

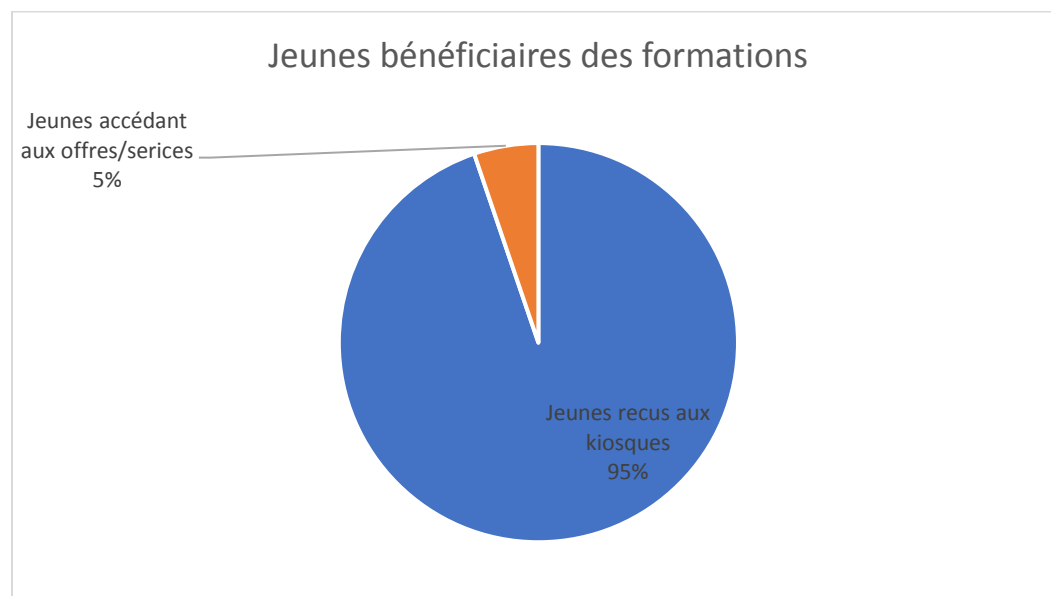
Selon le processus de l'évolution du projet, les jeunes qui ont été accueillis au niveau de kiosques d'orientation ont été conviés à participer à des séances de formations dans diverses thématiques dont l'employabilité, la culture entrepreneuriale, les arts des métiers et la compétence de vie.

Les Agent d'ABO ont reçu les jeunes au niveau des kiosques et procèdent au triage, de sélection et de classement selon les critères établis préalablement. Ces critères classe les jeunes selon leurs

aptitudes de base et les orientent vers les options de formations disponibles. Cela se catégorise soit en matière d'employabilité (jeunes qui sont voués à travailler pour un tiers) soit en matière d'entrepreneuriat (jeunes voués à entreprendre, de développer leur propre affaires).

Les jeunes qui se sont présentés aux kiosques n'ont pas été obligatoirement admis à accéder aux offres et services proposés par le projet qui se reflète par un taux de déperdition très élevé (95%) des potentiels bénéficiaires. Sur les 18 566 jeunes reçus, seuls 1 022 ont accédés aux offres de formation. Cette proportion est représentée par la figure suivante :

Figure 2 : Jeunes bénéficiaires des formations



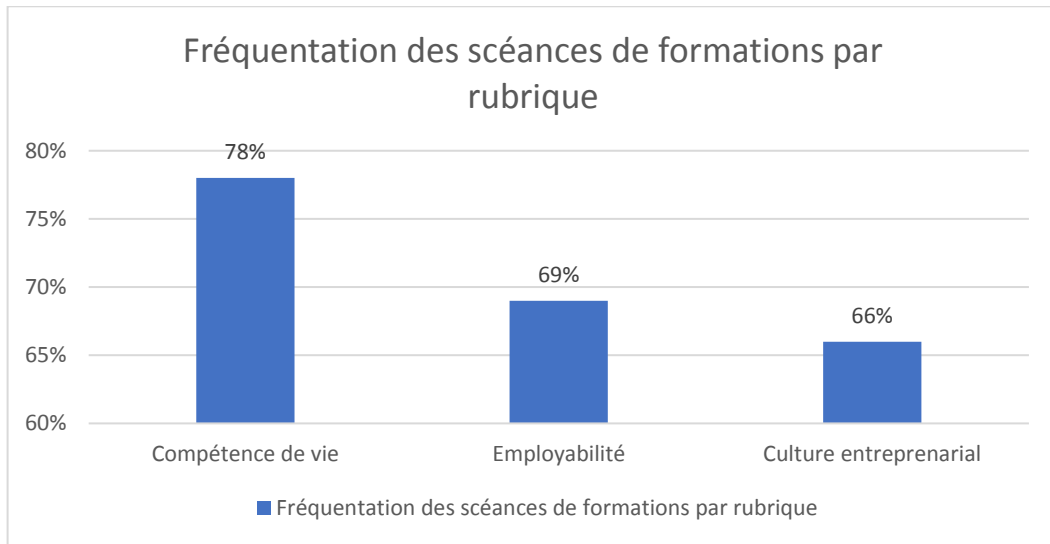
Source : rapport d'activités des kiosques d'orientation

Comme ces sélections ont été basés sur des critères qui reflètent la vulnérabilité des jeunes (handicap, éducation, travail...), les jeunes qui ne correspondent pas font la majeure partie de ceux qui ont été recalés.

Ces résultats résultent du triage des jeunes qui sans pour autant être un aboutissement favorable puisque le projet prévoyait atteindre 1200 jeunes pour accéder aux packs de formation alors que 1022 ont été effectifs soit une atteinte de 86 %.

Comme le projet a offert un éventail de formation classé par thématiques, aucune information n'ont été distingué qui mentionnait l'obligation de bénéficier de chaque rubrique pour un jeune. Ce qui résulte de la diversité de la fréquentation de chaque thématique. Cette fréquentation est représentée par la figure suivante :

Figure 3: Taux de fréquentation des séances de formation



Source : rapport de formation (1 à 9 -ème vague)

Ces formations se sont déroulées en 10 vagues et chaque série incluait les 3 rubriques mentionnés ci-dessus. La séquence n'étant pas intraversable, les nouveaux jeunes bénéficiaires reçoivent tout d'abord le pack compétence de vie (connaissance de soi...) pour enchaîner avec l'employabilité (réponse à des offres d'emploi, construction de CV, lettre de motivation etc.) et pour finir avec le pack culture entrepreneurial qui est une formation basique sur les différentes méthodes de gestion financière et de recherche de débouchés.

Au début du projet, les bénéficiaires se sont bousculés pour accéder aux activités du projet qui explique la fréquentation élevée des séances qui touche la rubrique compétence de vie avec un taux de fréquentation de 78%. Certes, les thèmes abordés dans cette rubrique sont d'ordres généralisés dont la compréhension reste accessible. Selon les jeunes qui ont assistés, ils sont satisfaits des contenus des curricula de formation, les instructions étaient faciles à comprendre et les instructeurs étaient sympathique (73% des jeunes ont répondu satisfait sur ce thématique). Ils ont bénéficié de nouveau bagage intellectuel et la globalité des contenus du pack compétence de vie qui ont été dispensés sont bien acquis et compris par les jeunes. Ceci se reflète par leurs réponses qui sont positifs et précis sur le sujet.

La courbe de fréquentation des packs de formation tend vers un décroissement progressif au niveau de la thématique de l'employabilité qui est sans doute un exercice technique qui nécessite l'exploitation d'une compétence particulière. L'employabilité qui apprend aux jeunes les méthodes de réponse à des offres d'emploi, des formes d'entretiens d'embauche et la constitution de leurs dossiers d'embauche intéresse une grande partie des jeunes (81% des jeunes ont été intéressés par cette rubrique et souhaitent sa continuité) mais les exercices d'apprentissage des contenus restent un obstacle pour les jeunes qui ont du mal à valider la thématique. Les facteurs concernant le niveau d'éducation des jeunes étant la principale cause du taux de déperdition élevé (34%)

A1.2.2 : Négociation de bourses de formations courtes pour les jeunes bénéficiaires afin qu'ils bénéficient de formations spécialisées

Un annuaire des centres de formation professionnelle a été élaboré à cet effet qui regroupe les établissements qui peuvent accueillir les jeunes et qui peuvent nouer des collaborations à des bourses pour accéder à leurs services avec des prix négociés ou totalement exemptés.

Sur les 80 bourses prévu, 106 ont été accordées et ces résultats sont affectés par un dépassement de 32% des objectifs fixés par le projet. Cela découle du fait que les jeunes sont très bien intéressés par l'acquisition de récompenses attribués à leurs égards qui se manifeste par le nombre élevé de participant pendant les premiers jours de formation et un taux de déperdition considérable lors de la suite du processus.

Ces bourses qui sont destinés aux jeunes ambassadeurs de paix arrivent à la fin du processus et les résultats reflètent la motivation et l'engagement des jeunes à devenir des acteurs de consolidation de la paix et ainsi d'avoir une meilleure couverture de la zone d'intervention pour avoir des impacts au sein de la communauté dans les actions menées.

Produit 1.3 : Espaces d'échange et de rencontres entre les employeurs et les jeunes

A1.3.1 Organisation d'un forum de l'emploi et d'entrepreneuriat dédié aux petits métiers

Pour que les jeunes aient un accès aux opportunités d'emplois et développent d'avantage leur curiosité pour la création de petites entreprises, le projet Tanomafy a organisé un forum qui était prévu pour la date du 28 octobre 2021 au sein du METFP Complexe scolaire Ampefiloha mais qui s'est enfin déroulé le 02 au 04 décembre 2021 au petit palais du complexe palais des sports.

D'après les documents du projet qui ont été consultés, le report de la date a été conditionné par différents facteurs interne et externes au projet qui, par la force des choses a été réalisé à 1 mois avant la fin du projet. Les facteurs internes sont originellement d'ordre organisationnel. Une lacune a été constaté dans la préparation de l'évènement notamment dans la communication entre les organismes organisateurs.

Il a été constaté que différents changements de staff et personnels de l'administration a eu lieu et la passation entre les anciens personnels et les nouveaux ont eu des répercussions dans l'organisation faute d'absence dans les réunions pour l'organisation de l'évènement.

Pour les facteurs externes, cette activité a été planifié dans le plan de travail annuel du projet à partir du mois de Février 2021 et devrait être mis en œuvre en Juin 2021 mais pour cause de la pandémie du COVID 19, elle a été reportée au mois d'octobre 2021 et n'a pu être mis en œuvre qu'au mois de décembre 2021.

Le report continuel de l'évènement a influencé les résultats de cette activité notamment dans le nombre de jeunes prévus et accueillis.

L'objectif global du forum était de contribuer à faciliter la transition de 3 000 jeunes hommes et jeunes femmes vulnérables vers la vie active. Mais finalement la moitié de ces chiffres ont été atteint (1649 jeunes) durant les 3 jours successifs.

Tableau 6: répartition des visiteurs du forum Ketrika sy Kandra

Journée	Nombre d'homme		Nombre de femme		Total	
	PSH	NON PSH	PSH	NON PSH	PSH	NON PSH
Jeuudi 02 Décembre	2	178	3	221	5	399
Vendredi 03 Décembre	4	327	7	347	11	674
Samedi 04 Décembre	2	289	3	317	5	576
Total	8	794	13	885	21	1649

Source : Rapport d'activité Forum Ketrika sy Kandra

D'après ce tableau, le nombre de femme est supérieur par rapport au nombre d'homme présent ce jour. Une piste de réflexion peut être menée sur l'intéressement des femmes sur la thématique des métiers et de l'emploi par rapport aux hommes. Les activités qui se sont déroulées lors de cet événement sont basées sur la découverte, le développement des compétences et de soi (Atelier métier, confiance en soi, test d'orientation) qui ont tant bien intéressé les jeunes et il a été remarqué que ces échanges ont été une découverte pour les jeunes issus des quartiers défavorisés. (73% des jeunes ont répondu satisfait par les activités du Forum Ketrika sy Kandra)

Le ciblage du public pour assister à cet événement a été satisfaisant dans la communication car la majorité des jeunes qui ont assisté à l'événement sont issus des zones d'intervention du projet et ils ont affirmés (49% des jeunes enquêtés) que leurs présences ont été facilitées tant qu'ils se sont sentis à l'aise et entourés de leurs camarades.

Sur les 1200 Tickets octroyés pour les jeunes bénéficiaires du projet, 300 ont été présents lors du forum dont les causes de cette absence ont été basées sur l'indisponibilité des jeunes avec leurs gagne-pain quotidien. Il a été remarqué que l'événement a attiré plus de monde le samedi (576) par rapport aux autres jours qui explique la disponibilité des jeunes en Week end.

Pour les jeunes bénéficiaires du projet qui ont participé, la rencontre et la discussion directe avec les centres de formation et des entreprises a été le plus intéressant lors de ce forum car grâce à cet événement, un rapprochement a été facilité avec ces entités et de plus, ils ont été regroupés dans un même endroit.

La gratuité de l'événement a été maintes fois complimentée par les jeunes issus des quartiers défavorisés et qui leur a été bénéfique pour l'acquisition et la découverte de nouveaux horizons.

Produit 1.4. Pack d'accès facilité aux financements adaptés aux jeunes défavorisés

Le projet a tenu à communiquer et partager au niveau des kiosques d'orientation les différentes offres adaptées aux jeunes en termes d'accès facilité aux financements. Ces offres sont

A1.4.1. Facilitation de l'accès des jeunes à des possibilités de financement

Des tableaux d'affichage ont été mis en place auprès des kiosques afin d'informer les jeunes sur la disponibilité des offres et des opportunités qu'ils peuvent s'offrir. Cela a été atteint pour les 13 kiosques (100% de réalisation) et toujours opérationnels lors de notre visite auprès des 13 localités.

Parmi les rôles des Techniciens Formateurs et Accompagnateurs (TFA) au niveau des kiosques d'orientation est axé sur la prise en main des dossiers des jeunes qui leur sont soumis et offrent un

service d'orientation, de conseil et d'accompagnement du dossier des jeunes jusqu'au niveau de l'accord de financement de leurs projets. Lorsque le triage est achevé, les jeunes qui sont orientés vers l'entrepreneuriat peuvent accéder à ce service d'accompagnement.

Lors de nos investigations, les jeunes TFA ont affirmés qu'ils ont reçu des formations sur l'accompagnement et l'orientation des jeunes dans leurs projets mais leurs acquis se limitent à des domaines communs et généralisés (activités liées à la vente de produits, activités liées aux petits métiers dont la boiserie, ouvrage métallique, couture, etc.)

Lors de la rencontre d'un domaine qui sortent de leurs compétences, les jeunes TFA ont des difficultés dans l'accompagnement du dossier des jeunes car les arguments à insérer, qui sont rédigés conjointement avec les jeunes.

Les causes du refus des dossier de financement n'ont pas pu être collectés lors de nos investigation mais il serait intéressant de connaître ces données pour améliorer les services des kiosques.

A1.4.2. Création de groupes VSLA

Une approche pour pallier aux lacunes de financement du projet des jeunes est la mise en place d'un groupe d'épargne et de crédit. Le VSLA (Village Saving and Loans Association) contribue indirectement aux objectifs du projet dans un sens où les jeunes peuvent créer à partir de leurs faibles moyen financier un capital pour débiter un projet qu'ils ont conçu et ce système peut éventuellement substituer aux différentes institutions financières mais à une faible échelle.

13 groupes de VSLA ont été mis en place pendant le projet TANOMAFY ils sont à 100% opérationnels pour les 13 localités et 2/13 (15%) ont réussis à boucler un cycle et souhaite continuer. Les 11 groupes restants sont encore en cours de terminer le cycle mais parmi ces 11 groupes, 3 ont indiqués qu'ils ont des difficultés à boucler le cycle pour cause de faille dans le remboursement des crédits que les membres ont engagés. Cela menacerait la dissolution du groupe si les membres ne s'acquittent pas de leurs dettes.

Les indicateurs du projet ont pour cibles de créer au moins 42 Groupes de VSLA sur les 13 Localités (avec l'outilliothèque). Certes, le projet visait à créer un groupe pour les 41 Fokontany du projet mais les résultats escomptés n'ont pas permis à atteindre ces objectifs et ont regroupé les groupes au niveau des kiosque (13 localités).

13 sur 42 ont été mis en place soit une réalisation effective de 30%

La sécurité des valises/coffres de VSLA a été la principale cause de ce revirement qui ont été centralisé et sécurisé au niveau des kiosques. En termes de paix et de sécurité, la perception de la sécurité n'est pas encore en bon termes si l'on se fie sur les résultats du groupe de VSLA qui n'arrivent pas à être opérationnel au niveau de chaque Fokontany.

A1.4.3. Plaidoyer auprès des institutions de microfinance pour faciliter d'avantage l'accès des jeunes à des moyens de financement

Cette identification fait référence à la conception d'un pack d'accès facilité aux financements adaptés pour les jeunes défavorisés. Les financements ciblés sont très variés, ils peuvent provenir d'institutions financières spécialisées dans le financement des microprojets personnels ou de

centres sociaux et associations publics et privés octroyant des subventions aux entrepreneurs individuels. Que ce soit l'un ou l'autre, ou d'autres opportunités de financement légales rencontrées durant la période du projet, l'Action procédera au référencement des jeunes bénéficiaires selon leurs besoins dans la création de leur business aux offres de financement adaptées.

Le projet TANOMAFY vise à mettre une interface entre les jeunes et les institutions financières. Étant donné que les jeunes sont issus des quartiers défavorisés, et en tant que vulnérables, ils ne possèdent guère au début de leurs projet une source financière bien définie. Selon les jeunes que nous avons rencontrés, ils ont tous sans équivoque affirmé qu'ils ne possèdent aucun fond de départ pour quelconque projet. Certes, les jeunes ont des aspirations et des souhaits pour réaliser un projet, mais les moyens financiers sont les premiers obstacles qui les empêchent à le réaliser.

Dans sa conception cet activité du projet vise ainsi à l'identification de plusieurs institutions qui peuvent nouer des relations en vue de supporter des projets que les jeunes ont conçu. Les résultats des prospectus ont été satisfaisants car chaque institution avait été représenté lors de l'atelier : Banque, micro finances, etc.

D'autres institutions ont été consultées et qui ont participé à l'organisation de l'atelier dont : l'UNCDF (United Nation Capital Development Fund), CNFI (coordination de la finance inclusive)

Ces 2 plateformes ont fourni les contacts nécessaires pour l'identification des institutions financières adapté aux jeunes.

Cependant, aucun système de suivi n'a été initié pour la concrétisation des accords de financement octroyé par les jeunes de la part des institutions financières. Il a été juste mentionné dans le rapport de l'atelier d'identification des offres adaptés pour les jeunes que la liste des institutions financières est disponible auprès des kiosques d'orientation.

Néanmoins, une institution de microfinance a été effectif dans l'octroi de financement pour les jeunes après un concours organisé de leur part. Il s'agit de l'agence OTIV qui a financé 12 jeunes bénéficiaires du projet à travers un projet pilote de financement des jeunes en matière d'entrepreneuriat.

A1.4.4. Mise en place de l'outillothèque

La mise en place d'un centre regroupant plusieurs activités ouvertes pour les Jeunes a été réalisé pendant le projet TANOMAFY. Il s'agit initialement d'un centre de prêt d'outils usuels pour la réalisation des activités génératrice de revenu des bénéficiaires du projet. Le concept étant de mettre à la disposition des jeunes des outils qui correspondent à leurs activités :

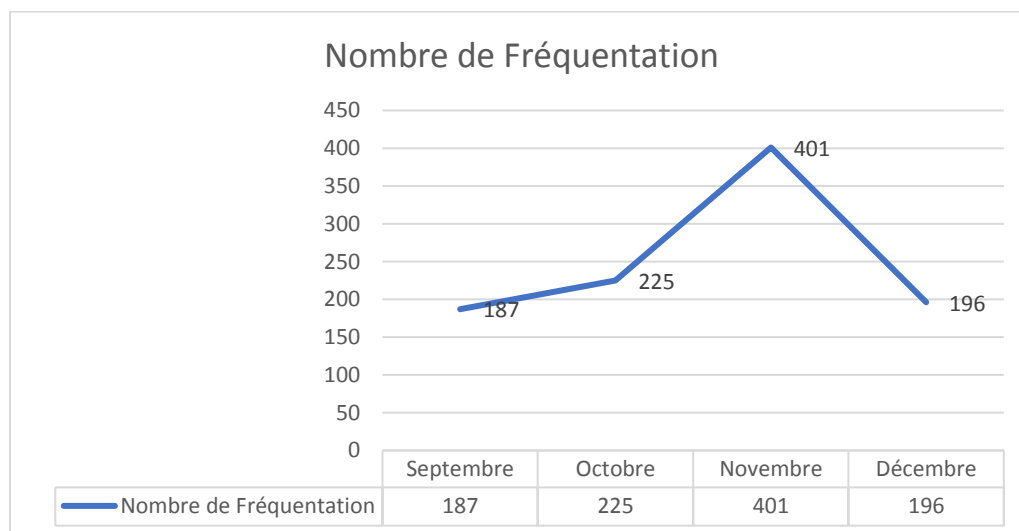
- Couture : Machine surjeteuse, Machine industrielle, Table de coupe, Kit couture
- Tissage : Métier à tisser traditionnel, Grand métier
- Pâtisserie : Four électrique, Batteuses, Réfrigérateur
- Cuisine : Réchaud à gaz, Plaque électrique, Mixeur mélangeur, Rice cooker, Couvert complet, Kit de cuisine

Moyennant une participation aux frais du centre, les jeunes peuvent emmener leurs intrants, de les transformer au niveau du centre (ils s'occupent des tâches nécessaires en utilisant les outils disponibles au centre) et d'en sortir des produits finis.

Ces activités sont basiques par rapport aux activités des jeunes bénéficiaires et ne couvrent pas les besoins des jeunes en termes de manque de matériels adéquat pour leurs activités. L'on peut remarquer l'absence de matériels pour l'ouvrage bois et métallique, la mécanique, etc. qui sont des activités nécessitant d'outils et de matériels pour pouvoir être mis en œuvre et qui sont les activités majoritairement exécutés par les jeunes hommes.

Le centre a ouvert ses portes le 31 août 2021 mais il a été officiellement nommé I-tafa (Ivotoerana TAnora sy FAmpitaovana) en Juillet 2021. Dans le plan de mise en œuvre du projet, cette ouverture accuse un retard de 6 mois et qui n'a été opérationnel que 4 mois avant la fin du projet. Néanmoins, ce produit du projet Tanomafy continue à être opérationnel dont les activités qui ont été mis en place sont toujours disponibles pour les jeunes.

Le plan de communication du centre a été effectif et atteint ses cibles (les jeunes bénéficiaires du projet) car d'après les résultats de nos investigations, la majorité des bénéficiaires du projet (85%) connaissent l'existence de l'I-TAFA mais uniquement 11% des jeunes enquêtés ont utilisés les services du centre. Cela témoigne du faible taux de fréquentation du centre par les jeunes qui est illustré par la figure suivante :



Les activités clés qui se sont déroulés pendant ces 4 mois d'ouverture sont majoritairement composé de réunion et d'activités de regroupement des JAP qui occupe la grande partie des visiteurs du centre. Le démarrage du service de restauration au mois de novembre explique l'augmentation du nombre de fréquentation qui ont accueilli diverses personnalités. Le nombre de jeunes inscrits et ont des activités au sein de l'outillothèque s'élève à 412 sur les 1009 visiteurs du centre.

L'on remarque une recrudescence du courbe au mois de décembre même si l'ouverture des activités de multiservices (connexion web) grâce au projet d'inclusion numérique pour les jeunes pour

l'utilisation du réseau web a été initié. Cette activité du projet n'a cependant pas été l'objet d'une communication adapté.

L'emplacement du centre à l'externe de la zone d'intervention du projet est considéré comme étant inadapté pour les attentes et les objectifs du projet ainsi que des bénéficiaires. L'éloignement avec les quartiers de base des bénéficiaires du centre augmentera les contraintes envers son fonctionnement pour les jeunes. Notamment pour le côté pratique des activités des jeunes en sachant qu'ils vont encore parcourir un long trajet pour pouvoir emmener leurs ouvrages et augmenter leurs dépenses dans les coûts de production.

Les légataires du centre n'ont pas encore été définis à la fin du projet mais selon les responsables du projet, il revient au consortium de décider du futur du centre.

Conclusion du Resultat 1 :

Globalement, la fréquentation des kiosques n'est pas satisfaisante car elle n'a pas réussi à atteindre les objectifs fixés (18566 sur les 20000 fixés) mais ces résultats ne sont pas pour autant médiocres si on considère les facteurs externes qui ont freiné la venue massive des jeunes pendant la pandémie du COVID 19 où les kiosques étaient fermés pour l'occasion. Comme étant une plateforme qui est localisé au niveau du bureau du fokontany, son statut est un peu fragile vu les différents processus de continuité de l'État et des différentes passations de pouvoir.

Les jeunes sont séduits par des récompenses et les bourses que le projet leurs avaient été octroyés les ont motivés dans leurs actions même si les principes initiaux du projet se basait sur le volontariat, l'engagement de bénéficiaires dans la consolidation de la paix est palpable au sein de la communauté.

- Les opportunités que ce soit à court ou à long termes qui leurs sont accessibles sont suggérer à les capitaliser dans les kiosques et la communication devrait être amélioré
- Les annuaires de formations peuvent être affichés au niveau des kiosques pour des informations

La date prévue pour la tenue du forum a été certes déjà retardée mais son report a encore plus qu'affecter les résultats du Projet. À 1 mois de la fin du projet, la tenue de cet évènement ne permet pas d'apprécier les impacts de cette activité.

L'évènement avait prévu 3000 jeunes accueillis mais n'a réussi à atteindre que 1649. Ces résultats reflètent la faiblesse de la communication pour l'évènement malgré sa gratuité qui devrait être un avantage considérable pour atteindre l'objectif.

L'emplacement de l'outillothèque est inadapté pour les jeunes qui est un frein pour sa fréquentation et les activités du centre ne sont pas adaptées aux besoins et attentes des jeunes dans différents métiers et ne couvrent que 3 catégories de métiers (couture, tissage, art culinaire). D'autres métiers ne sont pas concernés par les activités du centre.

La connaissance des jeunes de l'I-tafa est un atout pour le projet Tanomafy mais sa faible fréquentation est aussi liée à son emplacement et le manque de diversification de ses activités.

Résultat 2 : Les jeunes vulnérables deviennent des ambassadeurs de paix promoteurs des droits fondamentaux et de la cohésion sociale au sein de leurs communautés

Produit 2.1. Pool d'ambassadeurs de paix pour les quartiers défavorisés

A2.1.1. Identifier les membres du pool d'ambassadeurs de paix

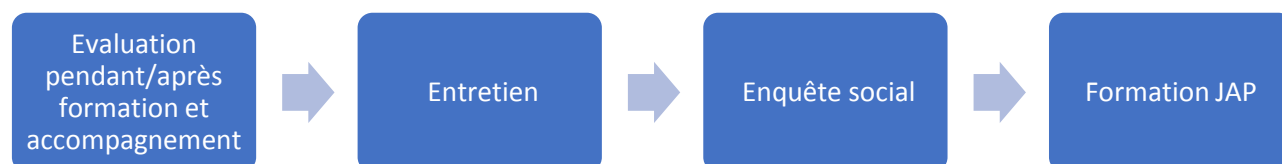
Le processus d'identification des jeunes ambassadeurs de paix a été initialement conçu en amont par les responsables du projet avant de le mettre en pratique. L'identification a été basé sur quelques critères qui se basent sur la motivation, l'engagement et le comportement des jeunes envers la consolidation de la paix qui est représenté par le tableau suivant (à titre exhaustif)

Tableau 7: Critère de recrutement des Jeunes ambassadeurs de la paix

Critères	Outils de sélection
Etre âgé de 16 à 35 ans	Fiche du bénéficiaire
Résider sur le lieu de son secteur/zone d'intervention	
Avoir participé avec succès et assiduité à la formation en employabilité et entrepreneuriat du projet TANOMAFY	Fiche de présence
Avoir un projet de vie précis dans le domaine professionnel (après accompagnement)	Fiche d'entretien
Etre déjà engagé ou prêt à s'engager au sein d'une association/groupement formelle ou non	Entretien de motivation
Etre motivé et prêt à s'engager en tant que volontaire bénévole	
Etre de bonne moralité et avoir un bon comportement	Observation formation et accompagnement Enquête social
Etre dynamique, sociable, bon communicateur	
Etre intéressé par les problèmes de sa communauté et motivé à initier des actions pour les résoudre	
Ne pas avoir de poursuite judiciaire en cours	Enquête social

Ces critères ont été évalués pour les jeunes qui souhaitent intégrer le pool d'ambassadeurs de la paix et l'identification a commencé lors des séances de formation en employabilité, compétence de vie et entrepreneuriat. Les jeunes assidus et dont la participation et les prises de paroles/expressions lors des sessions ont été les premiers à intégrer la liste potentiel de JAP. La suite du processus est représentée par la figure suivante :

Figure 4: Processus de sélection jusqu'à la formation des JAP



L'on peut dire que les JAP ont suivi un processus d'identification avant d'être intégré dans le pool. Ce protocole d'intégration a été mis en place et validé par les parties prenantes du projet et toujours valables pour le recrutement postérieur de nouveau membre.

Les seuls critères qui font défaut dans cette liste se situe au niveau de la connaissance du concept de consolidation de la paix et de son engagement pour la cause ainsi que le critère de disponibilité des jeunes pour le volontariat et le bénévolat lors des actions menés par les JAPs.

126 Jeunes ont été identifiés lors des phases d'identification des jeunes et ont procédé à l'évaluation selon les critères mentionnés ci-dessus. Ce résultat représente 11.39% des jeunes qui ont participé aux formations (1106) qui est minime vu les potentialités des jeunes qui ont assistés aux formations.

Cela se traduit soit en les difficultés des critères de sélection qui éliminent une très grande partie de jeunes qui ne correspondent pas soit par le manque de dynamisme des responsables de l'identification.

Dans une projection future pour le recrutement de nouveaux membres, les critères devraient être maintenue mais peut être accompagné d'un test qui valide les formations qu'ils ont reçues.

Activité 2.1.3. Opérationnaliser le pool d'ambassadeurs de la paix

Après la sélection et la formation des JAP, la mise en œuvre de leurs activités auprès des kiosques de chaque localité est effectif, les 123 JAP issus du pool sont toujours opérationnels et actifs lors de notre investigation. La répartition des Jeunes Ambassadeurs de la paix est représentée par le tableau suivant dans chaque localité.

Tableau 8 : Répartition des JAP par localités

	Kiosque	Nombre de JAP
1	Andavamamba Ambilanibe	16
2	Andohatapenaka I	14
3	Andrefan'ny Mananjara	5
4	Ankasina	17
5	Anosibe Ambohibarikely	7
6	Anosipatrana Atsinanana	16
7	Anosizato Atsinanana I	4
8	Antohomadinika 3G Hangar	8
9	Antohomadinika Antaniavo	4
10	Avaratetezana Bekiraro	7
11	Ilanivato Ampasika	13
12	Manarintsoa Afovoany	10
13	Manjakaray Ilb	5
	Total	123

La différence entre le nombre de JAP par localités est basée sur le nombre de jeunes qui ont participé aux formations par localités qui est reflété par les résultats. On peut interpréter que certains Fokontany possèdent des jeunes qui sont plus engagés et motivés dans la consolidation de la paix que certaines localités. *Ces résultats sont aussi des pistes pour l'identification des zones d'intervention d'un futur projet lié à la consolidation de la paix.*

Les 123 Jeunes engagés membre du pool de JAP ont été formés en droit humains et cohésion sociale et reconnus par les leaders et autorités locaux ainsi que les Ministères de tutelle du projet pour assurer la durabilité de leurs actions.

À l'issue de la formation, les jeunes ambassadeurs de la paix ont bénéficié des avantages par rapport aux autres jeunes formés en entrepreneuriat, employabilité et compétence de vie en termes de :

- Compréhension sur les thématiques de consolidation de la paix tels : les conflits, la violence, la cohésion sociale, les droits humains, la gestion et résolution des problèmes de conflits
- Acquisition des compétences en matière de communication non-violente, leadership et résolution de conflits, analyse des conflits et moment d'intervention
- L'adoption des attitudes favorisant l'esprit de dialogue, la culture de la paix et la non-violence
- La capacité à mettre en œuvre la stratégie de promotion des Droits Humains et de la cohésion sociale et d'exploiter les différents outils et supports d'éducation et de mobilisation y afférents
- La capacité d'accueillir dans les kiosques d'orientation des jeunes et sensibiliser leurs pairs à l'accès à l'emploi décent

La présentation officielle et remise de certificat des JAP a été réalisé lors de la Journée international de la Paix

Produit 2.2. Campagne de promotion des droits humains et de cohésion sociale dans les fokontany d'intervention par les ambassadeurs

Activité 2.2.1. Élaborer une stratégie de promotion des droits humains et de cohésion sociale en milieu urbain

L'élaboration de la stratégie de promotion des droits humains et cohésion sociale en milieu urbain a été mis en œuvre en concert avec les ministères de la jeunesse et de la population, les chefs Fokontany et les Associations des quartiers ainsi que les jeunes ambassadeurs de paix et les techniciens formateurs et accompagnateurs du projet.

La participation de ces institutions et organismes témoigne l'implication des parties prenantes dans l'élaboration de la stratégie notamment dans la conception des activités à mettre en œuvre et la définition du plan de mise en œuvre de la stratégie dans les quartiers d'intervention.

Activité 2.2.2. Mettre en œuvre une campagne de promotion des droits humains et de cohésion sociale

Cette activité a été marqué par la mise en œuvre d'une campagne de promotion qui s'adresse à toute la population au niveau des fokontany des 13 localités à travers l'évènement intitulé « Rodorodom-pilaminana » et qui a été centralisé au terrain croco Andavamamba Anatihazo.

L'évènement a été ouvert à toute la couche de la population qui est à la fois un support de visibilité du projet mais aussi un vecteur pour la communication des thèmes qui devront être véhiculés dans le cadre de cette activité (Droits humains et cohésion sociale)

Cet évènement s'est illustré par les différentes activités de sensibilisation de masse à travers des approches innovant comme: les concours poésie, les marionnettes, les concours des meilleurs mobilisateurs, etc.

Approximativement, 1800 personnes ont bénéficié de la campagne de sensibilisation pour promouvoir les droits humains et cohésion sociale qui correspond à 22.5% des 8000 personnes ciblées par le projet. L'atteinte des résultats de cet activité n'a pas été satisfaisant.

La participation active des jeunes ambassadeurs de paix, des chefs Fokontany, des VFP et des associations locales ainsi que la communauté issue des quartiers d'intervention du projet peut traduire déjà la réussite de la thématique « cohésion sociale »

L'on peut conclure que cette approche innovante est à la portée des Jeunes Ambassadeurs de paix pour la tenue d'un évènement similaire après la fin du projet qui a été prouvé par leurs engagements et leurs dévouements dans la préparation de l'évènement.

La participation des JAP à la célébration de la journée mondiale de la paix ainsi qu'à la journée internationale de la jeunesse a permis aux jeunes de faire des rencontres et d'échanger avec les autres jeunes dans des thèmes liés à la consolidation de la paix et à la promotion de la jeunesse en tant que levier de développement. *Cette participation est une bonne pratique à dupliquer pour les jeunes actifs au niveau des zones d'intervention du projet*

Produit 2.3. Microprojets contribuant à l'amélioration de la sécurité dans les fokontany d'intervention

A2.3.1. Organiser des dialogues communautaires conduits par les ambassadeurs de paix sur la prévention de l'insécurité dans les fokontany d'intervention

En vue de renforcer la paix dans leurs localités, 30 dialogues communautaires ont été conduite par ces Jeunes afin d'identifier les résolutions contre l'insécurité dans le but de concevoir un micro-projet communautaire. Dans ces 30 dialogues ont vu la participation totale de 191 femmes, 130 jeunes hommes et femmes, 35 OSCs locales et les autorités locales (Fokontany).

Ces dialogues communautaires ont permis l'orientation des mini projet que les jeunes ont conçu de leurs propres aspirations et leurs interprétations de besoins de leurs localités en termes de sécurité et de maintien de la paix. De ce fait, ces projets consistent à mettre en place des infrastructures relatives à la réduction de l'insécurité dans les localités d'interventions du projet, aussi à renforcer les structures de veille de la sécurité.

La tenue de ces dialogues a donc été efficace et utiles pour les jeunes dans l'optique d'une évaluation primaire des besoins en termes de sécurité au sein de leurs localités et dont ils ont proposé des solutions à travers les mini projet qu'ils ont mis en œuvre et qui ont été financé par le projet.

Activité 2.3.2. Appuyer techniquement et financièrement la mise en œuvre des solutions identifiées lors des dialogues

La réalisation des mini-projet relatif à la consolidation de la paix a pour objectif de donner l'opportunité aux JAP et leurs communautés de soumettre une demande de financement de micro-projets qu'ils ont conçus suite à un processus participatif et qui contribueront à réduire les facteurs de conflits et d'insécurité.

26 sur 28 micro-projets soumis ont été subventionné par le projet (soit plus de 90%) selon les critères que la conception soit faite à travers une approche participative et inclusive. C'est-à-dire ayant eu la participation d'un représentant du fokontany, de la structure de veille de la sécurité ou Vaomieran'ny FandriamPahalemana (VFP), des Organisation de la Société Civiles locales, d'une association de jeune femme et de jeune homme et des personnes en situation d'handicap. Il est à noter que chaque micro-projet subventionné est accompagné dans leur mise en œuvre. Selon les thématiques de Paix et de Cohésion sociale, ces projets consistent à mettre en place des infrastructures relatives à la réduction de l'insécurité dans les localités d'interventions du projet, aussi à renforcer les structures de veille de la sécurité. Le tableau suivant illustre la nature de ces mini projets

Tableau 9: Nature des mini projets

Projets	Nombre de réalisations
Équipement des VFP	5
Pose d'alarmes	1
Pose de lampadaire	11
Pose de portail	6
Réhabilitation de ruelle et infrastructure communautaire	2
Réhabilitation de passerelle	1
Total	26

Et comme l'attribution de ces mini projet a été le fruit d'un concours, la répartition des infrastructures est hétérogène et varie selon les localités (de 1 à 3 projets par localités) dans la zone d'intervention du projet. Seul une localité n'a pas réussi à (K11) à se faire représenter.

Cette répartition est illustrée par le tableau suivant :

Tableau 10 : Répartition des Mini projets au niveau des Fokontany

Kiosque	Fokontany d'implantation	Nombre d'infrastructures	Nature de l'infrastructure
1	Andavamamba Anjezika I Andavamamba Anatihazo I Andavamamba Anjezika II	3	- Pose de portail, Pose de lampadaire
2	Andohatapenaka III Andohatapenaka II	2	- Pose de lampadaire - Équipement des VFP
3	Andrefan'ny Mananjara Fiadanana IIIN	3	- Réhabilitation Douche et WC publics

	Madera Namontana		<ul style="list-style-type: none"> - Extension de lavoir public - Réhabilitation de ruelle
4	Antetezana Afovoany I Ankasina	2	<ul style="list-style-type: none"> - Réparation de toiture, peinture extérieure et pose de lampadaires - Réhabilitation de passerelle
5	Anosibe Ambohibarikely	1	Réhabilitation de ruelle
6	Anosipatrana Atsinanana Anosipatrana Atsinanana	2	<ul style="list-style-type: none"> - Pose de lampadaire, équipement des VFP et assainissement de quartier
7	Anosizato Est I, Anosibe Ouest II, Mandrangobato II Anosizato Est I Mandrangobato II	3	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement des VFP - Pose de lampadaire - Pose de portail
8	Antohomadinika III G Hangar Lalamby sy manodidina Ambalavao Isotry IG	3	<ul style="list-style-type: none"> - Pose de panneaux solaires - Pose de panneaux solaires - Pose de panneaux solaires
9	Ankorondrano Andrefana Antohomadinika Antaniavo	2	<ul style="list-style-type: none"> - Pose de portails et de lampadaires - Pose de muraille du terrain de sport des jeunes
10	Andranomanalina Isotry, Andranomanalina Afovoany, Andranomanalina I, Bekiraro	1	Pose de panneaux solaires
12	Manarintsoa Anatihazo Anatihazo Isotry	2	<ul style="list-style-type: none"> - Pose de portails et de lampadaires - Pose de portails
13	Manjakaray IIC/IID Manjakaray IIC/IID	2	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement des VFP - Pose d'alarmes

Les besoins de chaque localité varient selon les aspirations des jeunes qui ont conçu les mini projets mais il s'avère que l'ensemble de ces infrastructures correspondent à l'objectif de l'activités qui est la réduction des facteurs de conflits et d'insécurité. La bonne pratique issue de cette activité est la disponibilité de modèle d'infrastructure pour les jeunes dans le but de le dupliquer dans un avenir proche au niveau de leurs localités.

La population locale a aussi soutenu la mise en œuvre de ces projets à travers des dons de matériel, de main d'œuvre et aussi des terrains et espaces pour l'implantation de mini projets et ces derniers ont aussi pris des engagements concernant la veille de ces infrastructures mises en place. Les infrastructures issues des microprojets ont été dotés au fokontany avec un certificat de don, ce qui implique l'entière engagement de ces fokontany à faire respecter les engagements prises par la population locale et la veille des infrastructures de sécurité à travers des règles s'alignant avec les règlements intérieurs des fokontany (Dinan'ny fiarahamonina).

L'effectivité de cette activité a été satisfaisant mais ses effets et impacts sont plus intéressant et qui a été développé dans la section effets et impacts des produits du projet.

Conclusion du résultat 2 : les 26 jeunes ambassadeurs ont été mis en place et acquis des formations pour mener à bien leurs missions. À partir de ces faits, l'on distingue que les JAPs possèdent les qualités, compétences nécessaires pour la promotion et l'application de la consolidation de la paix au niveau de leurs localités qui témoignent les différentes capacités et compétences acquises lors des formations qu'ils ont bénéficié, leurs volonté et motivation dans la participation aux évènements tels que la célébration de la journée mondiale de la jeunesse organisé par le MJS à Carion ainsi que les activités que les JAP ont déjà mis en œuvre (Rodorodompilaminana). Arrivé à la fin du projet, les JAP sont actuellement autonomes dans leurs actions et ont les atouts nécessaires pour parrainer de nouveaux ambassadeurs

Résultat 3: Les parties prenantes (gouvernement, OSC, privés, autorités locales, communautés) s'engagent pour une meilleure implication des jeunes vulnérables dans les processus de décision

Produit 3.1. Renforcement de capacité des parties prenantes pour une meilleure participation des jeunes défavorisés dans la gouvernance à tous les niveaux

Activité 3.1.1. Renforcer les capacités des OSCs et autorités à tous les niveaux en matière d'intégration des jeunes défavorisés dans les processus de décision

Une formation des OSCs et des autorités locales a été initié par le projet à travers un atelier pour une meilleure intégration des jeunes dans les processus de décision. Cet atelier s'est basé sur des échanges et des partages d'expériences des OSCs et des Autorités locales en termes d'intégration des groupes vulnérables (notamment les jeunes issus des quartiers défavorisés) dans le processus de décisions.

D'ailleurs les objectifs de cette séance étaient :

- De transmettre aux parties prenantes les connaissances sur les méthodes et alternatives d'intégrations des jeunes vulnérables dans le processus de décision
- De renforcer les autorités et les OSCs sur les principes de la participation des citoyens dans le processus de décision et enfin
- D'Informer les parties prenantes de leurs rôles respectives en matière d'intégration des jeunes défavorisés dans les processus de décision

Les participants se sont exprimés sur les différentes formes de prise de décision dont ces points ont été levé concernant la participation des jeunes dans le processus de prise de décision :

- Les formes de sensibilisation entamées par les autorités pour l'incitation des jeunes à s'impliquer, s'avèrent être un défi majeur pour atteindre ces cibles.
- L'initiation des autorités dans l'introduction des jeunes dans les structures de décision devrait logiquement commencer par les fokontany qui est l'entité le plus proche des jeunes pour ensuite évoluer vers d'autres échelon plus élaboré.

- La demande d'appui des sociétés civile locale et existant dans les approches sur les rôles des citoyens dans ces collectivités locales
- Les participants ont aussi évoqué la mise en place d'une stratégie de communication qui vise à atteindre chaque localité et catégorie de citoyens

Cet atelier a permis de soulever les différentes opinions à la fois cohérentes et pertinentes des parties prenantes afin de les intégrer dans le manuel d'intégration des jeunes dans le processus de décision qui est un document cadre qui servira de référence pour les jeunes en matière d'engagement dans un poste de décision. Le document inclus les directives exhaustives suivantes : bonnes attitudes à adopter pour les détenteurs du pouvoir, les qualités qu'il faudrait développer pour les jeunes ou encore les approches à adopter dans l'intégration des jeunes dans le processus de décision.

Produit 3.2. : Espaces de dialogues entre les ambassadeurs de paix et les autorités et les OSCs leurs permettant d'exprimer leurs besoins spécifiques et les limites de possibilités des réponses par les autorités

A3.2.1 : Organisation de séances de dialogues avec des OSCs thématiques et les jeunes ambassadeurs

Les résultats de cette activité répondent au préambule des objectifs de l'atelier d'échange-débat multi acteur pour l'élaboration de la stratégie et manuel d'intégration des jeunes défavorisés dans le processus de décision. Si l'on considère que les jeunes ont pris la parole devant les autres parties prenantes lors de cet atelier, leurs opinions sur leurs besoins en termes d'intégration dans le processus de décision ont été intégrés dans le manuel en question. D'autre part, les limites des possibilités des réponses par les autorités n'ont été mentionnés dans aucun documents spécifique qui nous ont été fournis. L'on peut conclure que l'espace de dialogue a été ouvert aux jeunes premièrement lors de cet atelier mais d'autres ouvertures n'ont pas été mentionnés.

Les séances de dialogues qui ont été prévus pour la réalisation du résultat 3 du projet ont été prévus à se tenir distinctement pour une session par thématique. Les équipes du projet, dans sa mise œuvre, l'ont englobé en une séance qui a pris la forme d'un Colloque où plusieurs acteurs de chaque domaine ont participés.

Selon les informations qui ont été relevé dans les documents du projet (Plan de mise en œuvre) le retard de l'a mise en œuvre de cette activité est relié à l'avènement de la pandémie du COVID 19 en fin 2020 et qui a restreint les différentes manifestations de regroupement. Le report a donc été ajusté pour que les activités A3.2.2, A3.2.3, A3.2.4, A3.2.5 et A3.2.7 se tiennent en une seule séance. Celle-ci a été réalisé en tant que colloque espace de dialogue pour les jeunes vulnérables.

Les thématiques ont été diversifié dont chaque organisme avait leur propre part de parole dont :

Avec les OSC Thématiques :

- Les OSCs explicitent leurs rôles en tant qu'acteurs pour le développement
- Les jeunes évoquent leurs attentes face aux OSC

Avec les autorités locales :

- Les autorités partagent les connaissances adéquates concernant la structure d'administration pour les jeunes
- Les jeunes expriment leurs attentes face aux autorités sur leur place dans la structure

Avec les ministères :

- Les ministères échangent et évoquent les politiques de l'état pour les jeunes surtout en matière de la mise en place des stratégies pour offrir aux jeunes une vie décente.
- Les jeunes expriment leur attente sur leurs défis qui impliquent la responsabilité des autorités.

Force de sécurité

- Les forces de sécurité évoquent les consignes sur les rôles des citoyens pour le maintien de la paix
- Les jeunes formulent et expriment leur attente face aux réalités quotidiennes dans leur communauté en termes de sécurité

Journalistes :

- Les médias expliquent aux jeunes leur rôles dans le maintien de la paix
- Les jeunes échangent avec les médias sur les responsabilités des médias sur l'éducation des jeunes

Le colloque avait eu lieu pour une journée en traitant les 5 thématiques mentionnées ci-dessus, la lourdeur des séances est nettement importante vu la fragile capacité d'assimilation des jeunes pour chaque sujet.

Cette activité qui a été condensée est estimée en tant qu'activité mise en œuvre dans le but uniquement d'atteindre les objectifs cités dans le plan de suivi et d'évaluation du projet pour pouvoir évaluer les indicateurs.

Conclusion Résultat 3 : Les ateliers ont été une plateforme regroupant les OSCs, les autorités et les jeunes pour partager, échanger et acquérir des connaissances sur les méthodes et alternatives d'intégrations des jeunes vulnérables dans le processus de décision

Les participants se sont exprimés sur les différentes formes de prise de décision dont les fruits des discussions ont permis d'identifier des pistes pour l'introduction des jeunes dans le processus de décision mais qui n'est encore pas effectif jusqu'à maintenant et reste un défi majeur pour atteindre les résultats escomptés.

Un manuel pratique a été produit issu de ces ateliers de rencontre et de discussion afin de capitaliser les différentes approches à adopter pour l'intégration de l'engagement des jeunes dans le processus de décision. Ce document inclus les directives exhaustives à suivre pour les deux parties concernées dont : les bonnes attitudes à adopter pour les détenteurs du pouvoir, les qualités qu'il faudrait développer pour les jeunes ou encore les approches à adopter dans l'intégration des jeunes dans le processus de décision.

L'on peut conclure que l'espace de dialogue a été ouvert aux jeunes préliminairement lors de ces ateliers bien que la stratégie d'intégration pérenne des jeunes défavorisés dans le processus de décision ait été élaboré, son application n'a pas été effectif et ces documents cadre sont restés en tant qu'aspiration.

10. LES EFFETS ET IMPACTS ACTUELS DU PROJET

Évaluation de l'atteinte de l'objectif global : amélioration de l'accès des jeunes hommes et jeunes femmes, des quartiers défavorisés à leurs droits fondamentaux et recouvrer ainsi leur dignité humaine.

Indicateurs du projet contribuant à cette objectif :

10.1. indicateur 1 a: Pourcentage des jeunes des localités cibles affirmant avoir développé ses compétences à avoir ou à créer un emploi grâce au projet

La proportion des jeunes des localités défavorisés affirmant avoir développer leurs compétences et à avoir ou à créer un emploi grâce au projet a été obtenu grâce aux enquêtes individuels des bénéficiaires du projet et représenté par le tableau ci-dessous selon les localités enquêtées.

Tableau 11 : Proportion des jeunes affirmant développer leurs compétences

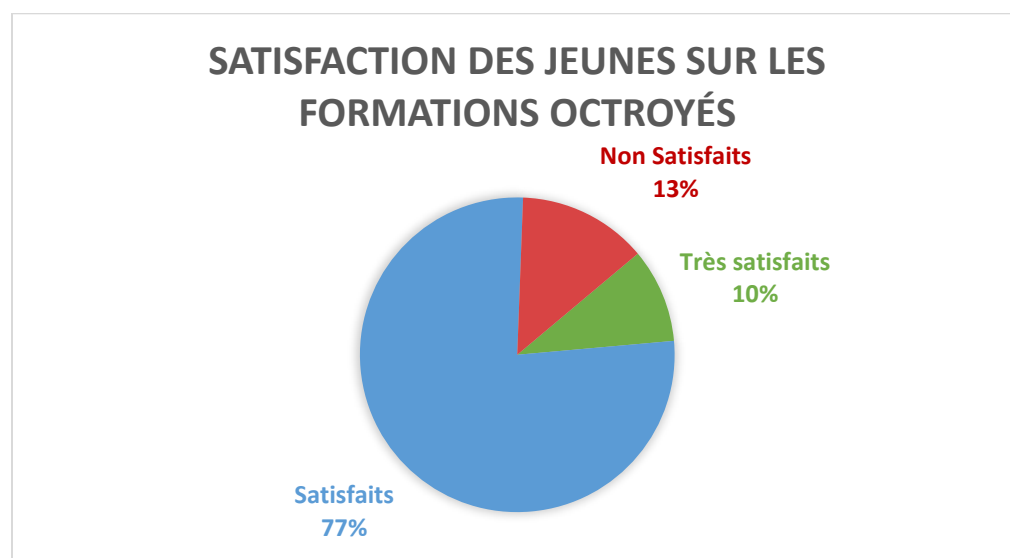
Fokontany	Réponse positives	H	F	Réponses négatives	H	F
Manjakaray IIB	7	3	4	1		1
Andavamamba Ambilanibe	9	2	7	2		2
Ankasina	12	5	7	1	1	
Anosipatrana atsinanana	10	3	7	-		
Anosizato Antsinanana	11	7	4	4	1	3
Andohotapenaka I	12	7	5	-		
Ilanivato ampasika	8	4	4	1	1	
Manaritsoa afovoany	10	6	4	2	2	
Centre CDA Andohotapenaka	24	10	14	-		
Bénéficiaires du projet (parmi les 1200)	47	19	28	12	4	8
Total	150	64	86	23	9	14
Pourcentage	86.7%	44%	56%	13.3%	39.2%	60.8%

Comme le projet visait à atteindre 40% des jeunes sensibilisés (2500 jeunes) dont la moitié sont des femmes, le pourcentage des femmes affirmant des réponses positives (satisfaites) sur les formations octroyées par le projet s'élève à 56% qui est au-dessus des cibles du projet.

En général, les jeunes bénéficiaires du projet qui ont profité des formations en employabilité et culture d'entrepreneuriat sont satisfaits des formations qui leur ont été octroyées. 9.7% des répondants se sont dit très satisfaits de ces formations, 77% sont satisfaits et 13.3% n'ont pas été convaincus des contenus des programmes qui leur ont été dispensés.

Globalement, ces jeunes n'ont pas assisté jusqu'à la fin pour des raisons multiples : durée de la formation trop longue, incompréhension des contenus des programmes, termes utilisés non adaptés au niveau de compréhension des bénéficiaires etc.

Figure 5 : Satisfaction des jeunes sur les formations octroyées

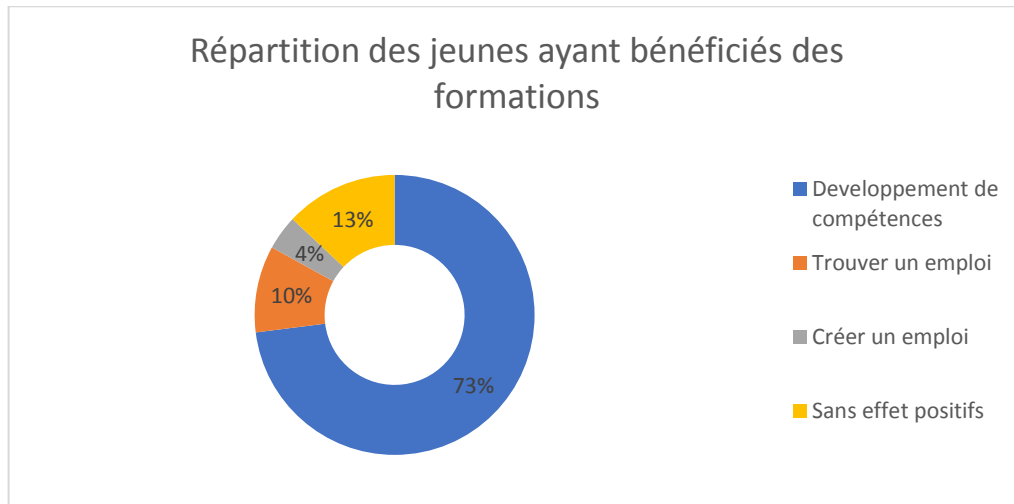


Les bénéficiaires qui ont abandonné ont été difficilement identifiés lors des descentes sur terrain vu leur désintéressement au projet et leurs disponibilités très limitées. Néanmoins, les équipes d'enquêteurs ont pu les atteindre grâce à la collaboration avec les jeunes ambassadeurs de paix dans leurs localités.

Le taux de déperdition des jeunes au cours des sessions est remarquable qui tourne aux alentours de 21 à 34% selon les catégories de formation. La catégorie compétence de vie présente un taux de déperdition plus élevé avec 34,5 % des jeunes qui ont assistés à cette formation n'ont pas tenu jusqu'à la fin.

Selon les résultats des enquêtes, le pourcentage des jeunes affirmant qu'ils ont développé leurs compétences est largement satisfaisant avec un taux de réponses positives de 73% mais le taux des jeunes qui sont censés avoir ou à créer un emploi grâce au projet est très peu développé avec une affirmation positive équivalente à 10% sur les 150 répondants positifs. Une faible proportion (4%) des jeunes ont développés les acquis des formations octroyées par le projet dans la création d'emploi.

Figure 6 : Répartition des jeunes ayant bénéficiés des formations



10.2. Indicateur 1b : Nombre de jeunes hommes et femmes ayant participé aux évènements liés à l'emploi

La participation des jeunes à des évènements liés à l'emploi que ce soit en groupe ou individuellement a été marquée par la tenue d'un forum intitulé « ketrica sy kandra » coorganisé par le Projet TANOMAFY et Madagascar Entreprise Développement (MED). Cet évènement a réuni en tout 1649 jeunes (794 Hommes et 885 Femmes) issus du projet et d'autres jeunes externes sans relation avec le projet. À ce stade, il a été difficile de comptabiliser les bénéficiaires et les non bénéficiaires du projet qui ont assisté à ce forum mise à part les JAP dont la totalité de ces Jeunes Ambassadeurs de la paix ont répondu présents (26 jeunes).

Néanmoins, les tickets ont été distribués aux jeunes bénéficiaires du projet afin de les comptabiliser lors de leur présence à l'évènement. Ce système n'est toutefois pas fiable dans la mesure où l'évènement était gratuit qui ne nécessite obligatoirement la présentation de ticket pour pouvoir y accéder.

Sur les 1200 tickets mises à dispositions aux kiosques en faveur des bénéficiaires du projet, 350 ont été consommés. Si l'on se réfère à ces données fournis par les responsables des kiosques, le taux de participation des bénéficiaires du projet s'élève donc à 29.16%.

Comme le projet prévoit atteindre au moins 90 % des jeunes bénéficiaires pour participer à au moins 1 évènement, les cibles n'ont pas été atteints.

Même si l'évènement a été un franc succès dans la réponse du public, le report de la date (prévu le 2 au 4 décembre 2021) a conditionné la venue massive des jeunes qui ont été déçu de son report.

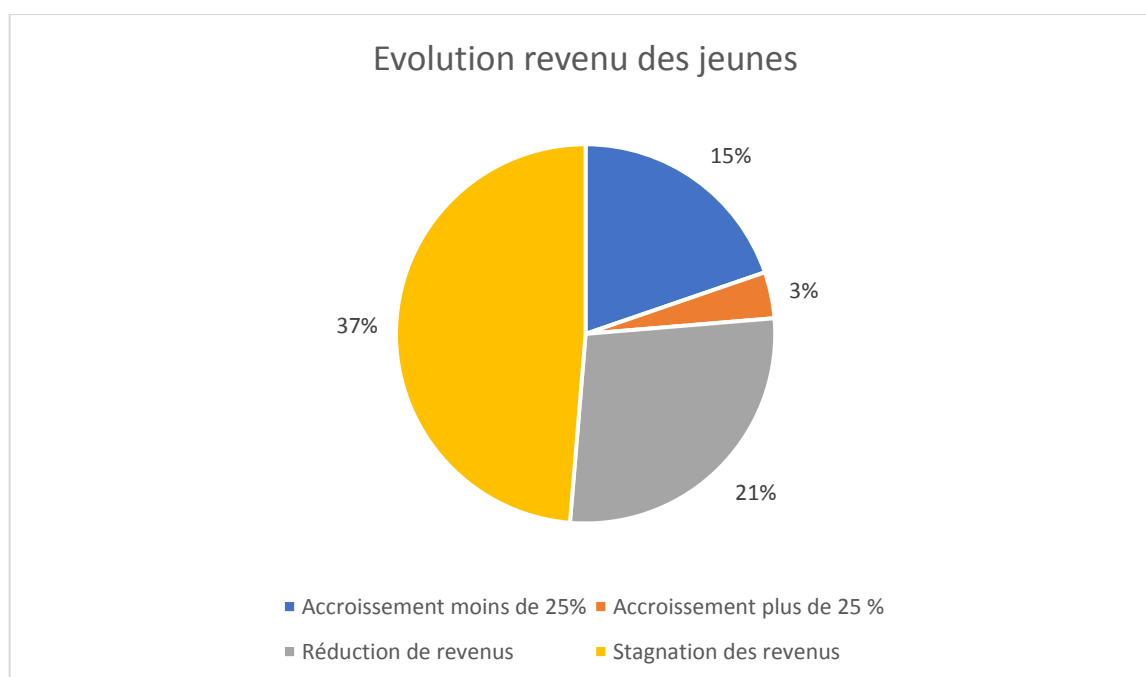
Selon les résultats des entrevues avec les jeunes bénéficiaires du projet, ce forum a été l'évènement majeure qu'ils ont assisté et n'ont manifesté aucune autres réponses pour leur présence à un évènement.

Les raisons sur la restriction des jeunes à assister à des évènements liés à l'emploi sont variées mais les principaux blocages sont la faible confiance en soi et la peur du public qui sont présents. Certes, les jeunes issus des quartiers défavoriser émettent parfois des conditions qui sont traduit par des excuses camouflés par la peur et la honte de se joindre avec d'autres personnes.

10.3. Indicateur 1c. Accroissement du revenu mensuel des jeunes bénéficiaires à la fin du projet

Le projet TANOMAFY – JAP a pour objectif de stimuler le développement des revenus mensuel des jeunes bénéficiaires à travers les formations en employabilité, entrepreneuriat et compétence de vie. À la fin du projet, la proportion des jeunes qui ont développés leurs activités est encore prématurément identifiable vu la durée restreint de l'application de leurs acquis. La figure suivante représente l'évolution des revenus mensuel des jeunes bénéficiaires.

Figure 7: Évolution des revenus des jeunes



Selon les jeunes bénéficiaires issus des 13 localités ainsi que les bénéficiaires des formations, leurs revenus ont nettement augmenté grâce aux packs de guide sur la méthode de gestion et de comptabilité ainsi que les valeurs qui leurs ont été transmis dans le développement personnel de la confiance en soi.

La stagnation des revenus des jeunes est remarquablement dominante qui peut être interprété comme étant l'attente de l'effectivité des formations et des coachings que les jeunes ont acquis qui mettent un peu de temps à se faire sentir.

Les formations qui se sont déroulées par vague jusqu'au 24 Septembre 2021(dernière vague) sont relativement proche de cette évaluation finale pour avoir des effets positifs sur les revenus des jeunes. La tenue de cette formation a été planifié pour avoir des effets à court termes mais cette évolution tarde à arriver.

L'avènement de la pandémie du COVID 19 a eu une nette répercussion sur le revenu des jeunes car une grande majorité qui opèrent dans des secteurs commerciaux ont remarqué une diminution de leurs chiffres d'affaires dû au confinement. De même pour les autres secteurs, leurs productions ont été affecté et plusieurs d'entre eux ont mis la clé sous la porte.

Il a été difficile d'évaluer le revenu des jeunes bénéficiaires du projet car parmi les personnes enquêtées, plusieurs ont répondu en étant des chômeurs et sans emploi fixe et même s'ils ont acquis de formations, ils n'ont pas pu les mettre en pratique au niveau de leur revenu. Le tableau suivant illustre la répartition des revenus des jeunes à la fin du projet en les comparant avec les données de l'évaluation initiale.

Tableau 12 : Répartition des revenus mensuelles des Jeunes

Catégories	0 à 120 000 Ar	120 000 Ar à 200 000 Ar	200 000 Ar à 400 000 Ar	Plus de 400 000 Ar
Baseline	59 %	22 %	14 %	5%
Endline	63 %	25%	11%	1%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires du projet

Le revenu des jeunes au début du projet comparé à celui perçu à la fin du projet a connu une nette diminution si l'on considère que le jeunes percevant un revenu entre 0 à 120 000 ariary ont augmentés. Plusieurs jeunes ont déclaré avoir perdu leurs emplois lors des évènements liés au covid. D'autres sont passé d'une catégorie à une autre (en réduction ou en accroissement). Le tableau suivant confirme cette tendance.

Tableau 13 : Évolution du revenu des jeunes

	Évolution du revenu des jeunes
Accroissement moins de 25%	15%
Accroissement plus de 25 %	3%
Réduction de revenus	21%
Stagnation des revenus	51%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires du projet

Comme le projet prévoyait un accroissement de 40% du revenu mensuel d'au moins 30% des bénéficiaires à la fin du projet, seuls 3% ont connus cet accroissement escompter. Plusieurs paramètres expliquent ce résultat comme l'avènement de la pandémie du Covid qui a affecté particulièrement les métiers à vocation commercial et qui dépendent des flux de déplacement des personnes pour pouvoir évoluer. La crise engendrée par cette pandémie continue à affecter le

système économique au niveau local qui tend vers l'augmentation des différents matières premières ainsi que les différents frais que les opérateurs doivent encore s'acquitter.

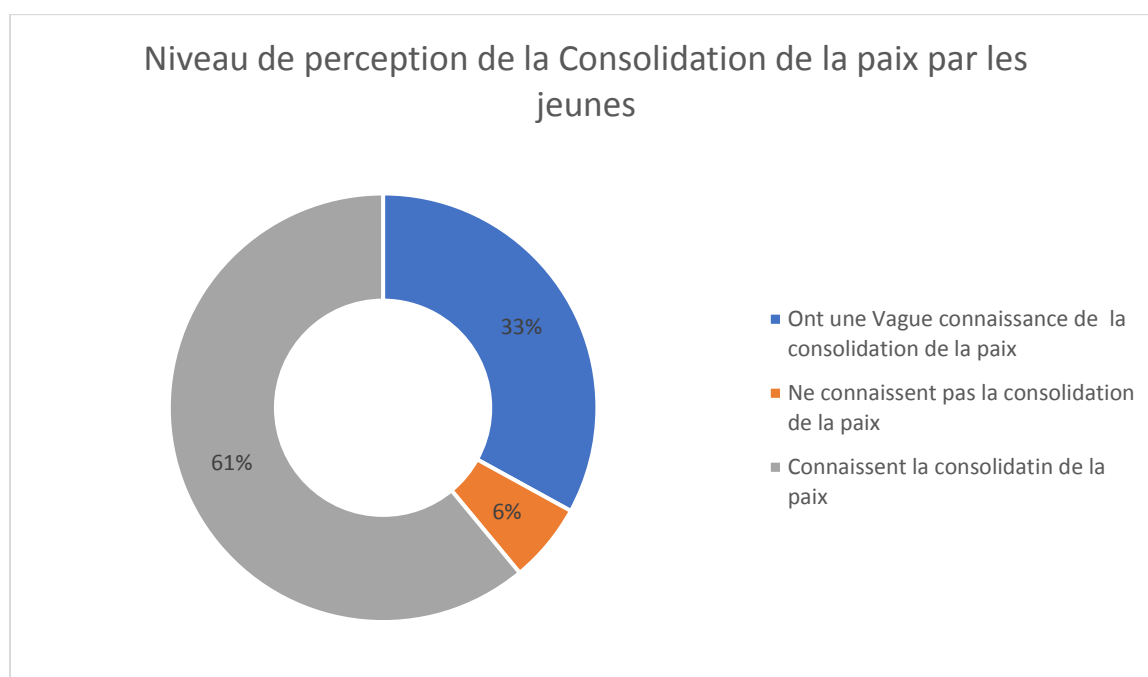
La stagnation de revenu par rapport aux taux initial au début du projet occupe la moitié des bénéficiaires du projet qui sont majoritairement des travailleurs journaliers percevant leur revenu le jour le jour qui est difficilement quantifiable par rapport aux réponses obtenues lors des investigations menés auprès des jeunes.

De ce fait, les jeunes qui manifestent des bénéfices des produits du projet sur l'éducation financière est importantes mais à ce stade de l'évaluation du projet, les résultats de ces acquis ne sont pas encore quantifiable vu que les formations octroyées par les jeunes sont encore récentes

10.4. Indicateur 2.1 Nombre des jeunes issus des localités d'interventions qui ont des meilleures connaissances en consolidation de la paix

Le projet TANOMAFY diffuse à travers ses activités le mode de résolution pacifique des conflits qui aboutit à la consolidation de la paix dans ses zones d'interventions. Les jeunes qui ont participé aux activités tels que les formations, les séances de sensibilisation, les dialogues avec les parties prenantes ont assimilés le concept de la consolidation de la paix mais leurs perceptions du sujet n'est pas encore confirmé. L'évaluation de la perception de la consolidation de la paix s'est portée sur les jeunes qui ont reçu les différentes formations ainsi que les jeunes ambassadeurs de la paix. Les résultats ont démontré que les JAP (26 jeunes) ont sans équivoque assimiler le concept de la consolidation de la paix grâce aux formations et séance de travail concernant le sujet. D'ailleurs, les JAP sont les témoins de la consolidation de la paix et apportent leurs voix au niveau de la communauté et qui sont censé maîtriser le sujet.

Pour les jeunes qui ont reçu les formations présentent des niveaux de perception différentes qui est représenté par la figure suivante :



Sur les 173 bénéficiaires du projet qui ont participé aux enquêtes pour cette évaluation, les JAPs ont unanimement répondu avoir une très bonne connaissance de la consolidation de la paix mais les jeunes qui ont participé aux formations ainsi qu'aux différents séances de sensibilisations ont de vague connaissance du sujet ainsi qu'aucune connaissance par rapport à la consolidation de la paix. Ces jeunes considèrent le projet comme étant une source de formation en matière d'entrepreneuriat et dans le cadre des activités économiques mais n'ont présenté aucune perception de l'objectifs de ces activités qui aboutissent vers la consolidation de la paix. Cette proportion de 33% des jeunes qui ont répondu avoir une vague connaissance du sujet sont majoritairement des bénéficiaires uniquement des formations et les 6% qui n'ont aucune connaissance de la consolidation de la paix n'avait mentionné aucune réponse concernant le sujet. Pour ces derniers, l'objectif des activités du projet présente une incompréhension et considère uniquement que ces activités leurs sont uniquement bénéficiés sans aucun objectif mais exclusivement pour leurs biens.

L'on peut conclure que la majorité des bénéficiaires du projet (94%) par l'intermédiaire des différents supports de communication et d'informations ont assimilé le concept de la consolidation de la paix.

10.5. Indicateur 2.2. Populations touchées par la campagne

Approximativement, 1800 personnes ont été touchés par la campagne de sensibilisation mis en œuvre par le projet (source : rapport d'activités campagne de sensibilisation) qui a été basé sur la promotion des droits humains et de la cohésion sociale qui correspond à 22.5% des 8000 personnes ciblés par le projet.

10.6. Indicateur 2.3 Niveau de satisfaction de la population par rapport aux biens et services issus des micro-subventions

La réalisation des mini-projet relatif à la consolidation de la paix a pour objectif de réduire les facteurs de conflits et d'insécurité au niveau de leurs localités. La population locale sont donc les premiers bénéficiaires des infrastructures et leur avis ainsi que leur niveau de satisfaction ont été appréciés selon une base de satisfaction comprenant :

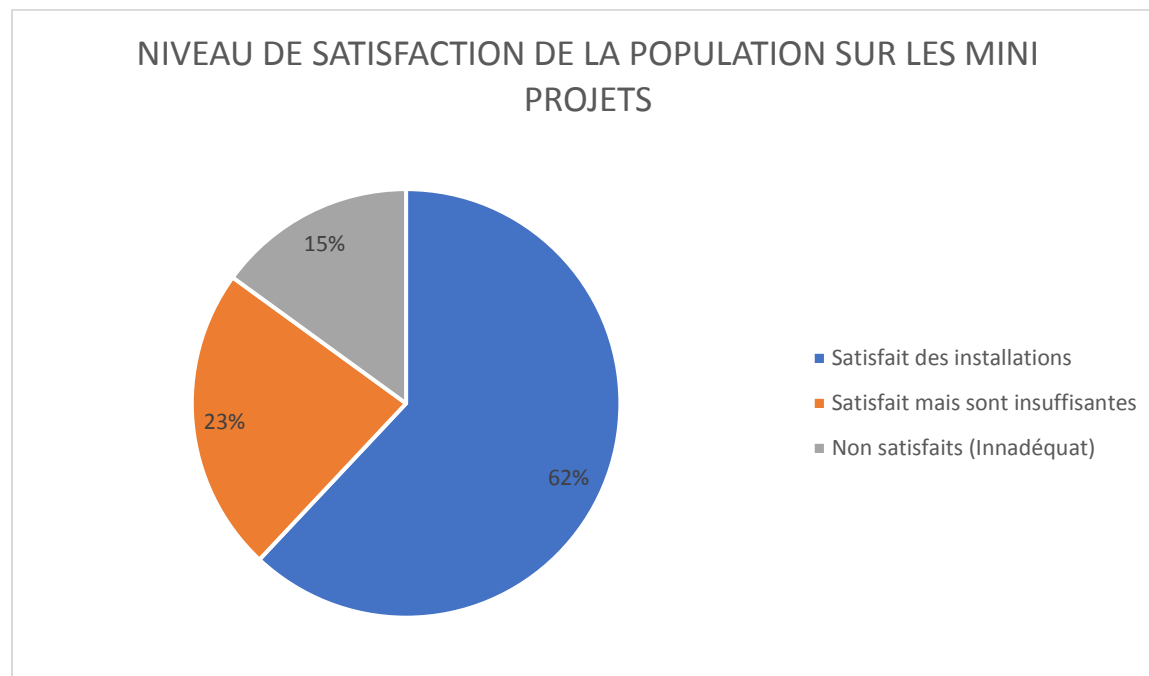
- La satisfaction totale
- La satisfaction conditionnée
- La non satisfaction

L'enquête a été mené auprès des jeunes bénéficiaires du projet (ceux qui ont reçu des formations) qui sont issus des localités dans la zone d'intervention du projet et font partie intégrale de la population locale.

Lors de cette évaluation, les jeunes rencontrés au niveau des Fokontany ont été questionné sur leur niveau de satisfaction par rapport au mini projet que les Jeunes Ambassadeurs de la Paix ont mis en œuvre. Au premier abord, ces 16 mini projets ont été principalement remarqués par la majorité des personnes enquêtés car leur visibilité est évidente au niveau des Fokontany. Les nouvelles

installations se font toujours remarqués mais sur les 59 personnes qui ont été interviewés sur le sujet, 13 personnes ne connaissent pas les auteurs de ces infrastructures mais avaient appréciés leur présence.

Les résultats de ces enquêtes est représenté par la figure suivante :

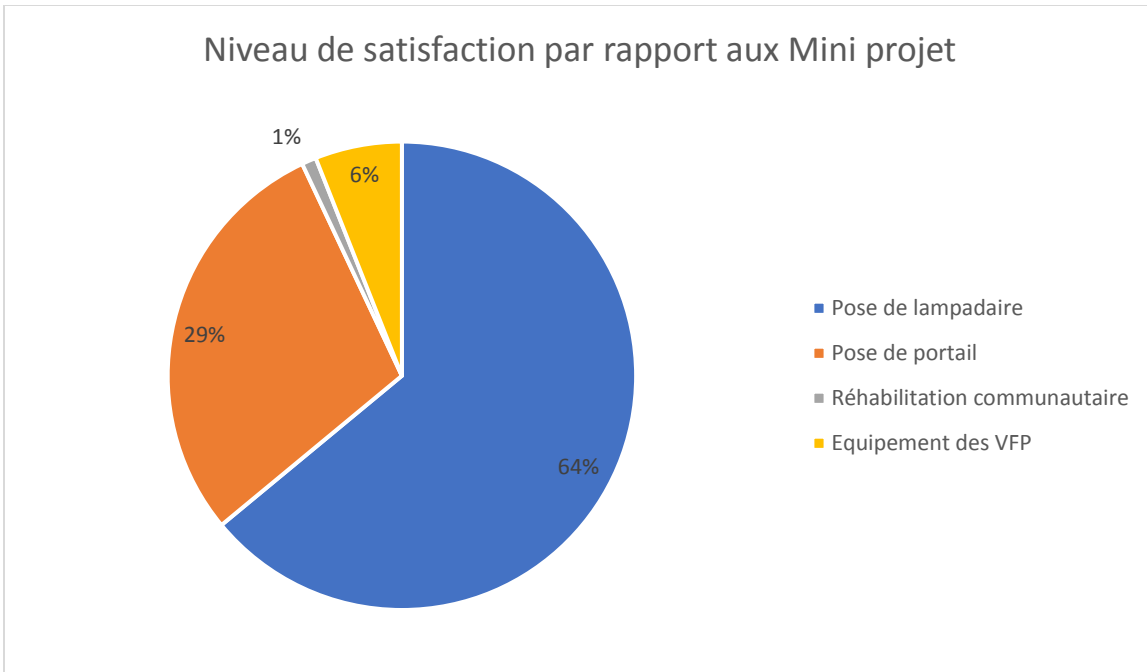


Les 26 micro-projets sont de nature à palier les lacunes liés à la sécurité au niveau des localités de mise en œuvre du projet. Certes, les avis concernant les mesures prises à cet effet sont divergents d'une personne à une autre. Les JAP ont initialement conçu et imaginer ces projets selon leurs aspirations et leurs perceptions des besoins de leurs localités et les personnes enquêtés pour mesurer le niveau de satisfaction ont aussi leur point de vue en matière de sécurité. Les 15 % des répondants qui n'ont pas été satisfaits ont affirmé l'inadéquation des infrastructures par rapport à leurs problèmes d'insécurité et ont leurs propres idées d'installations à pourvoir. Il s'agit des réhabilitations d'infrastructure communautaire qu'ils constatent en inadéquation avec la sécurité dans leurs localités. D'autres ont des préférences personnelles sur les différents types d'installation (Ex : des lampadaires au lieu de portail ou encore de nouvelles installations qui ne font pas partie des listes)

Une proportion importante (23 %) des répondant ont été satisfaits des infrastructures mis en place mais réclament une extension plus élargie de ces mini projet car leurs localités de résidence n'ont pas été considérés.

Ceux qui sont satisfaits des micro projet initiés par les JAPs (62%) ont saluer les efforts entrepris par les JAPs et sont reconnaissants envers le projet TANOMAFY.

Le niveau de satisfaction par rapport aux infrastructures sont représentés par la figure suivante :



Les Lampadaires pour éclairer les zones publiques et les couloirs ont été les plus appréciés par les jeunes enquêtés ainsi que l’installation de portail pour sécuriser les couloirs ainsi, afin d’empêcher les individus qui n’habitent pas la localité de pénétrer dans leurs propriétés. Les équipements de VFP ont été considérés comme un renforcement de l’efficacité des agents. Les réhabilitations communautaires n’ont pas été très appréciés dans le cadre de la sécurité mais par contre leurs utilités pour la mobilité de la population a été affirmé.

10.7. Indicateur 2.4. Niveau de perception de l'insécurité par la population

Les données de base inclus dans le document d’analyse initial du projet ne permettent pas de comparer les informations qui concernent la perception de la paix et la sécurité au niveau des Fokontany à la fin du projet. Certes, le concept de consolidation de la paix a été prématurément apprécié comme étant l’effet principal apporté par le projet et n’a pas été considéré lors de l’étude initiale.

Les personnes qui ont été rencontrés pour mesurer le niveau de perception de l’insécurité dans les zones d’intervention du projet sont entre autres les chef Fokontany ainsi que les VFP et les jeunes bénéficiaires des formations du côté de la population locale.

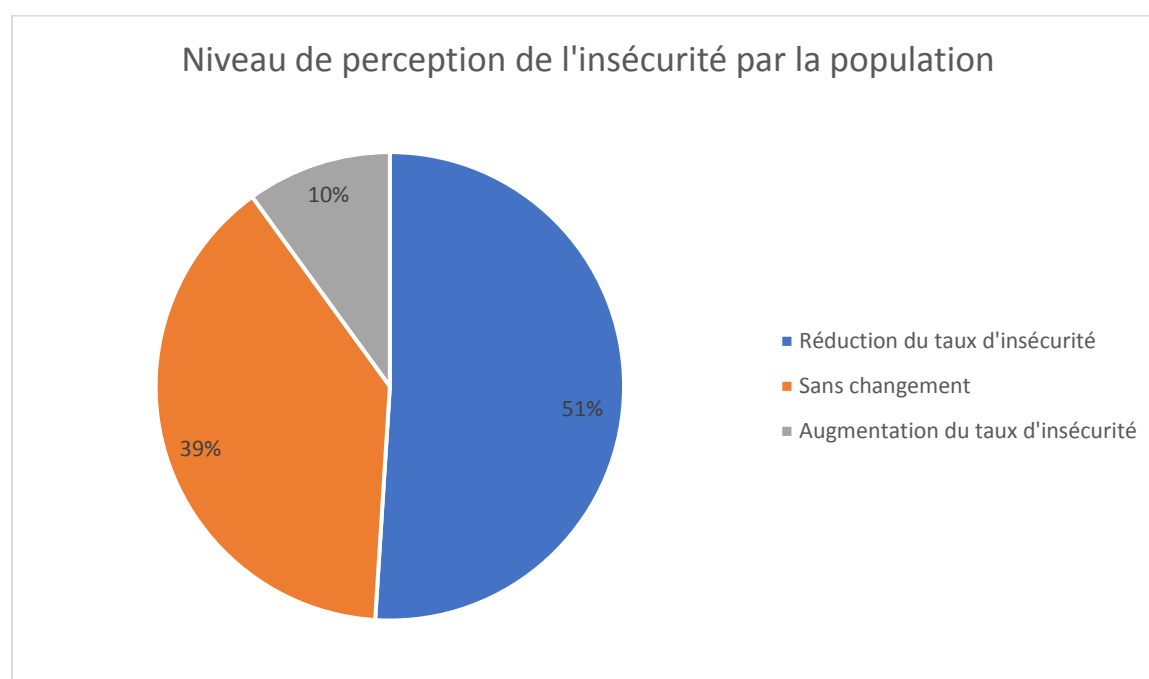
Le niveau de perception de l’insécurité par les responsables au niveau du Fokontany est acceptable. Les 13 Chef fokontany au niveau des kiosques d’orientation ont affirmé à l’unanimité une légère réduction des crimes et délits dans leurs circonscriptions pendant la mise en œuvre du projet (entre 2020 et 2021). Certes, cette réduction est faiblement perceptible selon leurs appréciations mais des changements ont été remarqués concernant la délinquance des jeunes qui a été réduit grâce aux sensibilisations menés par les Jeunes Ambassadeurs de la Paix ainsi que les infrastructures (mini-projet) installés dans leurs localités

Les VFP qui ont bénéficié des équipements ont augmenté leurs efficacités dans le maintien de la sécurité au niveau des localités qui explique leurs réponses sur le sujet en étant positifs. Les agents du VFP ont communément remarqués une légère réduction de l'insécurité grâce à l'efficacité de leurs équipements.

Ces résultats sont les différentes perceptions des entités qui ont bénéficiés des avantages concernant directement la sécurité que le projet a mis en œuvre et doivent être considérés avec prudence. C'est pour cela que la triangulation des résultats avec les données issues des jeunes qui ont bénéficié d'autres produits est nécessaire pour la comparaison des données.

Sur les 59 jeunes interrogés sur la perception de l'insécurité au niveau de leurs localités, les avis divergent d'un jeune à un autre. Les niveaux de perception de l'insécurité dans la période de mise en œuvre du projet se subdivisent en 3 parties dont :

- La réduction du taux d'insécurité
- Le maintien de la situation initiale (sans changement conséquent)
- L'augmentation du taux d'insécurité



Les jeunes qui sont informés sur les mini projets initiés par les JAP ont répondu l'efficacité de ces infrastructures et qui ont contribué à la réduction de l'insécurité. Les lampadaires ont été les plus efficaces dans la réduction de l'insécurité selon leurs appréciations.

Les jeunes qui ont répondu avoir perçu une augmentation du taux d'insécurité s'appuient sur des observations au niveau de leurs localités quotidiennement et ont remarqué une recrudescence de l'insécurité dans la journée qui est devenue une généralité.

38% ont affirmé avoir remarquer aucun changement sur le taux d'insécurité dans leur zone qui se traduit par une appréciation approximative de la situation ou une méconnaissance des données concernant le nombre de crimes et délits perpétrés au niveau de leur localités pour faire une comparaison.

10.8. Indicateur 3 a: Nombre d'organisations et d'institutions intégrant les jeunes vulnérables dans le processus de décision

Parmi les acteurs qui ont été intégré à la réalisation de ce projet sont les institutions qui œuvrent au niveau de la zone d'intervention du projet ou encore dans un rayon plus élaboré, l'inclusion des organismes qui agissent dans un domaine spécifique qui touche le projet TANOMAFY (thématique pour les jeunes, détenteur du pouvoir public, etc.)

Ces acteurs ont une part de contribution dans l'atteinte des résultats du projet qui met en évidence leurs engagements pour impliquer d'avantage les jeunes vulnérables au niveau d'une instance de prise de décision.

Les résultats de cette évaluation ont démontré qu'à la fin du projet, cette implication des jeunes vulnérables des quartiers d'intervention du projet dans les instances de prises de décisions ne dispose pas de dispositif de suivi pour mieux apprécier leur évolution bien que cela est un processus de longue haleine pour pouvoir voir le jour.

Ces résultats qui sont présentés par le tableau ci-dessous sont le reflet des entretiens qui ont été menés auprès des parties prenantes qui collaborent avec les jeunes vulnérables du projet. Parmi les institutions qui ont été consultés,

- Les 13 Fokontany des 13 localités
- Les directions ministérielles des 2 ministères,
- Quelques OSCs œuvrant dans les zones d'intervention du projet : ONG HARDI, Centre Manavaka, Centre CDA, le CNFPPSH

Ces parties prenantes aux projets ont affirmés avoir impliquer des jeunes vulnérables dans leurs processus de décisions sur une infime quantité.

Tableau 14 : Nombre de jeunes intégré dans le processus de décision

Entités	Nombres de jeunes impliqués dans la prise de décisions
13 Fokontany des 13 Localités	26
Ministères	0
Organisations de la société civile	5

Source : enquête auprès des parties prenantes.

Comme il a été prévu que la convention d'intégration des jeunes dans le processus de décision est signée par au moins un ministère, les 2 ministères de tutelle (Jeunesse et sport ainsi que la population et de la promotion de la femme) ont dûment signés cette convention mais son application n'a pas été encore effectif.

Au niveau des Fokontany, les jeunes Ambassadeurs de paix (JAP) qui côtoient régulièrement les responsables au niveau des fokontany grâce à leurs activités au niveau des kiosques présentent une détermination remarquable pour prendre part au processus de décision au niveau des Fokontany.

Au niveau des jeunes (source : Entrevue avec les responsables au niveau des Fokontany et rapport Atelier formation Manuel d'intégration des jeunes vulnérables dans le processus de décision) :

- Ils ont la VOLONTE pour participer aux décisions au niveau des Fokontany,
- Ils affirment avoir les CAPACITES requises pour émettre des avis et leurs idées concernant les affaires générales qui sont traités
- Mais ils ont PEUR et ne sont pas CONFIANT sur l'attribution d'un rôle au niveau de cette institution par manque de savoir-faire et d'expérience.

Au niveau des responsables du Fokontany

- L'attribution d'un rôle aux jeunes au niveau des fokontany n'est pas une mince à faire, il nécessite une grande conviction et de détermination dans la plus grande intégrité.
- L'intégration des jeunes dans ces structures requiert un apprentissage dans la vie quotidienne
- Nombreux jeunes y consacrent déjà leur temps et leur volonté mais pour le déploiement de leurs capacités il en faut encore plus de temps pour avoir des résultats tangibles.

Cette activité du projet va de pair avec les parties prenantes de chaque côté c'est-à-dire que les 2 entités doivent accepter comme un accord l'intégration des jeunes pour les responsables locaux et l'engagement des jeunes pour prendre part aux décisions au niveau des Fokontany.

Au niveau de l'implication des jeunes envers les Organisations de la société civile, la connaissance des jeunes ambassadeurs de la paix sur le fondement des OSC est encore ambigu. Sur les 173 Jeunes enquêtés, seuls 86 jeunes ont affirmé connaître le rôle des OSC dans la communauté et 11 jeunes sont membres d'une organisation.

La compréhension des OSC sur l'importance d'intégration des jeunes vulnérable dans le processus de décision est plus ou moins confirmé. Ces organisations prônent majoritairement l'inclusivité et l'intégration des personnes vulnérables dans leurs causes et cependant, les jeunes vulnérables bénéficiaire du projet en fait partie.

C'est donc au niveau de la communication des rôles et activités des OSC qui est le goulot d'étranglement pour que les jeunes puissent participer à l'intégration et d'en être des membres actifs.

11. Analyse du processus d'exécution du projet

11.1. Le système de pilotage

L'idée du consortium est un choix stratégique adéquat. Le consortium de société civile dans différents domaines présente une approche innovante et unique par l'étroite collaboration de ses membres depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre du projet. Les membres du consortium ont été sélectionnés sur la base de critères incluant : une solide implantation sur le terrain et des capacités opérationnelles dans le secteur de l'accompagnement des jeunes à Madagascar ; des expériences éprouvées et des compétences spécifiques pouvant entrer en complémentarité avec celles des autres membres ; la volonté de travailler en synergie et avec une bonne coordination. La réalisation des activités du projet par les trois membres du consortium ayant des compétences et des expertises diversifiées a permis un partage des tâches et des responsabilités selon l'expertise de chaque membre.

Le Projet est coordonné par l'ONG SAF FJKM qui a su bâtir un pilotage solide des différentes facettes du projet malgré les aléas causés par la pandémie du COVID 19. Sa part de responsabilité dans les différentes charges du projet dont la gestion logistique, l'application des règles et procédures de passation de marché du projet, le contrôle des dépenses du projet, la consolidation et la soumission des rapports techniques et financiers du projet ont reflétés leurs expériences en matière de mise en œuvre de projet.

En outre, la coordination technique a été très active au niveau local même avec une approche majoritairement cloisonnée entre les partenaires et certaines divergences comme le cas la mise en œuvre des résultats 3.

Dans les documents de projet, la participation du gouvernement malgache a été assuré par les 2 ministères de tutelle :

- Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme en tant que structure en charge de la population et spécialisée dans la question du genre qui, à travers sa direction « gender mainstreaming » apporte un soutien et des renforcements en matière de genre et
- Le ministère de la jeunesse et des sports en tant que structure chargée des jeunes dans le cadre de la mise en œuvre des projets pour les jeunes et assurer la complémentarité avec la politique nationale de la jeunesse (PNJ).

Les relations fonctionnelles entre le consortium et les ministères de tutelles sont basés sur des « relations de franche collaboration » et non sur des relations fonctionnelles clairement définies.

La gestion des opérations et la gestion technique sont bien liées, ce qui représente un avantage sur le plan institutionnel car cela permet d'identifier le niveau de responsabilité en cas de difficultés et de décider efficacement.

11.2. Le comité technique de projet

Le Projet a mis en place des mécanismes de concertation à travers la mise en place d'un comité de projet pour assurer la cohérence des activités et de la méthodologie et pour la bonne circulation des

informations. Les comités du projet se sont réunis périodiquement pour évaluer l'état d'exécution et d'avancement des activités et éventuellement proposer des aménagements et des solutions.

Le Comité de projet est tenu conjointement les représentants de bailleurs (le secrétariat du PBF), les membres du consortium et les ministères de tutelles. Cette approche a été efficace pour projet TANOMAFY car elle a permis d'élargir les discussions sur les questions plus stratégiques et de capitaliser ensemble les meilleures expériences.

La coordination par la Comité de projet qui se réunit tous les trimestres est efficace dans la mesure où elle s'est tenue régulièrement. Le report des réunions a eu un impact significatif dans la coordination du projet qui a été l'une des raisons du retard de certaines activités. La représentativité lors des réunions du comité n'a pas été respecté pour les ministères de tutelles qui, par contraintes de confusion des responsables ministérielles allié à un changement de staff lors des remaniements gouvernemental se voit affecter d'une passation non effective. Les nouveaux responsables au sein des ministères ne sont pas au courant du projet et ne sont pas représentés lors des réunions du comité du projet.

Le comité de projet se présente davantage comme une expérience pilote en termes d'organisation et de gestion mais c'est aussi une capitalisation des expériences sur les plans techniques, des pratiques, des approches et des modalités de mise en œuvre.

Le système organisationnel du consortium se révèle plutôt efficace pour faciliter la participation des membres et la représentativité de la diversité interne. La participation est variable, tenant compte des contraintes des membres mais elle reste représentative de la diversité.

12. Durabilité potentielle des produits après projet

L'analyse des résultats a dévoilé l'atteinte globalement des résultats du projet TANOMAFY JAP inscrit dans la livraison des produits qui doit être initialement généré par le projet. Certains mécanismes connaissent actuellement un développement significatif mais l'achèvement du projet qui se traduit par l'arrêt des financements ont quelques conséquences sur leur pérennisation :

Les conditions pour que les produits générés par le projet se poursuivent après la fin de l'intervention des partenaires sont réunies mais son application jusqu'à l'autonomie de chaque résultats et produits est conditionné par l'application des stratégies de sorties inclus dans cette partie.

Produits	Situation de viabilité	Stratégie de sortie (durabilité)
13 Kiosque d'orientation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Les kiosques font partie des infrastructures de soutien à la consolidation de la paix mises en place dans le cadre du projet. Il s'agit d'infrastructures localisés au niveau des fokontany qui contribuent à l'atteinte des objectifs du projet et pour en assurer la pérennisation. La contribution des kiosques envers les frais au niveau des Fokontany est à titre symbolique comme la participation à la consommation en eau et électricité. - Les Kiosques sont la responsabilité des jeunes ambassadeurs de la paix (JAP) et des Techniciens Formateurs Accompagnateurs. Les ressources humaines sont donc assurées par ces jeunes. Ces jeunes ont reçu des formations et sont actuellement autonome dans la réalisation de leurs missions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des renforcements des capacités des JAP envers la prise en charge des jeunes (Conseil et orientation) - Maintien de la communication des offres et opportunités au niveau des kiosques - Mise à jour systématique des annuaires disponibles (Institution financière, offre de formation) par les JAP - Établissement d'une convention de partenariat entre les JAP et le Fokontany visé par une autorité compétente sur l'implantation de la structure au niveau des bureau des Fokontany afin de pallier les risques de non continuité des actions lors d'un changement de responsables au niveau des Fokontany. - Considération de la structure (JAP et Kiosques) dans le plan local de développement du Fokontany. - Vulgarisation de la consolidation de la paix à chaque personne qui visite les kiosques
1 200 jeunes bénéficiant d'un pack de formation des jeunes en	<ul style="list-style-type: none"> - Les connaissances et les expériences bénéficiés pendant les formations sont irréductibles aux jeunes car ce sont des acquis intellectuels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le suivi des jeunes ayant bénéficiés des packs de formation devrait être poursuivi par les TFA et la mise à jour des

Produits	Situation de viabilité	Stratégie de sortie (durabilité)
matière d'employabilité, de culture entrepreneuriale, art des métiers et compétences de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Les bénéficiaires appliquent ces acquis au niveau de leurs activités qui apportent des profits selon le degré d'application - Les 1200 jeunes ont reçu à travers leurs formations le concept de consolidation de la paix. 	<p>contacts des bénéficiaires devrait être systématique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cas de nouvelles formations disponibles auprès des kiosques les Responsables devraient les communiquer par SMS aux jeunes bénéficiaires dans leurs bases de données si les moyens le permettent - Mise en place d'une ligne de budget pour la communication par le consortium ou des lignes dans le budget de fonctionnement des JAP - Diffusion des messages sur la consolidation de la paix par les jeunes bénéficiaires du projet. Les jeunes qui ont reçu des formations sont des vecteurs pour la promotion de la consolidation de la paix
Des espaces d'échange et de rencontres entre les employeurs et les jeunes créés	La tenue des événements d'échange et de rencontres entre les employeurs et les employés est spontanée qui ne s'est exécutée qu'une seule fois pendant la mise en œuvre du projet. Bien que le projet arrive à son terme, le consortium de mise en œuvre n'est plus en mesure de réaliser un événement identique dans le cadre du projet.	<ul style="list-style-type: none"> - L'événement Ketrica sy Kandra devrait servir de référence pour la tenue d'un événement similaire ou le dupliquer dans le cadre indépendant par le consortium de mise en œuvre - La tenue de cet événement devrait être systématique dans un intervalle de temps régulier : Edition annuelle - Garnir l'éventail des partenariats pour l'organisation de cet événement pour un choix varié pour les visiteurs.
Pack d'accès facilité aux financements adaptés aux jeunes défavorisés	A cet effet, il est question ici d'appuyer financièrement les jeunes bénéficiaires motivés dans la création ou le renforcement de leur propre business et qu'ils soient capables de : <ul style="list-style-type: none"> - Monter les dossiers relatifs à la demande de financement, 	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des ateliers de plaidoyer avec les institutions financières. - Poursuite de l'implication de l'institution de coordination des institutions financières à l'atelier

Produits	Situation de viabilité	Stratégie de sortie (durabilité)
	<ul style="list-style-type: none"> - Dialoguer et défendre leurs projets auprès des offreurs de financement, - Respecter les modalités de financement dans l'utilisation/remboursement des prêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un système de suivi des plaidoyer (niveau où se situe les dossiers des jeunes)
<p>1 outillothèque opérationnel et 80 jeunes boursiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place de cette structure (centre de prêts de matériels et de petit outillage) ou « outillothèque » est effectif. - Depuis son ouverture officielle, le centre continue de recevoir des bénéficiaires qui utilisent les services de prêts d'outils et de matériels. - Les recettes générées par la participation des jeunes sont plutôt modestes et ne permettent pas pour l'instant de subvenir aux besoins du centre. - Les principales sources financières de la structure résident dans la location de salle, et les services de restaurations qui génèrent un bénéfice. (Source: rapport financier I-tafa) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la communication du centre : organisation de campagne de vulgarisation des activités disponibles au niveau de l'outillothèque dans les zones d'intervention du projet d'une part et d'autre part aux alentours de la structure pour plus de visibilité - Ouverture du centre vers d'autres cibles hors bénéficiaires du projet. L'accès au centre devrait être inclusif pour tous les jeunes qui sont intéressés. - Rapprochement de l'emplacement du centre vers les quartier inclus dans la zone d'intervention pour alléger les contraintes liées au déplacement de jeunes vers la localisation du centre qui est éloigné des zones d'intervention du projet. - Diversification des activités et multiplication des centres au niveau des quartiers d'intervention du projet après avoir réussi à mettre en place le centre I-Tafa comme étant une structure pilote. - Transférer la gestion du centre au JAP pour son autonomisation et affecter le suivi au consortium de mise en œuvre du projet. - Mise à jour du statut de la structure pour pouvoir opérer des activités génératrices de revenus pour son fonctionnement et en faveur des futurs investissements du

Produits	Situation de viabilité	Stratégie de sortie (durabilité)
		centre. Son ouverture à d'autres cibles et bénéficiaires traduit le besoin en termes financiers.
Pool d'ambassadeurs de paix pour les quartiers défavorisés (80 jeunes au moins)	<ul style="list-style-type: none"> - Les JAP sont les principaux rendements du projet globalement, chaque activité initiée dans le projet est en faveur de ces jeunes. Ils sont passés par tous les étapes qui leurs sont dédiés (sélection, formation, appuie technique et financier) afin qu'ils puissent eux même résulter en tant que produits du Projet. - Les JAP sont des volontaires bénévoles et ne perçoivent pas de salaires réguliers qui est à la fois un atout et une contrainte dans le recrutement de nouveau adhérent et la motivation des membres actuels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des activités des JAP et échanges réguliers avec les organismes de mise en œuvre du projet - Recrutement de nouveaux membres selon les critères dans le règlement intérieur de la structure - Réflexion sur la possibilité de changement de statut en association légalement fondé pour élargir le champ d'actions des jeunes. - Renforcement de la communication et la vulgarisation des actions des JAP dans la communauté pour une appropriation de la population de la structure. - Liaison avec les kiosques : mise en place d'un accord de partenariat avec les responsables des Fokontany pour que la structure soit reconnue même s'il y a changement de responsables au niveau du fokontany - Multiplier les nouveaux activités captivant et avantageux pour les JAP pour qu'ils puissent puiser des motivations et continuer leur engagement pour la consolidation de la paix -
Une campagne de promotion des droits humains et de cohésion sociale dans les fokontany	<ul style="list-style-type: none"> - Pour la perception des droits humains et de la cohésion sociale par la population, le concept a été acquis durant les campagnes de promotion par 1800 personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplier les actions de promotion par les JAP et améliorer/évoluer/perfectionner les méthodes et système de promotion utilisés.

Produits	Situation de viabilité	Stratégie de sortie (durabilité)
d'intervention par les ambassadeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Le champ d'action des campagnes se limite entre les JAP et les personnes atteintes par les séances de promotion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Élargir les champs d'action des campagnes tout en sensibilisant les personnes à promouvoir à leur tour les droits humains et de cohésion sociale au niveau de leurs foyers et de leurs alentours.
26 microprojets contribuant à l'amélioration de la sécurité dans les fokontany d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - 26 sur 28 micro-projets soumis ont été subventionnés par le projet selon les critères que la conception soit faite à travers une approche participative et inclusive - Les projets réalisés se basent sur la mise en place d'infrastructures relatives à la réduction de l'insécurité dans les localités d'interventions du projet, aussi à renforcer les structures de veille de la sécurité. - La viabilité et la durabilité de ces produits dépendent de la prise en main des usagers qui sont chargés de la manutention et de la maintenance des infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la sécurité des infrastructures mise en place par les JAP/VFP locaux pour limiter les vols et les détériorations. - Mise en place d'un système d'observation des infrastructures au niveau des kiosques pour identifier en avance les cas de détérioration ou de vol des infrastructures. - Intégrer dans le budget du Fokontany la maintenance des infrastructures.
Renforcement de capacité des parties prenantes pour une meilleure participation des jeunes défavorisés dans la gouvernance à tous les niveaux	Les capacités des parties prenantes ont été renforcées en matière d'intégration des jeunes dans la gouvernance à tous les niveaux	<ul style="list-style-type: none"> - Stimuler la participation des jeunes dans la gouvernance et la prise de décision par les succès story de leurs semblables. - Motiver les jeunes à participer aux instances de décisions par des motivation talk.
Espaces de dialogues entre les ambassadeurs de paix et les autorités et les OSCs leurs permettant	<ul style="list-style-type: none"> - Les premiers contacts des jeunes avec les parties prenantes (OSC, Gouvernement, autorités locales) ont été effectif. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les relations entre les jeunes et les parties prenantes en multipliant les coopérations et activités de plaidoyer - Promouvoir le rapprochement des jeunes avec les autorités et OSCs pendant les

Produits	Situation de viabilité	Stratégie de sortie (durabilité)
d'exprimer leurs besoins spécifiques et les limites de possibilités des réponses par les autorités	<ul style="list-style-type: none"> - Les 2 entités (jeunes et parties prenantes) connaissent leurs rôles respectifs et agissent à cet effet. 	différentes réunions des JAP et lors de recrutement des nouveaux membres
Stratégie d'intégration pérenne des jeunes défavorisés dans les processus de décision	La stratégie a été élaborée grâce à la participation de tous les jeunes concernés (JAP) et les parties prenantes (OSCs, autorités locales)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre effective des clauses inscrites dans la stratégie - Suivi des jeunes participants (dans le processus) par les JAP.

13. Suggestions et recommandations

Recommandation 1 : Sur la nécessité des nouveaux projets et leurs orientations

Par rapport aux enjeux et à la place très importante qu'occupent les Jeunes Ambassadeurs de la paix au niveau de la communauté locale, il est important de prévoir dans le cadre des interventions ultérieures des projets de renforcement des JAPs ainsi, les activités devraient être axées sur le renforcement des actions des jeunes Ambassadeurs de la paix qui tendent vers la consolidation la paix.

De ce fait, ces actions peuvent servir de références :

- Renforcement des capacités des JAPs et des responsables des kiosques pour étendre d'avantage leurs champ d'actions
- Utiliser les JAPs comme vecteur et multiplicateur d'actions en étant des portes paroles accepté et respecté par la population
- Élaboration d'un système de contrôle et de suivi des JAP sur leur performance dans leurs interventions dans la communauté
- Continuer à développer l'approche participative dont l'appui aux initiatives

Les axes de travail, volets ou composantes de ces nouveaux projets seraient :

- Le financement des microprojets des Jeunes Ambassadeurs de la paix dans les domaines prioritairement identifiés au niveau de leurs localités. Mais l'intégration d'une évaluation participative des besoins par la population est à prévoir
- Le renforcement des bonnes relations des JAPs et l'administration ainsi que les OSCs à propos de l'effective participation des jeunes dans le processus de décisions.
- Le renforcement des capacités et appui à la structuration et au dialogue avec les autres acteurs plus élargis (gouvernement, organismes internationaux, secteur privé)

Recommandation 2 : Sur la poursuite des actions entreprises

Des activités du projets peuvent continuer à être mis en œuvre malgré la finalisation du projet TANOMAFY. Ces quelques recommandations sont axées sur l'amélioration ainsi que la durabilité des produits du projets.

Forum de l'emploi

- Tenir annuellement l'évènement Ketrika sy Kandra par les organismes qui sont responsables (légataire du produit) et essayer d'augmenter et varier les offres de services pour l'évènement c'est-à-dire :
 - Ajouter plus de centre de formation qui présentent leurs offres de formation professionnelle ainsi que
 - L'intégration des petites entreprises (de métier) pour à la fois un échange d'expérience et aussi une source d'inspiration pour les
- Décliner en petit forum axé sur les formations professionnels et des métiers qui intéressent particulièrement les jeunes non diplômés mais qui ont du potentiel en termes de talent.
- Tenir l'évènement pendant les jours non ouvrable (Week end) pour la disponibilité des jeunes

- Rapprocher la localisation de la tenue de l'évènement vers les quartiers bénéficiaires du projet (au niveau du Fokontany) pour plus d'audience.

Les Kiosques et les JAPs

- Comme les kiosques sont encore opérationnels et assurent leurs rôles d'interface et de cadrage des jeunes pour accéder à des offres de financement et autres services, la continuité de la publication des offres sur un tableau d'affichage est un meilleur moyen pour les jeunes d'avoir la conviction et la motivation de concevoir un projet pour le bien de leurs communautés
- Les TFA devront bénéficier des formations périodiques (hors projet) sur l'évolution du marché des investissements (du domaine d'investissement) afin qu'ils puissent avoir les connaissances nécessaires pour accompagner le dossier des jeunes auprès des institutions financières. Même si les kiosques sont dédiés aux jeunes bénéficiaires du projet, les TFA peuvent aussi jouir des services d'offre de formation.
- Les failles des dossiers qui ont été soumis auprès des institutions financières et qui ont été refusés devront faire l'objet d'un regroupement dans une base de données afin d'en tirer des leçons et de repenser aux différentes stratégies d'orientation des jeunes.
- Suivi des bases de données même si les jeunes n'ont pas été admis
- Un protocole d'orientation des jeunes devrait être mis en place pendant le processus d'orientation des jeunes pour leur projet. Qui résulte d'une multitude d'options que les jeunes peuvent choisir pour leur financement. Cela va de paire avec l'alimentation de la base de données des institutions qui offrent des services aux jeunes soit effectif
- Capitalisation des informations sur l'emploi à mettre à la disposition des kiosques

Groupe de VSLA

- Bien que le groupe de VSLA soit un système autonome et indépendant, les règlements intérieurs du groupe devrait mentionner de lourdes sanctions envers ceux qui ne s'acquittent pas de leurs dû pendant le cycle car cela pourrait créer des conflits auprès de ses membres et mettra en péril la consolidation de la paix qui devrait être apporté par le système de VSLA.
- Une sensibilisation sur l'utilisation du système de VSLA devrait être apporté par chaque Jeunes Ambassadeurs de Paix pour atteindre les 42 groupes escomptés par le projet. Ces sensibilisations peuvent se baser sur la réussite des 2 groupes mentionnés auparavant.

Financement de instituts financières

- Le suivi des micro projet financé par les institutions financières devraient être assuré par les responsables des kiosques afin d'apporter des appuis en cas de difficultés rencontrés par les jeunes. Certes, les responsables des kiosques ont reçu des formations en entrepreneuriat et employabilité, et seront capable du moins pour leurs niveaux d'apporter un soutien envers les jeunes entrepreneurs.
- Dans un autre cas, et pour la pérennisation des produits du projet, un système de suivi des jeunes (à partir des bases de données existant) devrait être mis en place afin d'avoir une vue d'ensemble des bénéficiaires du projet sur leurs situations et leurs évolution car par exemple, pendant la réalisation de cette étude, nous avons eu une grande difficultés à rencontrer les

jeunes bénéficiaires du projet pour une éventuelle entretiens et au final, nous avons eu recours à un entrevue téléphonique faute de disponibilités des jeunes.

- Les réalisations (succès) des mini projet devraient faire l'objet d'une communication / promotion auprès des médias et des canaux de diffusions d'informations (affichage, prospectus, ...) afin de prime abord, sensibiliser les autres jeunes pour concevoir un projet et suivre les démarches de leurs pairs et d'un autre côté afin de consolider les relations entre les produits du projet (Kiosque) et les institutions financières. Cela attirera d'autres établissements du fait de leurs succès et la confiance des institutions sera acquise en cas de repérage de succès d'un projet.

Centre Outillothèque

- L'emplacement du centre devrait se rapprocher d'avantage au niveau des quartiers inclus dans la zone d'intervention du projet pour faciliter le déplacement des jeunes et l'apport des intrants.
- La consommation/utilisation sur place des outils est à la fois un atout et une contrainte pour le bénéficiaire mais pour les expériences de ces 4 premiers mois ont été concluant en limitant les pertes et les usures.
- La planification sur l'utilisation des services/outils du centre devrait être affiché au niveau des kiosques et l'accès peut être réalisé sur demande.
- La diversification des activités peut être envisageable moyennant les recettes générées par le centre et par le biais de recherche de partenariat ou de don.
- Le centre devrait s'ouvrir pour tous les jeunes sans exceptions (bénéficiaires du projet ou non).

14. Annexes

14.1. Annexe A : Termes de références de l'évaluation finale



RELANCE

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CABINET/GROUPE DE CONSULTANTS POUR LA CONDUITE DE L'EVALUATION FINALE DU PROJET TANOMAFY-JAP

Projet ID : 00119353 – IRF 336

Weblink : [Project Factsheet - PBF/IRF-336: TANOMAFY-JAP \(TAN \(undp.org\)\)](#)

Contexte du projet

Le projet TANOMAFY-JAP, Tanora Masoivohon'ny Filaminana eto Iarivo – Jeunes Ambassadeurs de Paix est né du constat que les jeunes des quartiers défavorisés sont capables de participer de manière effective à la consolidation de la paix, à condition que leur vulnérabilité soit réduite, qu'ils sont éduqués à l'esprit de dialogue, à la culture de paix et à la non-violence et que leurs besoins fondamentaux soient considérés par les autorités dans les politiques et stratégies de développement du pays. Le projet dure deux ans et prendra fin le 26 décembre 2021. Il est financé sous l'Initiative de Promotion du Genre et de Jeunesse et le budget est de 467 000 USD.

Ce projet a pour principal objectif de renforcer la participation citoyenne des jeunes des quartiers vulnérables d'Antananarivo Renivohitra. Ensemble, SAF/FJKM, Mira Aina, DRV entendent atteindre cet objectif à travers 3 résultats :

- Résultat 1 : Les jeunes vulnérables ont un accès accru aux opportunités de travail décent
- Résultat 2 : Les ambassadeurs de paix sont les promoteurs des droits fondamentaux et de la cohésion sociale au sein de leurs communautés
- Résultat 3 : Les parties prenantes (gouvernement, OSC, privés, autorités locales, communautés) s'engagent pour une meilleure implication des jeunes vulnérables dans les dialogues sur la consolidation de la paix.

1200 jeunes femmes et jeunes hommes seront renforcés pour mieux appréhender le marché de l'emploi à travers des formations et des accompagnements. Leur insertion professionnelle sera facilitée à travers des activités de rencontres avec les employeurs potentiels et la mise en place d'un outilliothèque qui leur permettra d'acquérir des expériences via des travaux d'indépendants. Par la suite, 80 de ces jeunes qui présenteront un projet de vie pertinent et manifesteront la volonté de s'engager pour la consolidation de la paix bénéficieront des bourses de formations professionnelles qui leur permettra d'acquérir les compétences techniques adaptées à leurs aspirations professionnelles. Pour faciliter leur accès à des financements, des plaidoyers et collaboration auprès des institutions de microfinances seront mis en œuvre et leurs communautés seront accompagnées à mettre en place des systèmes d'épargne communautaires.

Ces 80 jeunes seront aussi renforcés et responsabilisés pour constituer les premiers « Jeunes Ambassadeurs de Paix » (JAP) ou en malagasy « Tanora Masoivohon'ny Filaminana » dans leurs quartiers. Ils auront deux principales missions dont (i) l'éducation et la mobilisation de leurs pairs et de leurs communautés pour l'accès aux droits fondamentaux et la cohésion sociale, et (ii) la transmission de leurs besoins auprès des autorités à tous les niveaux. Ils seront amenés à concevoir avec leurs communautés des microprojets qui contribueront à réduire les facteurs de conflits et d'insécurité. Les 26 projets les plus pertinents bénéficieront d'appui technique et financier du projet. A la fin du projet, ces JAP seront autonomes dans leurs actions et parraineront de nouveaux ambassadeurs.

Pour rendre effectif l'engagement de ces jeunes, des mobilisations et renforcements de capacités seront menés à l'endroit des différents acteurs de développement dont les organisations de la société civile, les autorités et les partenaires techniques et financiers afin de mettre en place un espace de dialogue pérenne et efficient avec les jeunes des quartiers défavorisés et de prendre en compte les besoins de leurs communautés dans les processus de prise de décision. Des dialogues entre les différents acteurs de développement et les Jeunes Ambassadeurs de Paix seront organisés tout au long du projet

Le cycle du projet prend fin cette année, ainsi, un cabinet ou un groupe de consultants sera recruté pour effectuer l'évaluation finale du projet TANOMAFY-JAP, sensible aux questions genre et inclusion.

Objectif de l'évaluation :

L'évaluation permettra d'examiner les résultats obtenus par rapport aux objectifs inscrits dans le cadre logique du projet. A cet effet, il s'agira d'apprécier la qualité de l'intervention selon les critères de l'OECD-DAC : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité, impacts, redevabilité, coordination et de proposer des recommandations pour améliorer l'approche et la réalisation du projet par SAF/FJKM.

L'évaluation doit tenir compte et se focaliser de façon spécifique sur l'identification et l'analyse de :

- La pertinence des approches utilisées, de la formulation des objectifs et des indicateurs ainsi que celle de la détermination des activités par rapport à la satisfaction des besoins identifiés. Les éléments à analyser dans le cadre viseront essentiellement à préciser dans quelle mesure l'intervention du Projet répond aux attentes et priorités des communautés et des bénéficiaires, conformément aux principes de SAF/FJKM, de PBF et Aussi aux sources et déclencheurs de tensions / conflit potentiel dans les communautés visées.
- L'atteinte des indicateurs ainsi que les facteurs ainsi que les facteurs qui ont affecté de façon positive ou négative l'atteinte des résultats. Il s'agira principalement d'apporter des éléments permettant de comprendre si le projet a produit des résultats qui conduisent à l'atteinte de son objectifs spécifique et dans quelles mesures les facteurs externes ont influé sur ses performances.
- La capacité de l'Action à atteindre les groupes cibles et selon les procédées garantissant une bonne acceptation/appropriation au niveau des zones d'interventions tout en limitant les risques de nuire aux normes déjà établies par la communauté (la cohésion sociale, les mécanismes de solidarités, les systèmes déjà mises en place etc.)
- L'efficience du projet, précisément la manière dont la gestion a pu transformer les ressources mises à disposition en résultats grâce aux activités de mise en œuvre ;
- Les effets et les changements obtenus au niveau de la zone d'intervention en termes de comportements, des engagements et des actions des jeunes en termes de consolidation de la paix, l'amélioration du partenariat entre les jeunes et les autorités locales, de l'implication de ces jeunes dans le processus de décision au niveau local.
- La durabilité des résultats obtenus et la capacité des partenaires à gérer le projet y compris la gestion des partenariats avec les autres parties prenantes su projet et avec les ministères de tutelles du projet.
- La contribution du projet dans la promotion de l'égalité de genre et l'inclusion.

- Les bonnes pratiques, les leçons apprises et les histoires de succès. En ce sens, formuler des recommandations pour l'amélioration des activités de consolidation de la paix d'une part et pour la pérennisation des actions dans les zones d'intervention d'autre part.

A noter que les résultats de l'évaluation s'adresseront au Partenaire Technique et Financier (PBF), aux autorités locales, aux communautés bénéficiaires et à toutes les institutions impliquées et intéressées par le projet.

Critères d'évaluation et questions clés

De manière spécifique, l'évaluation doit adresser les questions suivantes sans se limiter à ces dernières et le rapport n'est pas censé adresser chaque question de manière séparée mais les utiliser pour s'inspirer pour l'analyse d'ensemble :

1. Pertinence

- Dans quelle mesure le projet a abordé les principaux moteurs de conflit et les lacunes relatives à la paix au niveau des zones d'intervention ?
- Quelle est la pertinence de la théorie de changement proposé ?
- A quels points les priorités nationales, les priorités des zones d'intervention et des Nations Unies ont été prise en compte dans le projet ?
- Les composantes du projet sont-elles en adéquation avec l'analyse et les objectifs de consolidation de la paix, ainsi que les besoins sous-jacents, le plan UNDAF (2015-2020), les priorités nationales, les ODD et les objectifs de l'initiative GYPI du PBF ?

2. Cohérence

- Dans quelle mesure le projet était-il complémentaire ou coordonné avec d'autres projets similaires ou complémentaires ?
- Comment le projet a-t-il été harmonisé avec d'autres initiatives similaires menées par le gouvernement ou d'autres parties prenantes ?
- Dans quelle mesure les actions menées par les différentes parties prenantes sont-elles cohérentes et en synergie ?

3. Efficacité

- Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats escomptés ?
- Quels facteurs ont favorisé ou atténué, voire empêché la réalisation des résultats ? Quelles mesures de mitigation le projet a-t-il adopté face à ces facteurs de blocage ?
- Les stratégies et les outils (y compris le M&E) utilisés étaient-ils efficaces dans la mise en œuvre du projet ?
- Des partenariats techniques et des synergies ont-ils été établis et ont-ils favorisé la réalisation des produits et l'atteinte des effets ?
- Dans quelle mesure les changements observés en matière de paix peuvent-ils être attribués au projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré une dimension genre et l'inclusion sociale et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

- Dans quelle mesure le projet s'est assuré d'intégrer une approche sensible au conflit et a pris en compte le « do no harm » et l'effectivité de ces mesures et que les moyens fournis par le projet ont permis d'éviter d'exacerber le conflit ?

4. Efficience

- Dans quelle mesure le projet est mis en œuvre de façon efficiente ?
- Dans quelle mesure les ressources humaines financières et administratives allouées au projet ont-elles favorisé ou au contraire entravé la production des résultats ?

5. Impact

- Existe-t-il des preuves qu'une contribution significative a été apportée au résultat à long terme en matière de consolidation de la Paix et aux résultats/objectifs globaux du projet TANOMAFY ? Les indicateurs révèlent-ils des progrès significatifs vers l'atteinte des objectifs de niveau supérieur du projet (résultats) ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il/aura-t-il des impacts indirects positifs et/ou négatifs ? (c.-à-d. environnemental, social, culturel, de genre et économique)

6. Durabilité

- Les conditions sont-elles réunies pour que les produits et les résultats du projet se poursuivent après la fin de l'intervention (financière, institutionnelle, juridique, technique et politique) ?
- Les mécanismes de pérennisation des résultats du projet ont-ils été mis en place ? Sont-ils fonctionnels ? Dans quelle mesure la partie nationale a-t-elle mis en place les mécanismes visant à favoriser la durabilité des résultats du projet ?
- Y a-t-il des indications que les bénéfices générés par ce projet se poursuivent une fois que le soutien externe cesse ?

Approches et méthodologie d'intervention :

La méthode qualitative et quantitative est recommandée. Le choix de la technique d'entretien individuel approfondi ou de groupe de discussion est laissé à l'appréciation du groupe de consultants ou du cabinet mais à discuter avec l'équipe de mise en œuvre du projet et de PBF pour validation. Les outils de collecte de données devraient être pré-testés avant leur utilisation définitive.

De ce fait, l'offre technique doit impérativement mettre en exergue :

- La compréhension et/ou le questionnement du Prestataire par rapport à son mandat,
- La démarche et l'approche à développer pour l'exécuter. Le Prestataire prouvera que cette démarche et cette approche ont été éprouvées par lui-même et ont produit des résultats tangibles tout en démontrant les points d'attention,
- Les outils, relatifs à ces approches et démarches, qu'il utilisera et leurs conditions d'utilisation,
- Le chronogramme de réalisation de cette prestation et les divers conditions et moyens nécessaire à mobiliser pour y parvenir

Livrables attendus

Les livrables sont :

- Livrable 1 : Rapport initial ou de démarrage
- Livrable 2 : présentation du rapport préliminaire pour validation par SAF/FJKM et PBF
- Livrable 3 : Rapport final de l'évaluation en français en version électronique et papier.
- Livrable 4 : document résumé de présentation du rapport d'évaluation.

Durée de la prestation

La prestation est fixée à une durée maximale de Trente (30) jours calendaires à partir de la signature du contrat jusqu'à la remise définitive du document de l'évaluation. Un rapport provisoire doit être représenté au SAF/FJKM trois (03) jours après le retour du terrain afin que ses conclusions et recommandations puissent être prises en compte dans le rapport d'évaluation final. Le rapport d'évaluation finale doit être soumis sept (07) jours après la présentation du rapport provisoire en deux (02) exemplaires ainsi qu'une version numérique envoyé par mail et sur CD.

Profil du prestataire :

Le prestataire devrait être :

Un groupe ou un cabinet de consultants ayant :

- D'excellentes connaissances en matière de projet de consolidation de la paix et/ou de développement, d'insertion professionnelle dont les jeunes sont les principaux bénéficiaires ;
- Une bonne connaissance pratique des domaines transversaux comme l'approche genre et l'inclusion ;
- Des expériences confirmées en matière d'évaluation de projets ;
- Des expertises prouvées dans l'évaluation de projet et mis en œuvre par des ONGs ;
- De solides expériences en méthode d'exploitation des données quantitatives et qualitatives ;
- D'excellentes capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse en français ;

Le profil des deux consultants

Consultant 1 : national

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Master dans un domaine lié aux sciences sociales, en sociologie, étude de développement, sciences politiques, statistiques, ... ;
- Avoir au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans la conception et la réalisation des évaluations des interventions de développement ou de consolidation de la paix
- Connaissance et expérience en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale, insertion professionnelle ;
- Avoir des expériences dans la recherche sur les méthodes mixtes et participative de l'approche sensible au genre approche est nécessaire ;
- Avoir des capacités avancées de préparation et rédaction de rapports ;
- Familiarité avec le pays et expérience de travail antérieure à Madagascar est un atout ;
- La connaissance du système des Nations Unies est un atout important.
- Avoir une excellente maîtrise du français (oral et écrit).

Consultant 2 : national :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Master dans un domaine lié aux sciences sociales, en sociologie, étude de développement, sciences politiques, statistiques, ... ;

- Avoir au moins 4 ans d'expérience professionnelle pertinente au niveau national dans un suivi, une évaluation, des rapports ou des recherches
- Capacité démontrée à préparer et à suivre les protocoles d'entretiens/groupes de discussion et autres outils de collecte de données
- Expérience dans l'utilisation de techniques participatives dans la collecte de données, y compris sensibles au genre et des approches adaptées aux jeunes
- Une connaissance approfondie de la consolidation de la paix et du contexte du pays
- Connaissance et expérience en matière de cohésion sociale, insertion professionnelle ;
- Une connaissance ou une expérience professionnelle antérieure avec le système des Nations Unies est un atout important.
- Avoir une excellente maîtrise du français et du Malagasy (oral et écrit).

Offres

Le dossier d'offre devrait contenir :

- Les curriculum vitae des membres du cabinet ou du groupe de consultants impliqués dans la consultation avec une description détaillée des expériences dans le domaine de l'évaluation de projets.
- Une note de présentation, une offre de prestation technique comprenant une proposition de la méthodologie détaillée de l'intervention ;
- Une offre financière conforme et cohérente accompagnera l'offre technique.
- Une proposition de planning de l'intervention conforme aux présents termes de référence.

8.1. Notice de présentation

Les documents suivants doivent être fournis par les candidats :

- Une lettre de manifestation d'intérêts ;
- Une attestation ou certificat de services rendus pour des expériences similaires ou en corrélation à la demande.

8.2 Offre technique :

Cette offre va comprendre :

- La compréhension de la mission ;
- Le résumé des commentaires et des suggestions sur les termes de références ;
- Les curriculum vitae faisant ressortir une description générale des services offerts et celle de l'expertise des consultants.
- La connaissance des zones et des thèmes d'intervention ;
- La méthodologie à utiliser pour réaliser l'évaluation ;
- Le chronogramme de réalisation des activités par objectifs.

8.3 Offre financière

Cette offre financière doit présenter clairement :

- Le détail des couts par grandes étapes et par unité
- Le coût global incluant toutes les taxes.

8.4 Dispositions diverses

SAF/FJKM mettra à la disposition du groupe ou du cabinet de consultants toutes les informations et documentations relatives au projet dès la signature du contrat.

Calendrier de l'appel d'offre :

Description	Calendrier de soumission
Lancement de l'appel d'offres (Relance)	06 Janvier 2022
Date limite de soumission	14 Janvier 2022
Analyse des offres et sélection du prestataire	14 Janvier 2022
Notification et contractualisation	17 Janvier 2022

Soumission des offres

Le groupe ou le cabinet de consultants intéressés sont invités à faire parvenir leurs offres technique et financière accompagnées d'une copie sur CD ou flash disk au plus tard le **Vendredi 14 Janvier 2022 à 12h**. Les soumissionnaires établiront un original et une copie des documents constitutifs de l'offre en indiquant visiblement « original » et « copie ». Les documents originaux et copies seront séparés dans deux enveloppes appelées « enveloppe intérieur ». Ces deux enveloppes intérieures seront placées dans une enveloppe extérieure cachetée à la cire adressée au bureau de SAF/FJKM II K 2, Ambohitovo Avaratra près de la JIRAMA qui portera la mention

« EVALUATION FINALE DU PROJET TANOMAFY-JAP »

« REF : 002/ TANOMAFY/SAF-DPR/21

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Le projet TANOMAFY-JAP a une tolérance zéro face aux abus et aux exploitations sexuelles.

Le projet TANOMAFY-JAP, sensible aux questions genre et inclusion, s'engage à recruter un personnel divers en termes de genre et encourage aussi bien la candidature féminine que les personnes handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

14.2. Annexe 2 : Matrice d'évaluation

Matrice d'évaluation du Projet TANOMAFY – JAP

Critère d'évaluation correspondant	Pertinence : dans quelle mesure l'intervention du Projet répond aux attentes et priorités des communautés et des bénéficiaires, conformément aux principes de SAF/FJKM, du PBF et Aussi aux sources et déclencheurs de tensions / conflit potentiel dans les communautés visées				
Questions clés	Questions spécifiques	Sources de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs de réussite	Méthodologie d'analyse des données
Dans quelle mesure le projet a abordé les principaux moteurs de conflit et les lacunes relatives à la paix au niveau des zones d'intervention	Est-ce que le projet TANOMAFY a considéré les différents facteurs qui alimentent les conflits dans les zones d'intervention ? Et est-ce que le projet a comblé les lacunes relatives à la paix au niveau des zones d'interventions ?	Document de projet Responsables au Fokontany (Quartier mobile) Jeunes Ambassadeur de paix (JAP)	Revue documentaire Interview individuel	Le projet a abordé les principaux moteurs de conflit et les lacunes relatives à la paix au niveau des zones d'intervention	L'exploitation des réponses d'enquêtes
A quels points les priorités nationales, les priorités des zones d'intervention et des Nations Unies ont été prise en compte dans le projet	Est-ce que les priorités nationales, des zones d'intervention, des nations unies ont été prise en compte dans le projet ?	Document de projet PGE Site web PBF	Revue documentaire	Les priorités (Nationales, des zones d'intervention et des Nations Unies) ont été prise en compte dans le projet	Comparaison des priorités avec les activités du projet

Quelle est la pertinence de la théorie de changement proposé	Est-ce que le projet a apporté des impacts au niveau des zones d'interventions ?	Tous les parties prenantes du projet	Interview individuel Focus group	La théorie de changement proposé dans le projet est approprié	L'exploitation des réponses d'enquêtes et de focus group
Les composantes du projet sont-elles en adéquation avec l'analyse et les objectifs de consolidation de la paix, ainsi que les besoins sous-jacents, le plan UNDAF (2015-2020), les priorités nationales, les ODD et les objectifs de l'initiative GYPI du PBF ?	Est-ce que les composantes du projet sont en adéquation avec l'analyse et les objectifs de consolidation de la paix ?	Document de projet Site web PBF	Revue documentaire	Les composantes du projet sont en adéquation avec l'analyse et les objectifs de consolidation de la paix	Comparaison des composantes du projet avec les objectifs de consolidation de la paix
	Est-ce que le projet est-il en adéquation avec le plan UNDAF (2015-2020) ?	<ul style="list-style-type: none"> - Plan UNDAF (2015-2019) - Document de projet 	Revue documentaire	Le projet est en adéquation avec les priorités dans le plan UNDAF	La comparaison des priorités stratégiques du plan UNDAF et ce qui est inscrit dans les documents de projet
	Est-ce que le projet est-il en adéquation avec les priorités nationales dans le PGE ?	<ul style="list-style-type: none"> - Programme générale de l'Etat (PGE) - Document de projet - Ministère de tutelle (Min Jeunesse et Sport, Ministère population) 	Revue documentaire Interview individuel	Le projet est en adéquation avec le PGE	La comparaison des priorités dans le PGE et ce qui est inscrit dans les documents de projet

	Est-ce que le projet est-il en adéquation avec les ODD et les objectifs de l'initiative GYPI du PBF ?	<ul style="list-style-type: none"> - Document de projet - Site web PBF - Responsables au PBF 	Revue documentaire Interview individuel	Le projet contribue à l'atteinte des objectifs de l'initiative GYPI du PBF	La comparaison des contenus des objectifs de l'initiative GYPI et des réponses des interviews ainsi que ce qui est inscrit dans les documents de projet
--	---	---	--	--	---

Critère d'évaluation correspondant	Cohérence : Mesure dans laquelle l'intervention des organismes de mise en œuvre est compatible avec les autres interventions dans le pays, d'un secteur ou d'une institution.				
Questions clés	Questions spécifiques	Sources de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs de réussite	Méthodologie d'analyse des données
Dans quelle mesure le projet était-il complémentaire ou coordonné avec d'autres projets similaires ou complémentaires	Existe-t-il des projets en synergie et interdépendantes avec le projet ?	Document de projet Responsables du projet Ministère de tutelle	Revue documentaire Interview individuel	Nombre de projets similaires, complémentaires et interdépendantes au projet	La comparaison des objectifs (global et spécifiques) du projet avec d'autres projets L'exploitation des réponses d'enquêtes individuels
Comment le projet a-t-il été harmonisé avec d'autres initiatives similaires	Comment l'harmonisation avec d'autres initiatives similaires	Ministère de tutelle Responsables du projet	Interview individuel	Le projet est en harmonie avec d'autres initiatives similaires menées	

menées par le gouvernement ou d'autres parties prenantes ?	menées par le gouvernement ou d'autres parties prenantes a été effective ?			par le gouvernement ou d'autres parties prenantes	
--	--	--	--	---	--

Critère d'évaluation correspondant	Efficacité : Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre bénéficiaires.				
Questions clés	Questions spécifiques	Sources de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs de réussite	Méthodologie d'analyse des données
Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats escomptés ?	Le projet a-t-il atteint les résultats escomptés ?	Jeunes bénéficiaires Document de projet Ministère de tutelle Autorité locale	Enquête individuel Revue documentaire	Le niveau des résultats acquis par le projet dans le temps ou délai fixé	Exploitation des rapports d'activités, rapport de suivi évaluation et triangulation des réponses d'enquêtes individuels
Quels facteurs ont favorisé ou atténué, voire empêché la réalisation des résultats ? Quelles mesures de mitigation le projet a-t-il adopté face à	Quels sont les facteurs qui ont facilités, atténués, empêchés la réalisation des résultats ? Quelles sont les mesures de mitigation que le	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable du projet • Rapport d'activités • Ministère de tutelle • Membre du consortium (MIRA AINA , DRV) 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Interview individuel 	Les mesures de mitigation adoptés	L'exploitation des rapports d'activités, PV ou rapport de réunion du comité de projet et triangulation des réponses de l'équipe de mise

ces facteurs de blocage ?	projet a adopté face à ces facteurs de blocage ?				en œuvre du projet avec les rapports d'activités.
Les stratégies et les outils (y compris le M&E) utilisés étaient-ils efficaces dans la mise en œuvre du projet ?	Est-ce que les stratégies et les outils utilisés étaient-ils efficaces dans la mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • Membre du consortium (MIRA AINA , DRV • Ministère de Tutelle • Responsable au PBF 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Interview individuel 	Le niveau d'efficacité des stratégies et les outils par rapport aux résultats acquis : <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaisant - Relativement satisfaisant - Moyennement satisfaisant - Moins satisfaisant 	L'exploitation des rapports d'activités et triangulation des réponses des membres du consortium et le responsable du PBF
Des partenariats techniques et des synergies ont-ils été établis et ont-ils favorisé la réalisation des produits et l'atteinte des effets ?	Quels sont les partenariat et les synergies qui ont été établis pour favoriser la réalisation des produits et l'atteinte des effets ?	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités • Accord de partenariat 	Revue documentaire	Les partenaires ont favorisé la réalisation des produits	L'exploitation des rapports d'activités et des accords de partenariat
Dans quelle mesure les changements observés en matière de paix peuvent-ils être attribués au projet?	Quels changements observés en matière de paix peuvent être attribués au projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes bénéficiaires • Responsables locaux 	Enquête individuel Focus group	Le projet a apporté des changements en matière de paix	L'exploitation des résultats des enquêtes individuels et focus group
Dans quelle mesure le projet a-	Est-ce que le projet a intégré	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe du consortium 	Interview individuel	Le respect de l'aspect genre et inclusion	Exploitation des réponses des

t-il intégré une dimension genre et l'inclusion sociale et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre	une dimension genre et inclusion sociale et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes bénéficiaires • Responsable du PBF • Rapport d'activités 	Recueil bibliographique	sociale dans les activités du projet	interview et triangulation avec les rubriques qui concernent l'aspect genre et inclusion sociale dans les rapports d'activités
Dans quelle mesure le projet s'est assuré d'intégrer une approche sensible au conflit et a pris en compte le « do no harm » et l'effectivité de ces mesures et que les moyens fournis par le projet ont permis d'éviter d'exacerber le conflit ?	Est-ce que le projet s'est assuré à intégrer une approche sensible au conflit ? et est ce qu'il a pris en compte le « Do no harm » ?	<ul style="list-style-type: none"> • Document de projet (cadre logique) • Rapport d'activités 	Recueil bibliographique	Le respect de l'intégration une approche sensible au conflit Prise en compte du « Do no harm »	Triangulation des documents de projets avec les rapports d'activités
	Est-ce que les mesures et les moyens fournis par le projet ont été effective et ont permis d'éviter d'exacerber le conflit ?	Jeunes bénéficiaires du projet Rapport d'activités Rapport de suivi et évaluation	Interview individuel Focus group Recueil bibliographique	Effectivité des mesures et moyens fournis par le projet pour exacerber le conflit	Traitement des réponses des interviews et focus group et triangulation avec les rapports d'activités et les indicateurs dans le

					rapport de suivi et évaluation
--	--	--	--	--	--------------------------------

Critère d'évaluation correspondant	Efficienc : Mesure dans laquelle l'intervention produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et dans les temps..				
Questions clés	Questions spécifiques	Sources de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs de réussite	Méthodologie d'analyse des données
Dans quelle mesure le projet est mis en œuvre de façon efficiente ?	Est – ce que le planning d'exécution de chaque activité dans le document de planification est – il respecté ?	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de travail annuel (PTA) • Rapport d'activités • Equipe du projet 	Interview individuel Revue documentaire	Le respect du planning de réalisation	Exploitation des réponses des interviews et des rapports d'activités Triangulation des réponses avec les rapports
Dans quelle mesure les ressources humaines et financières et administratives allouées au projet ont-elles favorisé ou au contraire entravé la production des résultats ?	Est-ce que les ressources humaines et financières mises à la disposition du projet sont-elles à la hauteur des besoins pour permettre la réalisation résultats réels ou attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport financier • Rapport d'Evaluation du personnel du projet • Rapport de suivi évaluation • Rapport d'activités 	Revue documentaire	La qualification des équipes et les ressources sont converties en résultats de façon économe	Exploitation des rapports financiers et rapports d'activités Analyse croisée entre les réalisations techniques et les réalisation financières

Critère d'évaluation correspondant	Effet d'impact : Mesure dans laquelle l'intervention a produit, ou devrait produire, des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non..
------------------------------------	--

Questions clés	Questions spécifiques	Sources de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs de réussite	Méthodologie d'analyse des données
Existe-t-il des preuves qu'une contribution significative a été apportée au résultat à long terme en matière de consolidation de la Paix et aux résultats/objectifs globaux du projet TANOMAFY ? Les indicateurs révèlent-ils des progrès significatifs vers l'atteinte des objectifs de niveau supérieur du projet (résultats) ?	Quels sont les contributions qui ont été apportée par le projet en matière de consolidation de la paix et aux résultats/objectifs globaux du projet ?	Responsables locaux Jeunes bénéficiaires Rapports d'activités Rapports de suivi et évaluation	Interview individuel Focus group Revue documentaire	Preuve de contribution du projet à la consolidation de la paix	Exploitation des résultats des interviews et FG et des rapports d'activités et du rapport de suivi et evaluation
	Est-ce que les indicateurs révèlent des progrès significatifs vers l'atteinte des objectifs de niveau supérieur (résultats) ?	Rapport de suivi et évaluation	Revue documentaire	Niveau des indicateurs qui tendent vers une évolution progressifs	Exploitation du rapport de suivi et évaluation

Critère d'évaluation correspondant	Durabilité : Mesure selon laquelle les bénéfices nets de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer				
Questions clés	Questions spécifiques	Sources de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs de réussite	Méthodologie d'analyse des données
Les conditions sont-elles réunies pour que les produits et les résultats du projet se poursuivent après la fin de l'intervention (financière, institutionnelle, juridique, technique et politique) ?	Les résultats du projet sont-ils susceptible de poursuivre après la fin de l'interventions ?	Responsable au PBF Ministère de tutelle Jeune bénéficiaire Responsable locaux	Interview individuel Focus group	Niveau de confiance des interviewés Piste de poursuite du projet	Exploitation des réponses des interviews et FG
Les mécanismes de pérennisation des résultats du projet ont-ils été mis en place ? Sont-ils fonctionnels ? Dans quelle mesure la partie nationale a-t-elle mis en place les mécanismes visant à favoriser la durabilité des résultats du projet ?	Y- a-t-il des mécanismes de pérennisation du projet ? Sont-ils fonctionnels	Documents de projet Responsables locaux Responsables du projet Rapport d'activités	Revue documentaire Interview individuel	Le mécanisme de pérennisation est en place et fonctionnel	Exploitation des résultats d'interviews et triangulation avec les rapports d'activités

	Y a-t-il un des mécanismes visant à favoriser la durabilité des résultats du projet dans la partie nationale ?	Responsables du projet Responsable locaux	Interview individuel	Le mécanisme visant à favoriser la durabilité des résultats du projet du coté nationale est en place	Exploitation des résultats d'interviews
Y a-t-il des indications que les bénéfices générés par ce projet se poursuivent une fois que le soutien externe cesse ?	Les résultats/produits du projet pourraient-ils être viables même après la cession des soutiens externes ?	Responsable du projet Responsable locaux Responsable auprès du PBF	Interview individuel	Les produits du projets sont viables à long termes	Exploitation des résultats des interviews.

